

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

Foncière Logement 
Groupe ActionLogement

Créer la mixité sociale
Sécuriser les retraites

Diversification de l'habitat et mixité dans les opérations de rénovation urbaine

Six ans après : quel bilan pour les habitants ?

L'exemple de la Duchère à Lyon

Recherche soutenue par :

l'Association Foncière Logement (AFL)

et le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA)

Equipe de recherche

Nathalie Brevet, Université François Rabelais - Tours, Laboratoire CITERES UMR 7324

Pauline Gaullier, Association Peuples des villes, chercheuse associée au Lab'Urba

Mariana Tournon, Ecole d'Urbanisme de Paris– Lab'Urba

Mai 2019

PEUPLES DES VILLES

penser et faire la ville

Association Loi 1901 - 34, cours de Vincennes – 75012 Paris – contact@peuplesdesvilles.org

N° Siret : 793 481 029 00015 - APE : 9499Z

<http://www.peuplesdesvilles.org/>

Remerciements

Nous tenons à remercier vivement tou-te-s les habitant-e-s du quartier de La Duchère rencontré-e-s pour leur disponibilité et la confiance qu'ils nous ont accordés ainsi que les acteurs institutionnels que nous avons interrogés.

Merci à l'Association Foncière Logement (AFL) et au Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) qui nous ont fait confiance et nous ont soutenues pour mener à bien ce projet de recherche.

Merci à l'équipe de la mission GPV de la Duchère pour leur implication ainsi qu'aux membres du comité de pilotage, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Merci enfin à Christine Lelévrier pour nos échanges.

Sommaire

Introduction.....	4
Chapitre 1. Les « nouveaux arrivants » de la Duchère 6 ans après. Revisite et prolongements d'une enquête sur les profils des occupants de l'offre neuve privée.....	17
Chapitre 2. Rapport au quartier. Pratiques, cohabitation et projection à la Duchère 6 ans après l'installation des ménages.....	34
Chapitre 3. L'école : un espace ségrégué.....	92
Conclusion.....	115
Bibliographie.....	120
Annexes.....	125

Introduction

L'enjeu de cette recherche est d'apporter des connaissances sur un angle peu exploré des travaux sur la rénovation urbaine : qui sont les ménages qui s'installent dans les opérations neuves et de statut privé, pensées comme les outils centraux de la mise en œuvre de la mixité sociale dans les cités d'habitat social.

En intervenant prioritairement sur le bâti avec un objectif de « mixité sociale », le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) instauré par la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (dite « loi Borloo ») consacre un tournant dans l'histoire urbaine et de la politique de la ville. Alors que les opérations de démolition-reconstruction mises en œuvre par le passé étaient légitimées par la lutte contre l'insalubrité et l'inconfort des logements, le but assigné aux opérations de rénovation urbaine est de réduire les inégalités sociales et les écarts entre les quartiers concernés et leur environnement. La diversification de l'offre de logements dans ces quartiers constitue un outil central de cette politique. Il s'agit d'attirer de cette façon des ménages plus dotés et appartenant aux classes moyennes.

A ce jour, la manière dont cette politique publique transforme les quartiers populaires de la politique de la ville et recompose les groupes sociaux a principalement été étudiée du point de vue des relogements des ménages habitant les immeubles voués à la démolition (Lelévrier, 2007, 2008). Les recherches effectuées se sont en effet concentrées sur les opérations planifiées au moment de la signature de la majorité des conventions du PNRU et plus particulièrement sur les démolitions prévues dans ce cadre. Ces travaux montrent que le processus de démolition-relogement a « plutôt reconcentré des personnes âgées, les ménages endettés et les familles immigrées dans les bâtiments anciens du même quartier ou d'autres secteurs de la commune (...) et incité au départ spontané de 15 % de ménages ayant, au contraire, un peu plus de revenus que les autres »¹.

En ce qui concerne le profil des ménages arrivés dans les nouveaux logements privés en accession et en location, les travaux sont en revanche plus rares.

D'un point de vue qualitatif, Christine Lelévrier a coordonné une enquête en 2011 afin d'identifier les profils des ménages qui ont emménagé dans les programmes privés neufs en accession et dans les programmes de la Foncière Logement (AFL) dans trois sites (à Lyon, Meaux et Dreux). Plus récemment, Pierre Gilbert a analysé dans sa thèse de doctorat les effets

¹ Lelévrier C., 2018, Rénovation urbaine et trajectoires résidentielles : quelle justice sociale ? in *Metropolitiques*, disponible au lien suivant : <https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-trajectoires-residentielles-quelle-justice-sociale.html>

sociaux de la rénovation urbaine dans la cité HLM des Minguettes à Vénissieux en s'attachant à analyser les effets des opérations de démolitions mais aussi des constructions neuves de logements sociaux, privés en location et en accession à la propriété. Il montre que les mobilités résidentielles suscitées par ces opérations de transformation urbaine ne bouleversent pas le caractère majoritairement populaire du peuplement du quartier et ont surtout pour effet d'accentuer la hiérarchisation interne et les clivages internes aux catégories populaires. Le cas des Minguettes a pu être mobilisé dans le cadre de cette enquête car il se situe dans la même agglomération mais se distingue toutefois par un ancrage plus populaire, une image plus négative ainsi qu'une stratégie plus prudente de transformation.

1. Contexte de la recherche

En 2009, le Comité d'Evaluation et de Suivi (CES) de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) lançait un appel d'offres d'évaluation dont une des thématiques s'intitulait « Diversification de l'habitat et mixité sociale ». Sur ce sujet, le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) souhaitait s'associer au CES et solliciter une équipe de recherche. Le Lab'urba, laboratoire de recherche de l'Institut d'Urbanisme de Paris (UPEC) avait répondu sur ce volet et était intervenu dans une deuxième phase².

L'objet de cette seconde phase, dirigée par Christine Lelévrier³, était de mener une démarche qualitative pour évaluer les « effets de la diversification des types d'habitat sur le fonctionnement et la dynamique sociale des quartiers [et] sur les pratiques sociales des habitants ». Pour cela, nous étions allées à la rencontre des résident-es des programmes privés construits dans trois sites : la Duchère à Lyon (69), Beauval et la Pierre Collinet à Meaux en Seine-et-Marne (77) et le Lièvre d'or (opération de la Foncière) à Dreux en Eure-et-Loir (28). Ces trois cas avaient été sélectionnés parmi les douze sites étudiés dans le premier volet. De façon pragmatique, ils avaient été retenus selon les trois critères suivants : l'avancement des opérations (en 2011, peu d'opérations de l'Association Foncière Logement étaient sorties de terre et habitées), l'ampleur de la diversification et la diversité relative des contextes urbains et sociaux.

Plusieurs axes de questionnement avaient alors guidé l'enquête. Il s'agissait tout d'abord de documenter les positions sociales et les trajectoires des « nouveaux » arrivants. En effet, la politique de promotion de mixité sociale dans les quartiers prioritaires s'appuie sur le postulat selon lequel elle favoriserait l'intégration sociale des habitants. Il s'agissait aussi d'analyser les pratiques des « nouveaux arrivants » dans le quartier de la Duchère. Afin d'appréhender

² Trois bureaux d'études étaient associés à la réponse (ACT-consultants, CFGEO et CERFISE). La première phase de l'étude visait à apporter des éclairages sur la diversification de l'habitat, les programmations prévues et réalisées ainsi que sur les stratégies locales.

³ Cette deuxième phase a été réalisée en collaboration avec CFGEO.

l'investissement de ces derniers dans le quartier, nous nous étions également intéressées à leur fréquentation des équipements et des services ainsi qu'à leur appropriation du quartier. Enfin, nous avons abordé les effets des recompositions spatiales et sociales sur les relations de voisinage et de cohabitation en nous penchant sur le vécu des nouveaux arrivants dans leur logement, leur résidence et leur quartier. L'enquête reposait principalement sur 83 entretiens approfondis menés auprès des habitants de ces nouveaux programmes.

Des entretiens avec des acteurs institutionnels locaux ainsi que par des observations des espaces publics durant l'immersion dans le quartier avaient également été menés.

A l'issue de cette recherche, plusieurs éléments de résultats s'étaient dégagés. Concernant le peuplement tout d'abord, l'offre nouvelle construite à la Duchère avait attiré une population d'allochtones appartenant à de petites classes moyennes, selon les termes de l'analyse effectuée en 2011. Les personnes rencontrées exprimaient le plus souvent que leur choix résidentiel était un choix de logement avant d'être un choix de quartier. Pour toutes, le nouveau logement (loué ou acheté) constituait une amélioration par rapport à leur situation résidentielle antérieure.

Les dispositifs économiques facilitant l'accès aux logements⁴ avaient représenté un motif déterminant dans leur décision d'installation dans le quartier pour la grande majorité des ménages. Parallèlement, les personnes rencontrées traduisaient leur choix de venir s'installer dans le quartier en rénovation urbaine comme un « pari » sur les changements à venir et avaient investi leur confiance dans l'évolution annoncée. De fait, au moment de l'enquête, le quartier de la Duchère était encore en chantier et en transformation.

Dès la passation des entretiens en 2011, quelques doutes et interrogations avaient été exprimés quant à la durabilité des changements et leurs effets sur le changement d'image du quartier. La présente recherche est née du désir des enquêtrices de retourner sur le terrain plusieurs années après pour analyser ce qu'étaient devenus les habitants et étudier les évolutions du quartier. Pour mener à bien ce projet, une recherche de financements a été effectuée par l'association Peuples des villes et deux acteurs ont apporté leur concours à la réalisation de l'enquête : l'Association Foncière Logement (AFL) et le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA).

Du fait de la difficulté de rassembler l'ensemble des fonds nécessaires, le choix a été fait de centrer le projet sur un seul des trois sites investigués en 2011. Celui de la Duchère à Lyon a été retenu pour deux motifs : le premier, relatif au fait que deux membres de l'équipe avaient effectué la mission en 2011 sur ce terrain ; le second du fait de l'intérêt pour la recherche qui avait été manifesté par les membres de l'équipe de la mission Grand Projet de Ville (GPV).

⁴ Les deux dispositions les plus citées par les enquêtés sont la TVA ramenée à 5,5 % pour les accédants à la propriété et les niveaux de loyers fixés en deçà du marché local pour les locataires de la Foncière logement.

2. Questions de recherche

La présente recherche a pour objectif de documenter les trajectoires résidentielles des personnes rencontrées six ans auparavant : sont-elles encore présentes dans le quartier ? Si oui, quel bilan font-elles de leur installation ? quelle est leur appropriation du quartier ? Si non, où vivent-elles à présent (type de logement, statut d'occupation, localisation géographique) et qui les a remplacées ?

Les pratiques dans le quartier documentées et analysées en 2011 avaient été saisies à l'arrivée des ménages dans un espace en travaux. En effet, Lors de la réalisation des premiers entretiens, le secteur du Plateau, qui concentrait la première tranche des travaux de rénovation urbaine, était un vaste chantier : au-delà des bâtiments en construction, c'est tout l'espace public et les voiries qui étaient en cours d'aménagement.

Ainsi, la question du rapport au quartier dans son ensemble (services, équipements, commerces) restait largement posée, au-delà des « expérimentations » du début, dans un environnement en construction. Six ans après, l'intérêt de revenir sur le terrain pour apprécier les pratiques effectives prenait donc tout son sens. La nouvelle enquête permet d'analyser le rapport au quartier des « nouveaux habitants » présents en 2017 : se sont-ils investis dans leur environnement, selon quelles modalités et à travers quelles expériences ? En 2011, les propos recueillis lors des entretiens montraient des conduites et des positionnements diversifiés en la matière. Si certains attendaient avec impatience l'arrivée des nouveaux équipements et des nouveaux commerces pour investir davantage le quartier, d'autres semblaient d'ores-et-déjà exclure cette possibilité.

A notre connaissance, outre l'enquête approfondie menée par Pierre Gilbert, aucun retour à moyen terme n'a été réalisé à ce jour dans les quartiers en rénovation urbaine, permettant d'alimenter les analyses en matière de changement produit. Or c'est aussi dans la durée que les effets de cette politique sont à mesurer. Le suivi des trajectoires des « nouveaux arrivants » mais aussi les modalités de leur intégration dans le quartier sont à étudier pour mieux appréhender l'impact de la diversification de l'habitat et de la mise en œuvre de la mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine.

Moins présente dans le rapport de 2011, nous avons privilégié ici une analyse des groupes sociaux présents dans les nouvelles résidences L'enquête auprès des mêmes enquêté-e-s permet tout d'abord de documenter la poursuite des trajectoires résidentielles et des transformations des projections résidentielles des ménages rencontrés en 2011. Elle s'inscrit dans la perspective proposée par Jean-Yves Authier et Yves Grafmeyer : « la notion de trajectoires résidentielles fait (...) référence aux positions résidentielles successivement occupées par les individus et à la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions, en fonction

des ressources et contraintes objectives de toute nature qui dessinent le champ des possibles, en fonction des mécanismes sociaux qui façonnent les attentes, les jugements, les attitudes et les habitudes des individus, et en fonction de leurs motivations et de leur dessins » (Authier et Grafmeyer, 2014, p. 27). Ainsi « les mobilités et immobilités résidentielles ne prennent tout leur sens que par rapport à une trajectoire de vie qui engage de façon plus large les différents domaines d'implication des êtres sociaux » (Fol, Miot et Vignal, 2014, p. 23).

Abordés à un moment précis de leurs trajectoires, les positionnements sociaux et résidentiels de ces ménages ont pu être approchés de façon plus approfondie et dans leur succession en retournant voir les personnes. Les trajectoires résidentielles sont structurées par les dimensions familiales et professionnelles (Fol, Miot, Vignal, 2014), d'où l'intérêt d'examiner plus précisément ces éléments au cours des entretiens en 2017. Il apparaissait fécond d'examiner l'analyse des profils sociaux des habitants-e-s, également pour comprendre les rapports différenciés aux quartiers développés par les résidents des programmes neufs.

Par ailleurs, une problématique spécifique avait émergé lors des entretiens en 2011 : le rapport à l'école des personnes enquêtées. Les ménages rencontrés sur le site de la Duchère se distinguaient par leur petite taille et l'âge de la personne de référence (parmi 33 ménages rencontrés, 24 d'entre eux avaient moins de 44 ans et 13 d'entre eux moins de 35 ans). De plus, les couples avec des enfants en bas âge étaient particulièrement nombreux (17 sur 33). Des entretiens avaient montré des stratégies de contournement déjà à l'œuvre ou envisagées. Ainsi il paraissait particulièrement pertinent de revenir sur le terrain pour documenter et analyser les arbitrages réalisés par les ménages.

3. Un protocole méthodologique articulé autour de quatre dispositifs complémentaires

Nous avons mis en œuvre un protocole méthodologique articulé autour de quatre dispositifs complémentaires élaborés en fonction de la situation des personnes, qu'elles habitent toujours dans le logement ou non.

3.1. La réalisation d'entretiens approfondis en situation de face-à-face auprès des ménages toujours sur site

La grille d'entretien répondait à plusieurs objectifs. Il s'agissait de revenir avec les enquêté-es sur plusieurs éléments recueillis en 2011 afin d'appréhender les évolutions survenues depuis lors : rapport au logement, rapport à la résidence, rapport au quartier (fréquentation de ses commerces, de ses équipements, de l'espace public, des espaces verts, itinéraires et déambulations), relations de voisinage et réseaux de sociabilité, choix de scolarisation pour les ménages avec enfants et rapports à l'école, perspectives résidentielles. Des questions précisant

la position et l'origine sociale des ménages ont été ajoutées pour compléter ces thématiques présentes dans la grille utilisée en 2011. Quand cela a été possible, des questions relatives à la profession du père et de la mère de l'enquêté-e ont été posées dans une perspective de renseigner une éventuelle mobilité sociale. Tout au long des entretiens, une attention particulière a été portée à cet aspect dans les différentes thématiques abordées.

3.2. La passation d'un questionnaire auprès des personnes se trouvant dans les logements des habitants l'ayant quitté depuis 2011

Le premier objectif en interrogeant les ménages se trouvant dans les logements des habitants que nous avons rencontrés en 2011 et qui l'avaient quitté depuis était d'identifier la similitude ou les potentiels écarts entre les profils socio-économiques des occupants.

C'est la raison pour laquelle nous avons limité le nombre de questions à des éléments relatifs à leur trajectoire résidentielle : leur date d'arrivée à la Duchère, la localisation de leur précédent lieu de vie ainsi que le motif de leur venue à la Duchère.

Le talon⁵ utilisé était commun à la grille d'entretien et au questionnaire. Il avait d'abord pour objectif de caractériser les profils sociaux de ces « nouveaux » ménages. Il permettait ensuite, en reprenant les éléments recueillis en 2011, d'établir une comparaison entre les caractéristiques des ménages qui partis depuis 2011 avec ceux des ménages qui les ont « remplacés »⁶.

Les éléments complémentaires apportés par les ménages rencontrés qui souhaitaient nous en dire plus, ont été versés au matériau pour l'analyse.

3.3. Le recueil d'informations auprès de celles et ceux qui sont partis

Etant donné que ce recueil d'informations ne pouvait se faire que par voie téléphonique, nous avons fait le choix de ne cibler que quelques questions essentielles. Les discussions ont donc été orientées sur les motifs ayant amené le ménage à quitter la Duchère, la localisation du nouveau logement, le statut d'occupation ainsi que sur l'existence d'un potentiel lien avec le nouvel occupant. Il a également été demandé aux personnes si elles acceptaient d'être recontactées dans la perspective d'un prolongement de l'enquête.

⁵ Le talon, situé à la fin du questionnaire, désigne l'ensemble des questions qui donnent des éléments les plus explicites relatifs à l'origine sociale, la trajectoire et la situation actuelle de la personne interrogée. Exemple des questions au sujet de l'enquête : sexe, âge, nationalité, profession, niveau d'instruction ; au sujet de ses conjoint, père, mère (et parfois grands-parents) : nationalité, profession, niveau d'instruction.

⁶ Nous désignons par ménages « remplaçants » ceux qui se trouvent dans le logement au moment de l'enquête, en 2017. Ne sont pas pris en compte les éventuels ménages qui auraient occupés le logement entre le départ de ceux rencontrés en 2011 et l'arrivée de ceux présents en 2017.

3.4. La réalisation d'entretiens informatifs auprès d'acteurs institutionnels

Dès l'élaboration du projet de recherche, des entretiens avec des acteurs institutionnels étaient envisagés afin de recueillir des informations de cadrage relatives aux évolutions dans le quartier depuis la dernière enquête.

Outre les entretiens prévus avec la mission GPV, le ciblage des autres interlocuteurs rencontrés s'est fait à l'issue du premier séjour sur site de la Duchère et donc après la réalisation de premiers entretiens approfondis avec les habitants.

La problématique de la scolarisation des enfants avait déjà émergé en 2011 et semblait toujours prégnante dans les entretiens. Aussi nous avons souhaité rencontrer des agents des équipements scolaires du Plateau. Par ailleurs, la question de la revente des logements est apparue dans les entretiens et il nous a paru intéressant de rencontrer des agents immobiliers indiqués par les enquêté-e-s mêmes pour en savoir plus sur les profils des remplaçants et les conditions de revente.

Au final, les entretiens ont été effectués avec les acteurs suivants :

- Equipe GPV
- Directrice et directeur d'établissements scolaires (groupes scolaires des Bleuets et des Anémones ; collège de secteur Victor Schoelcher)
- Agent immobilier indépendante (contact habitante)
- Agent immobilier indépendant, habitant de la Duchère (contact mission GPV)
- Responsable de l'association des musulmans de la Duchère (contact mission GPV) qui s'est avéré être également adjoint au maire du 9ème arrondissement, démocratie et participation des habitants

4. Le terrain : les conditions d'une revisite et l'accueil des enquêté-e-s

La recherche a débuté en janvier 2017. Pour mener à bien l'enquête, deux séjours sur le terrain ont été organisés du 8 au 13 avril 2017 puis du 17 au 21 mai 2017.

Concrètement, pour réaliser cette enquête, la première tâche a consisté en la recherche de l'ensemble des personnes/ménages⁷ rencontré-e-s en 2011. Pour parvenir à retrouver le maximum de personnes six ans après (les premiers entretiens avaient été réalisés en février 2011), nous avons mis en œuvre plusieurs stratégies complémentaires.

⁷ Concernant l'un des ménages, l'entretien avait été réalisé avec Monsieur en 2011 et, suite à leur séparation, nous avons réalisé l'entretien avec Madame en 2017. Pour simplifier, nous parlerons de « ménages » dans la suite du rapport.

En amont du premier séjour sur le terrain, nous avons repris contact avec les personnes pour lesquelles nous disposions de leurs coordonnées (adresse mail ou numéro de téléphone). Celles-ci étaient détenues dans les fichiers de 2011. Lorsque nous ne détenions pas leurs coordonnées nous avons procédé à une recherche sur les pages blanches, sur internet et sur les réseaux sociaux. Sur place, des courriers ont été déposés dans les boîtes-aux-lettres ou sur les paliers. Les gardiens, voisins ou nouveaux occupants ont également été sollicités. Prévoir deux séjours à intervalle de temps peu important nous a permis d'organiser la prise de contact ainsi que la prise de rendez-vous de manière à obtenir le plus de retours positifs et d'entretiens possibles.

4.1. Les conditions d'une revisite et la production d'un matériau très qualitatif

Réaliser cette enquête réclamait de retravailler le matériau brut recueilli en 2011 et d'interroger les résultats de la recherche de 2011. Cela était la condition pour construire les bases d'une analyse longitudinale des trajectoires des ménages, selon une approche développée depuis les années 1980 qui consiste à analyser les mobilités en les situant dans des trajectoires longues (*Authier et al.*, 2010).

Revenir six ans après permettait à la fois d'explorer certaines questions abordées par les travaux existants en y ajoutant une relative profondeur, mais aussi d'enrichir l'approche développée alors avec une équipe aux contours différentes de 2011. Les parcours professionnels et spécialités diverses des trois chercheuses impliquées dans ce travail ont permis de dresser plusieurs voies d'analyse et de proposer une forme de programme de recherche qui nous semble nécessaire pour qui souhaite approfondir la connaissance des transformations sociales induites par le PNRU, et aujourd'hui le NPNRU.

Les entretiens menés d'une durée comprise entre 40 minutes et plus de 2 heures (durée moyenne : 1h39) ont été propices au recueil des parcours et expériences vécues. Quinze des seize entretiens ont été réalisés au domicile des personnes⁸.

Cette recherche s'inscrit dans une démarche de recueil et d'analyse de matériaux « cumulatifs ». Dans le montage du protocole de recherche comme dans l'analyse, les matériaux recueillis en 2011 ont en effet été mobilisés. Chacun des entretiens réalisés en 2017 a été minutieusement préparé en amont avec la relecture systématique des entretiens réalisés en 2011. Ce travail préalable nous a permis de resituer le questionnement actuel relativement à l'ensemble des éléments biographiques qui avaient été recueillis dans le détail lors des premières rencontres. Signalons que les références faites aux éléments exprimés alors ont permis d'instaurer une confiance et une certaine connivence entre les enquêté-e-s et les enquêtrices, favorisant semble-t-il la libre expression de la part des personnes rencontrées.

Tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité afin de permettre une

⁸ Le seizième a eu lieu dans les locaux de la mission GPV à la demande de l'enquêtée.

analyse fine des données recueillies ainsi qu'une restitution des situations vécues au plus près du discours et de l'expérience des personnes enquêtées⁹.

Au-delà de l'intérêt de pouvoir réaliser de longs entretiens qualitatifs avec les ménages restées dans le même logement à la Duchère et de pouvoir rencontrer les personnes ayant remplacé les ménages partis, les séjours sur site nous ont permis d'effectuer des observations. Durant la dizaine de jours passés sur place, nous avons parcouru le quartier en semaine et le week-end, à différentes heures du jour et du soir, fréquenté les commerces et déambulé dans le quartier. Cela nous a permis de recueillir un autre type de matériau mais aussi de pouvoir mener des entretiens avec les habitant-e-s en ayant acquis une relative bonne connaissance de l'environnement.

4.2. Les ménages

Les ménages rencontrés en 2011 et recontactés six années après se répartissent dans 7 résidences dont deux sont en location par la Foncière logement et gérées par l'agence Urbania. Ils se répartissent comme suit :

Tableau n°1 : Caractéristiques des résidences des ménages enquêtés

Ilôt	Promoteur	Commercialisation	Livraison	Nb total logements	Statut des logements	T1	T2	T3	T4	T5	Prix (euros/m2, TVA 19,6%)	Nb entretiens	Statut des ménages
1	Alliade-SLCI promotion	2006	2009 (accession) /2010 (location)	55	41 en accession privée 14 en location intermédiaire	0	14	23	17	1	2670	4	propriétaires
2	Bouwfonds Marignan Immobilier	2006	2008	50	accession privée	3	7	21	19	0	2600	9	propriétaires
5	Cogedim Ric	2007	2009	49	accession privée	2	15	17	13	2	2600	5	4 propriétaires 1 locataire privé
6	Nexity Georges V / Rhône Soane Habitat	2006/2008	2010	75	45 en accession privée 30 en accession sociale	2	10	36	22	5	2600 / 2065 (TVA 5,5)	6	5 propriétaires 1 locataire privé
9	Foncière Logement	-	2010	24	Location intermédiaire	0	4	8	8	4	-	4	Locataires privés
10	Eiffage Centre Est / Apricot Immobilier	2006/2007	2007/2008	69	48 en accession privée 21 en HLM (PLUS CD)	0	28	24	15	2	2500	2	propriétaires
12A	Foncière Logement	-	2009	43	Location intermédiaire	1	8	17	13	4	-	3	Locataires privés

⁹ Tous les noms ont été anonymisés dans le rapport.

Parmi les 33 personnes qui avaient été rencontrés en 2011¹⁰. En 2017 :

- 21 sont restés dans leur logement et 12 ont déménagé à l'extérieur du quartier.
- 16 entretiens approfondis ont été réalisés auprès des ménages restés (trois-quart de ceux-ci), 2 ménages ont refusé de réitérer un entretien tandis que trois autres n'ont finalement pas pu être rencontrés durant les phases de terrain.
- 6 ménages partis ont pu être recontactés (soit la moitié) et enquêtés.
- Et 9 des ménages remplaçants ont répondu au questionnaire (trois-quart d'entre eux).

La réception de la démarche de la part des enquêté-e-s a été globalement bonne mais variable. Nous avons essuyé des refus plus ou moins explicites de la part de certains ménages et l'analyse de ces refus nous a paru instructive au vu des profils et des trajectoires de ces ménages, documentés en 2011 (nous y reviendrons dans la suite du rapport).

5. Contexte local et programme de diversification

5.1. Caractéristiques de l'espace de la Duchère et de ses habitants

La Duchère est une Zone urbaine sensible située dans le 9ème arrondissement de Lyon. Le 9ème arrondissement est un arrondissement historiquement populaire de Lyon. Avec le 8ème, ils constituaient les espaces les plus industrialisés de Lyon. En 1975, le 9ème abritait près de 30 % d'emplois industriels, marqués par une spécialisation dans l'industrie des fibres (autour de Rhône-Poulenc) et la part des ouvriers représentait plus de 42 % des résidents¹¹. Avec le départ des grandes usines, la part des emplois industriels a beaucoup baissé et la population ouvrière a globalement été divisée par deux mais le 9ème (dont une partie a connu un phénomène de gentrification, dans le secteur de Vaise) reste un espace qui abrite des ménages populaires.

Édifié dans les années 1960-1970 avec un urbanisme de tours et de barres, ce grand ensemble construit par la SCIC comptait à l'origine 80 % de logements sociaux.

Implanté à l'ouest de l'agglomération, le quartier bénéficie d'une situation urbaine favorable, dans un contexte immobilier très tendu. A proximité du centre de Lyon, assez bien desservi (A6, gare de Vaise, lignes de bus), il jouit d'un environnement favorable et valorisé (parc, proximité des monts d'or).

¹⁰ On peut faire l'hypothèse selon laquelle le biais par lequel les personnes avaient été approchées en 2011 n'est pas sans conséquence sur les caractéristiques des ménages enquêtés. La mission GPV avait alors été l'un des principaux intermédiaires pour avoir accès à des coordonnées de ménages habitant les programmes privés neufs. Le fait que les personnes soient connues par ces acteurs institutionnels s'expliquait par un investissement local plus soutenu de la part de ces ménages (participation aux réunions publiques notamment, implication dans le conseil syndical).

¹¹Source : Insee, "Recensements de la population, exploitation complémentaire 1975 et 2003" in *Insee Analyses*, Auvergne-Rhône-Alpes, n°29, décembre 2016.

Le quartier de la Duchère est un espace fragmenté qui se compose de plusieurs sous-quartiers : le Plateau qui constitue le cœur du quartier, la Sauvegarde, Balmont, et le Château qui compte une proportion importante de copropriétés.

En 2013, il abritait encore 18,5 % d'ouvriers alors que le département en compte 18,3 % et que la moyenne lyonnaise est de 11,7 %.

En ce qui concerne l'emploi, des indicateurs plus récents datant de 2017 nous renseignent sur le taux d'emploi des 15-64 ans dans le quartier de la Duchère spécifiquement : 47,4 % alors qu'il se monte à plus de 63 % au niveau de la commune et de la métropole. De plus, la part des emplois précaires est particulièrement importante à la Duchère (24,6 %) comparativement aux autres aires géographiques (16,6 % au niveau de la commune et 14,6 % au niveau de la métropole).

S'agissant des revenus des habitants de la Duchère, ils sont particulièrement significatifs. Le taux de pauvreté s'élève à 38,6 % alors qu'il est de 14, 5 % au niveau de la commune et de 15,2 % dans la métropole. La part des ménages imposés n'atteint que 29,8 % à la Duchère alors qu'elle est de 65,1 % à Lyon et 62,7 % dans la métropole.

Si l'on s'intéresse à présent à la structure des revenus, ils sont composés :

- à plus de 20% par des prestations sociales dans le quartier de la Duchère (contre 4,8 % au niveau de la commune et 5,4 % au niveau de la métropole) ;
- A près de 63 % par des revenus d'activités (contre 81 % au niveau de la commune et plus de 77 % au niveau de la métropole) ;
- A seulement 3,2 % par des revenus du patrimoine (contre 12,4 % au niveau de la commune et 11,7 % au niveau de la métropole).

5.2. Une stratégie de diversification ambitieuse

La rénovation urbaine engagée à La Duchère s'est concrétisée par un programme de diversification très ambitieux au moins pour deux motifs : l'ampleur des transformations et la place importante de l'habitat privé par rapport à d'autres quartiers.

La convention initiale programmait de ramener la part du logement social de 80 à 60 %. Elle le sera finalement à 56 %. Au total, la démolition a concerné 1715 logements et le programme de reconstruction prévoit, à l'horizon de 2018-2019, 36 programmes de reconstruction répartis comme suit :

- 810 logements en accession :

- 580 accession libre
- 230 accession abordable sécurisée
- 210 logements locatifs intermédiaires
- 120 logements sociaux intermédiaires (PLS)
- 380 logements sociaux (PLUS, PLUS-CD, PLAI)
- 280 logements étudiants

En septembre 2016, quelques mois avant notre enquête, 24 programmes sur les 36 avaient d'ores et déjà été livrés, soit 1254 logements neufs, répartis ainsi :

- 513 logements en accession :
 - 368 accession libre
 - 145 accession abordable sécurisée
- 170 logements locatifs intermédiaires
- 88 logements sociaux intermédiaires (PLS)
- 293 logements sociaux (PLUS, PLUS-CD, PLAI)
- 143 logements étudiants

Le tableau suivant permet de considérer les évolutions du parc d'habitat et sa structuration entre 2002 et l'horizon 2018-2019 :

Tableau n°2 : Structuration du parc d'habitat en 2002 et 2016 et projetée en 2018-2019

Etat du parc d'habitat	TOTAL Nb. Logt	LLS		LLS interm.	Résid. Etud.	Logements privés				
		Parc ancien	PLUS/PLAI	PLS	CROUS	Copro. Anciennes	Accession		Locatif interm.	Résid. Etud.
							Libre	Abordable sécurisée		
En 2002	5345	4265				1080				
		80%				20%				
Sept. 2016	4845	2345	340	88		1246	368	145	170	143
		48%	7%	2%		26%	8%	3%	4%	3%
		57%				43%				
Projection 2018-2019	5449	2345	424	123	144	1246	581	231	212	143
		43%	8%	2%	3%	23%	11%	4%	4%	3%
		56%				44%				

Source : Revue de projet Anru 20/09/2016 corrigée après Revue de Projet en février 2017, p. 17

Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, le projet de renouvellement cible de façon névralgique le périmètre du Plateau.

Carte n°1 : Programmes de construction de logements



Source : Revue de projet Anru 20/09/2016 corrigée après Revue de Projet en février 2017, p. 19.

Les différents standings des logements proposés dans les résidences constituent autant de supports pour des ménages qui forment un ensemble plus hétérogène qu'il n'y paraît.

C'est ce que nous verrons dans une première partie qui analyse en détail les profils des ménages rencontrés d'un point de vue social. Dans une seconde partie, nous étudierons les rapports au quartier des ménages restés à la Duchère en les mettant en perspective avec leur trajectoire sociale (familiale, professionnelle, résidentielle).

Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous nous pencherons sur les choix de scolarisation des parents rencontrés.

Chacune des membres de l'équipe a traité l'une des thématiques. Le premier chapitre a été rédigé par Marina Tournon, le second par Nathalie Brevet et le troisième par Pauline Gaullier.

Chapitre 1. Les « nouveaux arrivants » de la Duchère 6 ans après

Revisite et prolongements d'une enquête sur les profils des occupants de l'offre neuve privée

L'offre de logements privés construite à la Duchère dans le cadre de la diversification de l'habitat participe d'une stratégie radicale de transformation urbaine du quartier. Celle-ci fait en effet la part belle aux programmes d'habitation privée, si on la compare à d'autres projets plus « prudents » en la matière¹². S'appuyant sur sa situation privilégiée à proximité de l'Ouest lyonnais et du centre-ville, les logements en accession et ceux loués par la Foncière se situent à mi-chemin entre les prix très attractifs pratiqués dans d'autres quartiers rénovés mais plus stigmatisés, et les prix lyonnais. Au cours de la première phase de commercialisation entre 2006 et 2012, les logements en accession se sont vendus en dessous de la moyenne des prix lyonnais, sont inférieurs de 15% aux prix moyens de vente à la Duchère mais se situent au-dessus des prix pratiqués dans les deux programmes étudiés par Pierre Gilbert aux Minguettes¹³. Pour ce qui est des logements locatifs de la Foncière Logement, s'adressant aux salariés avec la filière du 1% logement et aux ménages dont les revenus sont au-dessus des plafonds HLM, les loyers appliqués sont similaires à ceux pratiqués dans l'ancien à la Duchère et se situent en dessous des prix lyonnais et au-dessus des loyers relevés dans l'opération neuve construite aux Minguettes¹⁴. Ces quelques données nous indiquent que l'offre privée proposée à la Duchère se situe plutôt dans la frange supérieure des prix pratiqués dans les quartiers en rénovation urbaine de l'agglomération.

Saluée par les acteurs locaux et leurs gestionnaires comme une contribution au « dynamisme » du marché immobilier de la Duchère et compte tenu des caractéristiques rappelées plus haut, dans quelles mesures cette nouvelle offre a-t-elle attiré des profils de ménages plus stables qu'ailleurs, voir appartenant aux classes moyennes ? L'enquête conduite en 2011 à Dreux,

¹² C'est le cas par exemple du projet de rénovation urbaine du grand ensemble des Minguettes à Vénissieux étudié par Pierre Gilbert. Celui-ci prévoit en 2009 de faire passer de 21,5 % à 26,5 % la part de logements privés dans le quartier (Gilbert, 2014, p. 211).

¹³ D'après les données transmises par les promoteurs à l'équipe GPV, entre 2006 et 2012 les 307 logements en accession à la Duchère se sont vendus de 2 120 à 2 660 euros TTC le m² en moyenne par programme. L'enquête réalisée en 2011 avait permis de montrer que les 24 ménages accédants et occupants avaient acquis leurs biens entre 2172 et 2954 euros/m². En 2012 à Lyon, le Cecim établissait que les ventes étaient comprises selon les arrondissements entre 3 360 à 4 387 euros le m² et étaient en moyenne de 2821 euros le m² à la Duchère. Aux Minguettes, les logements en accession à la propriété ont été vendus en moyenne à 1750 euros le m² pour le programme en accession sociale et à 1880 euros le m² pour le programme en accession privée. Voir : GPV La Duchère, 2013, *Bilan de la commercialisation – phase 1 au 31 août 2012*, 2 p. ; Gilbert, 2014, p. 449.

¹⁴ Les logements de la Foncière sont loués entre 6 et 9,5 euros le m², proches des 8 euros le m² pratiqués dans l'ancien à la Duchère. A Lyon, l'enquête sur les loyers de l'Agence d'urbanisme de Lyon estime les locations en 2010 entre 9,5 et 11 euros le m². Aux Minguettes, les loyers proposés par la Foncière oscillent entre 5,97 et 7,30 euros le m². Voir : Observatoire partenarial Cohésion sociale et territoriale, 2014, *GPV Lyon La Duchère. Bilan évaluatif des opérations en renouvellement urbain*, p. 45 ; GPV La Duchère, 2015, *Programmes locatifs neufs intermédiaires. Synthèse, février 2015*, 4 p. ; Gilbert, 2014, p. 461.

Meaux et Lyon avait conclu à l'effet attractif de cette offre pour des « petites classes moyennes »¹⁵ pas seulement originaires du quartier. Les occupants des 33 logements enquêtés¹⁶ à la Duchère se caractérisaient par leur stabilité dans l'emploi (20 personnes sur 33 sont en contrat à durée indéterminée ou fonctionnaire ; un seul enquêté est demandeur d'emploi), la relative prédominance des cadres et des professions intermédiaires (12 sur 33), et enfin leurs niveaux de revenus supérieurs au smic (un ménage touchant un revenu inférieur au SMIC et le revenu médian étant compris entre 2 à 2,5 fois le smic). Mais il ressortait aussi fortement que les occupants de cette nouvelle offre s'inscrivaient dans des trajectoires diverses et répondaient à un profil de « passants »¹⁷. Une part importante d'entre eux se trouvaient en début de parcours résidentiel, exprimaient un souhait de mobilité et étaient dotés de ressources suffisantes pour mettre en œuvre ce projet.

Bien que les outils manquent pour effectuer un véritable suivi des opérations neuves en accession et en location de l'AFL dans les quartiers en rénovation urbaine, notre enquête propose une analyse des trajectoires différenciées de leurs occupants rencontrés en 2011. Lorsque nous retournons sur le terrain en 2017 pour actualiser l'enquête dans les 33 mêmes logements, cette tendance à la mobilité des nouveaux arrivants semble se confirmer. 12 ménages, soit environ un tiers de l'échantillon, ont quitté leur logement entre 2012 et 2017. Si l'on y intègre les 3 propriétaires qui, au moment de l'entretien, étaient très engagés dans la vente de leur logement (actes notariés signés ou sur le point de l'être) ou dans l'achat d'un terrain ou d'un autre logement, c'est presque la moitié des ménages qui partent du quartier. Dans les 26 logements en accession enquêtés en 2011, 6 propriétaires et un locataire sont partis avant le début de notre terrain en 2017. De plus, 3 propriétaires ont pu être rencontrés et nous ont fait part de leur projet de départ très avancé. La mobilité de ces ménages intervient au moins 7 ans après leur installation, exceptés trois ménages qui quittent leur logement 4 ou 6 ans après y avoir emménagé. Pour les locataires de l'AFL, la proportion est plus élevée puisque sur 7 locataires rencontrés en 2011, seuls deux sont encore dans leur logement en 2017. Cela s'explique par le statut d'occupation qui n'implique pas le même investissement mais aussi par la présence plus forte de classes moyennes et de jeunes ménages chez les locataires de l'AFL qui poursuivent leur trajectoire résidentielle ailleurs et accèdent pour certains à la propriété.

¹⁵ Cette catégorisation reprenait les expressions utilisées par les enquêté-es lors des entretiens en 2011 (« petite classe moyenne », « ni riche, ni pauvre ») et la sensation alors exprimée de se trouver dans une position sociale intermédiaire. En conclusion, le rapport reprenait la notion de « petit moyen », proposée pour désigner des occupants d'un quartier pavillonnaire en banlieue parisienne se situant à la frontière des classes populaires stables et des petites classes moyennes. Voir : CARTIER M. *et al.*, 2008, *La France des « petits-moyens »*. *Ethnographie de la banlieue pavillonnaire*, La Découverte.

¹⁶ Pour mémoire, en 2011, 33 ménages habitant la nouvelle offre privée, correspondant à la première phase de reconstruction de la Duchère, ont été rencontrés. Ils résident dans 7 opérations de 233 logements et se répartissent comme suit : 26 ménages propriétaires et 2 locataires habitent 5 résidences majoritairement en accession à la propriété ; 7 ménages sont locataires dans deux opérations de la Foncière Logement.

¹⁷ Voir : Lelévrier C. (dir.) *et al.*, 2011, *Diversification de l'habitat et mixité sociale dans les opérations de rénovation urbaine*, Rapport pour le PUCA, p. 50-57.

Ce chapitre propose donc d'analyser les logiques de ces mobilités et ancrages en les situant dans des trajectoires sociales et résidentielles au long court. Pour cela nous nous basons sur un matériau composé de 21 entretiens qualitatifs auprès des ménages restés, de 9 questionnaires administrés auprès des ménages arrivés entre 2012 et 2017 et de conversations téléphoniques¹⁸ avec 6 ménages partis que nous avons pu contacter. Notre perspective longitudinale a impliqué également de retourner au matériau récolté par la précédente enquête en 2011 et de procéder à sa revisite¹⁹ afin de le rendre comparable à celui constitué en 2017. Cette démarche nous est parue nécessaire pour faire ressortir les spécificités des ménages rencontrés sur le plateau de la Duchère, alors que l'enquête de 2011 portait sur trois sites (Le Lièvre d'or à Dreux, La Duchère à Lyon, Beauval et La Pierre-Collinet à Meaux), mais surtout pour les enrichir du travail secondaire effectué sur le matériau de cette enquête passée. La recherche conduite en 2017 a été l'occasion de reprendre et de préciser, parfois en les recodant, deux des éléments recueillis en 2011 : la profession et les revenus des membres des ménages. Les PCS attribuées aux ménages avaient été établies à partir de la profession de la seule personne rencontrée. Ce traitement opéré en 2011 avait conduit par exemple à compter 12 ménages comme appartenant à la PCS « Cadres et professions intellectuelles supérieures » alors que seule une personne du ménage occupait une profession de cadres. Il nous a semblé important de rectifier ce biais dans la mesure où 22 ménages sur 33 sont des couples (avec ou sans enfant). Nous avons donc renseigné la profession précise de l'enquêté-e et de leur conjoint-e afin d'y associer une PCS détaillée de niveau 3. Cela a permis de proposer une nouvelle catégorisation de la position sociale des 33 ménages rencontrés qui prend en compte les deux membres du couple. Quant aux revenus des ménages, ils ont été exprimés par unité de consommation, calcul couramment utilisée dans les enquêtes de l'INSEE afin de comparer des ressources de ménages aux compositions inégales. Ce traitement des caractéristiques des ménages nous a permis d'analyser plus finement comment les ménages rencontrés se situent dans l'espace social.

En définitive, nous verrons dans ce chapitre selon quelles logiques les ménages de l'offre neuve privée sont restés ou partis de la Duchère et de quelles manières ces arbitrages s'inscrivent dans divers systèmes de contraintes. Lors de l'enquête, nous avons en effet été frappées par l'hétérogénéité du peuplement qui dépasse la division entre les deux statuts d'occupation de propriétaire et de locataire. La recherche de 2011 avait bien mis en avant une diversité de trajectoires résidentielles, mais celle-ci se rapportait principalement à des critères d'âge, indiquant le moment de la trajectoire résidentielle, de composition familiale et de statuts résidentiels actuel et antérieur et permettait ainsi de décliner des profils de ménages des plus

¹⁸ En raison de l'objet principal de l'enquête et de la méthode adoptée, les informations récoltées sont lacunaires pour ces ménages. Le contact a été pris par téléphone ou sur internet (mail ou facebook) et nous n'avons pu contacter que la moitié de ces ménages. Nous avons pu discuter avec ces 6 personnes retrouvées et aborder brièvement quand ils le souhaitaient les dates et raisons de leur départ ainsi que leur nouveau lieu de résidence et statut d'occupation. Ces informations ont néanmoins pu être recoupées avec ce que l'on savait de la situation de ces ménages en 2011, éclairant ainsi les éventuelles spécificités des profils des 12 ménages partis.

¹⁹ Voir les précisions faites en introduction de ce rapport sur notre démarche de « revisite » d'une enquête collective réalisée en 2011 par une équipe de recherche à laquelle nous étions associées.

« passants » aux plus « sédentaires ». Le réexamen des données de 2011 et l'enquête de 2017 nous conduit à réviser l'idée selon laquelle ces « nouveaux habitants » se rattachent uniquement à des « petites classes moyennes » ou « petits moyens » pour insister sur les différences sociales qui séparent les ménages enquêtés. Certains ménages rencontrés à la Duchère en 2011 se situent bien à la frontière des classes populaires et des classes moyennes, pouvant être définis comme des « petits moyens » (Cartier et al., 2008). Cependant, nous avons rencontré une majorité de classes populaires²⁰, plus ou moins stables et issues pour la plupart de l'espace local qui comprend le quartier de la Duchère mais également les communes cossues de l'Ouest lyonnais. Par ailleurs, la diversification de l'habitat semble avoir également attiré des classes moyennes originaires de Lyon ou de l'extérieur de la région lyonnaise.

1. Un peuplement hétérogène en 2011

Afin de saisir les sens divers des trajectoires des ménages rencontrés en 2011, nous proposons tout d'abord de revenir sur leurs caractéristiques relevées lors de cette première enquête qui donne à voir l'hétérogénéité du peuplement des nouvelles résidences. Nous avons vu que l'offre proposée à la Duchère est particulièrement importante et appartient à une gamme plus élevée que dans d'autres cités HLM de l'agglomération tout en restant attractive en regard des prix lyonnais. Dans de telles conditions, qui sont les ménages qui ont accédé à ces nouvelles opérations ?

Nous savons peu de choses des 33 ménages accédants de la première phase du programme de reconstruction, si ce n'est que ce sont pour moitié des jeunes ménages – 50% des chefs de ménages ont moins de 35 ans – et qu'il s'agit en grande majorité de primo accédants (75%). Pour ce qui est de leurs revenus, les données récoltées par les acteurs locaux auprès des promoteurs font apparaître que 21% des ménages ont des revenus supérieurs aux plafonds PLS et au moins 64% des ménages disposent de revenus supérieurs aux plafonds PSLA, dont les montants sont légèrement supérieurs aux plafonds PLUS²¹. De ce point de vue, une majorité d'entre eux appartient au tiers supérieur de la population nationale, dotée de revenus trop élevés pour prétendre à un logement social. Cela les distingue nettement des ménages résidents à la Duchère dont le revenu médian par Unité de consommation en 2010 est de 15 674 euros, ou plus encore, des ménages résidents de l'IRIS du Plateau dont le revenu par unité de

²⁰ Nous privilégierons dans ce rapport la notion de « classes populaires » à d'autres expressions comme par exemple celle de « catégories modestes ». Elle s'inscrit tout d'abord dans une analyse selon laquelle la société est structurée en groupes sociaux qui occupent des positions inégales et sont reliés par des rapports sociaux de domination qui prennent, selon un héritage wébérien, plusieurs dimensions (économique, culturelle, statutaire et politique). La notion de « classes populaires » proposée par Olivier Schwartz permet à la fois d'envisager les tensions et divisions internes qui traversent ce groupe, mais implique également de s'interroger sur les traits communs qui traversent ses différentes fractions. Voir : Schwartz O., 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », <https://laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html>, consulté le 20 octobre 2018.

²¹ Source : GPV La Duchère, 2012, *Tableau commercialisation GPV – octobre 2012*.

consommation en 2010 est de 10 514 euros²². Enfin, il semble qu'ils disposent de ressources économiques plus importantes que les propriétaires très modestes des programmes neufs livrés aux Minguettes²³. Mais ces données laissent dans l'ombre les inégalités de revenus qui traversent ces ensembles statistiques. Les nouveaux résidents de l'offre privée disposent de revenus stables et plus élevés que ceux des classes populaires plus précaires qui habitaient déjà la Duchère, mais ils présentent des écarts notables : ils sont compris entre 500 et 2381 euros mensuels par unité de consommation (UC), dont 3 ménages gagnant moins de 1000 euros, 10 touchant entre 1000 et 1600 euros et 9 disposant de plus de 1800 euros. Cela recoupe en partie des différences de positions dans le travail, de niveaux de diplômes, des familiarités diverses avec l'espace local et différentes étapes de trajectoires sociales et résidentielles.

Concernant les locataires des deux résidences enquêtées de la Foncière Logement, les données d'ensemble mises à disposition par les agences de location concernent le type de composition familiale (célibataire, couples et couples avec enfants), les professions occupées et les revenus déclarés en 2012 et en 2017. Malgré leur caractère lacunaire – les informations ne sont pas systématiques pour chaque occupant ce qui fausse les chiffres d'ensemble – ou approximatif en ce qui concerne les professions renseignées – qui reprennent des libellés trop larges pour être codés précisément d'après la nomenclature des PCS –, ces éléments permettent de situer les locataires de cette nouvelle offre parmi des franges légèrement supérieures à celles présentes parmi les occupants de l'offre en accession à la propriété. En effet, les revenus mensuels nets déclarés par unité de consommation sont plus élevés que ceux des propriétaires puisqu'ils sont en moyenne de 1944 euros et oscillent entre 1350 euros et 3700 euros par mois et par unité de consommation. Les professions des locataires qui ont été recensées les rattachent principalement aux groupes ouvriers ou employés et aux professions intermédiaires (chef de chantier, responsable logistique, assistante de direction, technicien d'installation). Si on les examine à l'échelle des ménages, on peut dire que les professions faisant référence à des statuts de cadres sont très minoritaires (1 dans la résidence Edith, 3 dans la résidence des Balmes). Il apparaît donc que les locataires de la Foncière Logement appartiennent plutôt à des classes populaires stables ou des petites classes moyennes qui ne sont pas si éloignées de certains ménages propriétaires. Tout comme les propriétaires, ces traits généraux masquent des différences internes importantes, comme le laisse deviner la fourchette des revenus recensés. En reprenant les caractéristiques plus précises des 33 ménages rencontrés en 2011 ainsi que le moment de la trajectoire dans lequel ils se situent, cinq principales catégories peuvent être dégagées : des jeunes ménages appartenant aux classes populaires, issues en partie de l'espace local mais aussi de migrations récentes, plus contraints financièrement ; des ménages de classes populaires en fin de carrière résidentielle qui sont tous propriétaires et saisissent avec cet achat

²² Ces deux revenus étant largement inférieurs aux plafonds PLUS qui oscillent entre 19 225 et 49 414 euros de revenus fiscaux annuel selon la composition du ménage. Source : Ville De Lyon - Direction du Développement territorial, 2015, *Fiche territoire La Duchère*, p. 10.

²³ Ces ménages ont des revenus en moyenne inférieurs de deux tiers aux plafonds PLI, niveau le plus élevé possible qui a été fixé par la municipalité (Gilbert, 2014, p. 449).

à la Duchère une opportunité de rester ou de revenir dans l'espace local et de connaître une ascension résidentielle qui reste cependant fragile ; des jeunes ménages de petits-moyens davantage dotés économiquement qui sont issus majoritairement des classes populaires et qui ont connu une petite ascension sociale ; des jeunes ménages de classes moyennes composées de catégories intermédiaires ou des petits cadres résidant à Lyon et qui trouvent à la Duchère l'occasion d'accéder pour des tarifs exceptionnels à des biens plus grands et aux configurations originales (terrasses, duplex) ; enfin des ménages de classes moyennes qui vivaient à Lyon et sont venues vivre à la Duchère suite à une séparation et à une déstabilisation de leur situation. Selon leur appartenance sociale, ces ménages n'ont pas donné le même sens à leur achat dans le quartier.

- Des jeunes ménages populaires plus fortement contraints

Les sept jeunes ménages de classes populaires regroupent des ouvriers et des employés qui sont âgés de moins de 33 ans. A l'exception d'une jeune femme célibataire, il s'agit de jeunes couples. Ils disposent de revenus stables mais modestes, compris entre 1400 et 1600 euros par mois et par unité de consommation. Peu ou non diplômés, le niveau de diplôme le plus élevé étant le BTS, ces personnes sont entrés jeunes sur le marché du travail (entre 16 et 20 ans), ce qui relativise l'acquisition précoce du statut de propriétaire pour les accédants. Les femmes occupent des emplois dans des entreprises où peu d'évolutions salariales sont possibles (vendeuse dans la grande distribution, employée administrative dans une petite entreprise) ou sont employées à leur compte au domicile de particuliers sous des statuts très précaires (chèques emplois services). Les hommes sont ouvriers du bâtiment ou dans la restauration industrielle, pour certains récemment stabilisés dans l'emploi ce qui a souvent déclenché le projet d'acheter. Si une des femmes a grandi dans une des barres de la Duchère avant de s'installer en location privée à Tassin, aucun de ces ménages n'habitait précédemment dans le quartier. Avant d'arriver dans le quartier, ils résidaient plutôt dans le locatif privé et dans l'ancien (sauf une qui a vécu en HLM) et habitaient à Villeurbanne, dans le centre de Lyon ou à proximité de la Duchère (à Vaise dans le 9ème et dans la commune voisine de Tassin-la-Demi-Lune). Deux ménages ont migré depuis peu du Portugal et sont passés par le parc locatif privé dans le quartier voisin de Vaise (9ème arrondissement) ou dans le centre près de la Part-Dieu.

Pour les propriétaires, il s'agit d'un premier achat et celui-ci a été rendu possible par un emprunt pour la totalité du montant, entraînant des durées de remboursement importantes comprises entre 22 et 25 ans. Cet investissement repose le plus souvent sur le couple, tenu à la bi-activité pour pouvoir faire face aux remboursements de l'emprunt. Dans deux cas, cette bi-activité est très précaire puisque les deux femmes sont femmes de ménage sous un statut qui ne garantit pas un revenu régulier (chèques emploi services de gré à gré) et qu'elles s'occupent de leurs enfants en bas âge. L'acquisition du logement peut aussi s'inscrire dans un projet familial qui

apporte des ressources importantes au moment de l'achat. C'est le cas d'Estelle Giroux²⁴, âgée de 23 ans au moment de la signature de l'acte de vente. Alors jeune salariée, disposant d'un revenu à peine plus élevé que le SMIC (1200 euros net par mois), elle a pu acquérir son logement grâce à un apport de 40 000 euros fourni par sa mère. C'est suite au divorce de ses parents, à la vente de l'appartement familial et au choix de sa mère de vivre dans un logement social et d'investir pour sa fille que cette aide familiale a pu lui être versée. Prenant la forme selon Estelle d'une « avance sur héritage », on voit bien ici que l'achat découle d'une stratégie familiale de constitution et de transmission d'un patrimoine, malgré sa fragilisation par une rupture conjugale.

Le choix d'acheter à la Duchère a généralement été fortement influencé par des proches qui se sont lancés dans le projet également. Par exemple, Mme Huong a bénéficié, en même temps que son frère, de contacts et de compétences administratives transmis par leur sœur. L'extrait suivant illustre bien l'effet d'entraînement que le projet d'une des membres de la fratrie a suscité sur les autres pour revenir dans le quartier où ils avaient grandi.

Enquêtrice : Donc le moment où vous avez décidé d'acheter et le moment où votre sœur vous en a parlé, c'était en même temps quoi ?

Mme Huong : Oui parce qu'elle avait fait des dossiers pour acheter quoi ! Donc elle a proposé... elle nous a présenté le promoteur en face, quand on a commencé à parler tout ça

Enquêtrice : Et votre sœur elle a acheté longtemps avant vous ?

Mme Huong : Non elle a acheté presque en même temps en fait parce qu'on était chez le même...

Enquêtrice : Le même promoteur ?

Mme Huong : Le même... Elle nous a présenté son banquier en fait. Ainsi que mon frère, on a tous les trois achetés en même temps !

(Mme Huong, 39 ans, employée en boulangerie de grande surface, en couple avec deux enfants, conjoint ouvrier qualifié du bâtiment, 1425 euros mensuels/UC, propriétaire occupante, entretien 2011).

Si ces enquêté-es disent avoir voulu « investir dans l'avenir » en étant propriétaire, leur projet a souvent été revu à la baisse pour s'ajuster à leurs ressources. Souhaitant bénéficier d'une plus grande surface que dans leur précédent logement ou investir dans un projet de maison dans le périurbain ou « au pays » pour les jeunes couples immigrés, ils ont souvent dû se résigner à rester en milieu urbain. La Duchère devient alors un quartier qui offre un certain compromis étant donné les prix avantageux qui ont été pratiqués et le caractère un peu excentré et moins dense du quartier. Mais cet investissement ne va pas sans sacrifices. Les prêts sont contractés pour une durée d'au moins 22 ans et les montants des remboursements et des charges sont élevés au regard de leurs salaires (de 1/3 à plus de la moitié du revenu mensuel du ménage). Plusieurs nous font part des restrictions auxquelles ils sont conduits depuis leur achat, comme l'illustre l'extrait suivant :

Ouais c'est un budget un petit peu serré quoi, pour une bonne cause quoi ! (rires) Les fins de mois c'est un peu dur... mais on s'en sort. Y a pire. On n'est pas au stade à manger que des patates.

²⁴ Tous les prénoms et noms des enquêté-es ont été anonymisés.

Comme on disait, si c'est pour acheter et manger que des patates...On préfère rester en location. On part pas en vacances mais...
(Mme Huong, 39 ans, employée à la boulangerie du magasin Attac, en couple avec deux enfants, conjoint ouvrier qualifié du bâtiment, 1425 euros mensuels/UC, propriétaire occupante, entretien 2011).

Ces jeunes primo accédants connaissent une situation contrainte financièrement. Leur ancrage n'en est pas pour autant assuré en 2011 dans la mesure où trois d'entre eux envisagent une mobilité dans quelques années pour acheter une maison dans l'agglomération ou dans une autre région.

- Des classes populaires en fin de carrière résidentielle

Parmi les propriétaires, on retrouve d'autres ménages populaires plus âgés qui effectuent quant à eux un achat pour se constituer un patrimoine pour leur retraite. Mis à part deux ouvriers qui ont travaillé pendant 25 ans à l'usine à Saint Etienne, ils ont exercé et exercent leurs professions d'ouvriers ou d'employés dans les quartiers centraux de Lyon ou dans les communes de l'Ouest lyonnais. Seuls deux ménages ont connu des petites ascensions en devenant indépendant, les autres ont occupé le même poste pendant toute leur carrière professionnelle. Ils disposent de ressources plus modestes que les jeunes ménages de classes populaires : leurs revenus mensuels par unité de consommation avoisinent les 1100 euros et deux ménages touchent moins de 1000 euros par mois. Plusieurs ont longtemps été locataires du parc social et deux ménages sont issus des secteurs de la Sauvegarde et du Château, franges du quartier les moins déshéritées avant la rénovation urbaine. Tous ces ménages avaient au préalable une connaissance du quartier à plusieurs titres : pour y avoir grandi, y avoir été pour rendre visite à leurs frères et sœurs ou pour avoir vécu dans les communes voisines à l'Ouest de Lyon.

Pour ces ménages la décision d'acheter survient à la suite d'accidents biographiques (rupture conjugale, décès de la conjointe) ou bien suite à la retraite d'un des membres du couple. Deux cas de figure peuvent être distingués. Pour quatre ménages primo-accédants, l'achat est le résultat d'une mobilisation au long court, consistant à épargner pendant de nombreuses années. Les prix pratiqués à la Duchère représentent alors une opportunité exceptionnelle d'acheter à Lyon, où ils ne pensaient pas pouvoir accéder à la propriété un jour. Cet achat se produit parfois après plusieurs tentatives antérieures avortées en raison de la charge trop importante que l'emprunt représentait alors et des revenus limités dont ils disposent. Le cas de Zohra Mabel est intéressant sur ce point. Arrivée d'Algérie à l'âge de 14 ans avec sa famille au début des années 1970, cette enquêtée vit pendant plus de 10 ans à la Sauvegarde. Elle passe son BEP avant d'arrêter ses études pour travailler au Carrefour d'Ecully où elle rencontre son futur mari, jeune immigré algérien, au début des années 1980. Le jeune couple emménage dans le secteur du Château à la Duchère dans un logement social, puis ils déménagent dans un logement plus grand (T5) à la naissance de leur deuxième enfant. Etant tous les deux salariés de Carrefour, ils songent dans les années 1990 à devenir propriétaires d'une maison mais ce projet est contrarié

par la faiblesse de leurs salaires au regard des prix pratiqués dans les communes limitrophes de Lyon. Au cours de l'entretien mené en 2011, elle relativise fortement le bénéfice de leur position résidentielle en la replaçant dans leur trajectoire plus longue et ne manque pas d'exprimer sa déception :

Mon mari il voulait du terrain, pour faire du jardinage, du machin... On a fini dans un appartement ! C'est trop bête parce qu'on aurait pu l'acheter depuis très très très longtemps ! Depuis le début ! On travaillait à deux, y avait de l'argent à ce moment-là à Carrefour ! On était bien bien payés. Et petit à petit on avance dans le temps les maisons deviennent plus chères, on avait des primes qu'ils avaient supprimées, donc le pouvoir d'achat commençait à diminuer drôlement, et du coup après c'était trop cher. On parlait... 1 million de francs la maison ! 1 million de francs, c'était plus possible ! Et attendez un million de francs c'était plus possible déjà, maintenant ça fait 150 000 euros ! Et c'est encore pas... Vous voyez ce que je veux dire ? 150 000 euros pour une maison c'est pas cher ! Mais un million de francs c'était trop cher !

(Zohra Mabed, née en 1961, caissière depuis les années 1970, en couple avec trois, conjoint à la retraite – ancien cuisinier à la cafétéria d'une grande surface, 943 euros mensuels/UC, propriétaire occupante, entretien 2011).

Pour d'autres, l'acquisition de leur logement permet de réinvestir le produit de la vente du bien qui était partagé avec l'ancien-ne conjoint-e. Les durées d'emprunt sont alors très faibles, voire nulles. Dans ce cas également, ces ménages expriment en 2011 une déception suite à leur choix différent de leur projet initial et vécu comme une décision par défaut. Selon les personnes, l'accent peut être mis sur leur volonté d'accéder à une maison dans un cadre propice au développement de pratiques de bricolage ou de jardinage associées à la retraite, ou bien d'acheter dans les secteurs des Monts d'or et des communes limitrophes de la Duchère comme Ecully ou Champagne. Pour les personnes qui ont vécu un temps dans les HLM de la Duchère avant d'accéder à la propriété à la campagne ou dans une autre région, ce retour peut être vécu douloureusement et s'exprimer par une mise à distance des locataires du parc social.

- Des jeunes « petits-moyens » de passage

Les cinq propriétaires, le locataire du privé et les trois locataires de l'AFL que l'on peut rattacher à la catégorie de « petit-moyens » sont des jeunes âgés de moins de 35 ans (sauf un qui a 40 ans), d'origine populaire et qui ont connu une petite ascension sociale.

Ils se situent à la frontière des classes populaires stables et des petites classes moyennes, et sont donc assez proches des jeunes ménages populaires décrits plus haut. Les membres de ces ménages sont tous diplômés d'un niveau bac+2, l'un d'eux au moins occupe une position intermédiaire dans le travail et ils disposent de revenus légèrement plus élevés (supérieurs à 1600 euros et pouvant atteindre 2000 euros mensuels par UC). Parmi les professions exercées, on retrouve par exemple celle d'infirmier ou infirmière en clinique ou dans un hôpital public, celle de chef de chantier du bâtiment, d'éducateur sportif ou encore de commerciale chez Bouyghes. Le deuxième membre du ménage est toujours rattaché aux catégories d'employé ou d'ouvrier, formant ainsi des ménages hétérogames. Ces petits-moyens sont amenés pour plusieurs d'entre eux à effectuer un certain nombre d'heures supplémentaires ou des horaires

du nuit, ce qui augmente sensiblement leurs revenus mensuels. Originaires de Lyon, des communes de l'Ouest ou bien de départements ruraux à l'extérieur de l'agglomération, la plupart habitait depuis plusieurs années à proximité de la Duchère sans connaître le quartier et en s'y tenant donc à distance. C'est l'opportunité des prix et les annonces d'un projet ambitieux qui les fait revenir sur l'image négative qu'ils s'en faisaient. Proches de leur ancien lieu d'habitation où vivent des membres de leur famille, les opérations construites sur le Plateau leur permettent d'accéder à la propriété dans des logements plus confortables et plus spacieux ou de louer un logement neuf et spacieux à des prix inférieurs à ce qu'ils ont pu connaître sur le marché privé.

L'achat du logement a été moins contraint et il ne repose pas sur une mobilisation familiale importante comme c'est le cas des ménages populaires. Les durées d'emprunt restent longues (entre 20 et 25 ans) mais les mensualités sont moins pesantes puisqu'elles représentent un peu plus d'un quart de leurs revenus mensuels net. Cependant, la capacité à rembourser comporte une certaine fragilité dans la mesure où elle repose beaucoup sur la régularité du salaire et des compléments qui lui sont apportés par les heures supplémentaires ou les horaires nocturnes. Cet investissement a pu être l'occasion d'agrandir leur espace de vie. C'est le cas de trois ménages pour qui le changement de statut d'occupation s'accompagne de l'acquisition d'un logement comportant 1 ou 2 pièces supplémentaires que le précédent. Pour deux ménages, il s'agit d'un second achat qui poursuit leur ascension résidentielle. En 2011, leur situation stable au travail et leur position d'accédant moins contraint leur fait envisager plus facilement de déménager pour acheter une maison dans le périurbain ou à proximité.

- Des ménages de classes moyennes ancrées à Lyon

On observe également que des logements ont été achetés ou loués par quelques ménages de classes moyennes âgées de moins de 40 ans. Titulaires de diplômes supérieurs à bac+ 3, ils exercent les métiers de formateurs, enseignante contractuelle à l'université, ingénieur informatique, restaurateur propriétaire de plusieurs établissements et se rattachent ainsi professions intermédiaires ou aux cadres (seul un couple est composé de deux cadres moyens). Par conséquent, leurs revenus sont légèrement supérieurs aux petits-moyens (entre 1800 et 2300 euros mensuels par unité de consommation, sans compter une locataire de l'AFL qui gagne 3000 euros par mois). Néanmoins les propriétaires ont pu bénéficier de plusieurs avantages financiers au moment de l'achat dans la mesure où ils « passaient pile sous les plafonds », pour reprendre l'expression de l'un des enquêtés. Deux d'entre eux étaient propriétaires auparavant et ont pu dégager un apport important lors de la vente de leur ancien logement. Les autres ont pu compter sur des aides familiales conséquentes de façon à constituer un apport dont le plus bas est de 10 000 euros. Malgré ces conditions favorables, les coûts liés à leur logement représentent une proportion non négligeable de leur budget (de 1/3 à la moitié des revenus).

Ces ménages n'ont pas d'attaches particulières à la Duchère et ne connaissaient pas le quartier avant de s'y installer. Leur précédente adresse était située à Lyon, excepté pour un couple qui, après avoir acheté un appartement à la Guillotière, a vécu 3 ans et demi dans la Loire à une centaine de kilomètres de Lyon. Mais ces ménages sont très souvent « lyonnais par adoption », comme nous le précisent certains enquêtés. Ils ont grandi dans des espaces ruraux dans des départements proches (Ardèche, Bourgogne, Haute-Savoie) ou dans des villes françaises plus éloignées (Paris, Nantes). Ce logement à la Duchère intervient finalement après plusieurs années passées à Lyon dans le parc locatif privé et ancien, souvent d'anciens quartiers populaires du centre en gentrification (La Croix rousse, la Guillotière). Hormis trois célibataires qui occupent des postes de petits cadres, les autres ménages sont des couples dont quatre ont des enfants de moins de 3 ans. Devenir propriétaire à la Duchère leur permet de poursuivre leur trajectoire résidentielle dans Lyon et d'acquérir un logement neuf aux surfaces très avantageuses et aux caractéristiques parfois qualifiées d'exceptionnelles (duplex, grandes terrasses, typologie proche de l'habitat individuel). Les qualités annoncées du bâti reviennent à plusieurs reprises comme un élément qui a retenu leur attention, après le prix exceptionnel du logement. Considéré comme un bon investissement dans un programme perçu de façon positive, leur achat est néanmoins envisagé comme une étape dans un parcours dépendant jusqu'ici de leurs évolutions professionnelles.

- Des femmes de classes moyennes déstabilisées suite à une séparation conjugale

Trois autres nouvelles propriétaires à la Duchère appartiennent aux classes moyennes. Ces trois femmes sont assistante de direction, professeure de danse et femme au foyer devenue tardivement secrétaire à temps partiel et retraitée en 2011 et sont ainsi rattachées à des catégories socio professionnelles différentes (profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises, ancienne employée administrative d'entreprise et profession de l'information, des arts et du spectacle). Elles s'installent toutes les trois à la Duchère suite à des séparations conjugales. Ayant déjà été propriétaire de leur logement familial, elles disposent d'un apport conséquent (entre 60 000 et 23 000 euros) qui leur permet d'acquérir leur logement sans contracter d'emprunt pour plusieurs années, de pouvoir acheter un logement suffisamment grand et compenser de cette manière la déstabilisation qu'elles ont vécu, ou encore de bénéficier de mensualités réduites. Dans tous les cas, la superficie avantageuse et l'appréciation positive de ces typologies de logements neufs est mise en avant comme un élément déterminant de leur choix.

Avant de s'installer dans le quartier, toutes les trois vivaient à proximité de la Duchère dans le quartier de Vaise dans le 9ème arrondissement ou dans la commune de Champagne-au-Mont-d'or, jouxtant le quartier. Obéissant à une certaine contrainte liée aux prix en vigueur dans leurs précédents espaces de résidence, elles saisissent l'« occasion exceptionnelle » proposée par ces programmes neufs de la diversification. Mais au-delà de ce déterminant économique, le choix d'acheter dans le quartier répond à une appréciation positive de l'habitat neuf qui y est construit,

de ses normes écologiques et à un goût pour les quartiers « mixtes ». C'est le cas de Sylvie Faucher qui met en avant son intérêt pour l'expérimentation menée dans le quartier :

Je n'avais pas de préférence [pour du neuf], par contre ce qui m'intéressait aussi ici c'est le projet de ville, ce projet de mixité [...] j'ai toujours aimé les choses assez mélangées, les univers différents et je trouve que pour ça c'est assez riche ici : il y a des français d'origine, des Maghrébins, des blacks, il y a un couple avec une femme d'origine indienne au premier étage... et ça je trouve ça bien, j'aime bien. Je trouve que c'est un peu la richesse aussi de ce quartier et de cette résidence.
(Sylvie Faucher, 50 ans, professeure de danse indépendante, célibataire, 1800 euros par mois, propriétaire occupante, entretien 2011).

L'une d'elles, immigrée algérienne, a grandi à la Duchère et voit dans cet achat l'opportunité de renouer avec un quartier apprécié où elle conserve des souvenirs marquants de son arrivée en France. Si en 2011 elles ne se voient pas toutes rester « éternellement » dans leur logement et le quartier, ces femmes sont investies à des degrés divers dans des sociabilités locales et des structures associatives au sein du quartier. Ce nouveau départ leur permet de reconstruire un ancrage perdu après une séparation, de s'assurer une stabilité et de retrouver autant que possible un confort passé.

2. Six ans après : des perspectives hétérogènes

Cette diversité des profils se matérialise six années après par des choix résidentiels différents qui consistent à partir ou à rester dans leur logement selon diverses modalités. Rester ou partir ne se présente pas de la même façon selon les positions sociales et les perspectives futures des ménages. Ces différentes perceptions de la mobilité ou de l'ancrage des occupants de la nouvelle offre privée ouvrent des pistes de compréhension des rapports différenciés qu'ils entretiennent avec leur lieu de résidence et le quartier.

En 2017, près de la moitié des occupants de l'offre en accession (9 propriétaires et un locataire) est partie. Trois ménages propriétaires que nous avons pu rencontrer ont vendu ou sont sur le point de vendre leur logement, et cinq locataires de l'AFL ont déménagé. Ces départs concernent majoritairement des jeunes couples (10 sur 15), le plus souvent avec des enfants en bas âge. Ils se démarquent aussi par la stabilité de leur situation professionnelle et de leurs revenus. Seuls deux ménages de classes populaires sont partis, alors qu'ils sont les plus nombreux dans notre échantillon (13 ménages sur 33, dont 10 propriétaires). Lorsqu'ils partent, la grande majorité des ménages que nous avons réussi à recontacter ou que nous avons rencontrés en entretien (9 sur 15) ont acheté ou sont en cours d'achat d'un logement individuel situé à l'extérieur de Lyon, dans le périurbain de l'agglomération ou dans d'autres départements de la région. Ce changement est rarement lié à un seul facteur et la poursuite de leur parcours résidentiel prend des contours variés. Plusieurs profils peuvent être dégagés et montrent que le fait de rester ou de partir prend des sens et des modalités matérielles diverses selon les positions sociales des ménages.

- Des classes populaires qui ont moins de possibilités de partir

Les ménages de classes populaires, quel que soit le moment de leur trajectoire, semblent moins enclins à partir du quartier. Cela correspond pour beaucoup à des contraintes qui pèsent sur leur budget et aux faibles possibilités d'acheter un logement ailleurs. Devenus propriétaires à la Duchère à défaut de pouvoir acquérir un bien ailleurs, ces ménages ont des revenus peu élevés qui ne leur offrent pas d'autres marges de manœuvre.

Lorsqu'ils sont en fin de parcours résidentiel, toute amélioration de leur situation n'est pas véritablement envisageable. Le seul enquêté à être parti possédait un capital immobilier important et avait connu une ascension sociale rendant inenvisageable de cohabiter avec des locataires du parc social, qu'il juge négativement. Jean-Pierre Giordano a 60 ans et vient de perdre son épouse lorsqu'il achète son logement situé en bordure de la Duchère, à la frontière des communes d'Ecully et de Champagne. Cet investissement correspond à la fois à un projet qu'ils avaient avec sa femme de revenir à Lyon où ils avaient vécu et où leurs enfants se sont installés. Mais il s'agit également d'un retour dans un quartier qu'il a bien connu avant de connaître une ascension résidentielle. Ayant vécu à la Duchère au début des années 1980, ce couple appartenant aux classes populaires avait alors connu une ascension sociale. Ouvrier dans le bâtiment, Jean-Pierre Giordano devient indépendant (conducteur de taxi) puis il trouve un poste de chauffeur pour la société Sanofi dans le Sud. Là-bas le couple achète une maison familiale avec un grand jardin à Saint Raphaël qui connaît une valorisation financière très importante. Lorsque sa femme décède, il décide de réaliser leur projet commun et investit dans un appartement sur la côte d'Azur destiné à la location saisonnière et dans cet appartement à la Duchère où il s'installe. Si ce bien est perçu comme un placement qui lui permet de mettre en valeur son parcours de vie, la déconvenue est grande lorsqu'il constate que l'opération mitoyenne gérée par l'OPAC du Rhône n'est pas tout à fait séparée de la copropriété où il vit. Impliqué dès son arrivée dans la gestion de la résidence en tant que président du conseil syndical, il fait état en 2011 de son exaspération liée avant tout au partage d'espaces communs avec les locataires de l'OPAC. En effet cette cohabitation est vécue comme une remise en cause de son statut de propriétaire dans la mesure où il ne maîtrise pas l'ensemble des usages et pratiques qui ont cours dans les parties communes. Son jugement de la situation est très sévère, évoquant son impression de s'être fait « rouler dans la farine ». La situation n'est selon lui pas tenable et il dit avoir décidé de vendre quatre ans après être entré dans les lieux, préférant rembourser la TVA à 5,5 dont il avait bénéficié et emménager en location à Lyon avec sa nouvelle compagne, que de rester propriétaire en bordure du quartier de la Duchère.

Les plus jeunes ménages appartenant aux classes populaires ne sont pas tous non plus en mesure de partir. La stabilité professionnelle et les petites ascensions sociales sont des facteurs qui semblent déterminants à l'établissement d'un autre projet d'achat. En effet, deux d'entre eux connaissent des petites ascensions sociales soit par une stabilisation de leur situation professionnelle qui rend possible l'achat d'une maison, soit par la mise en couple qui rend

envisageable de poursuivre sa trajectoire ailleurs. Ils se rapprochent alors des petits moyens qui ont accédé pour beaucoup à un logement individuel et sur lesquels nous reviendrons. Pour les autres, leur situation économique ne s'est pas améliorée depuis 2011 et elle s'est même parfois dégradée. Dans ces conditions, avoir un statut de propriétaire est déjà salué comme un accomplissement qui compense les difficultés rencontrées dans la sphère professionnelle. Le cas de Chantal Rouget illustre bien cette situation. Cette femme est née à Lyon à la fin des années 1960 et est âgée de 43 ans lorsqu'elle accède à la propriété dans le quartier. Originnaire d'un milieu populaire – sa mère était pompiste dans une station essence et son père carrossier (ouvrier qualifié) chez Peugeot – elle a grandi dans les Monts d'or et elle tient à cet ancrage dans l'Ouest. Elle aurait souhaité y retourner ou bien emménager dans les communes limitrophes de l'Ouest de Lyon, espace où elle a toujours vécu après être partie du domicile parental. Aide-comptable chez Engie depuis 13 ans, elle fait part lors de l'entretien en 2017 des pressions qu'elle vit dans son travail, suite à plusieurs restructurations qui ont alourdi ses missions. Même si elle avait entamé des démarches pour faire évaluer son bien et avait calculé qu'elle pourrait en tirer une plus-value d'environ 15 000 euros, permettant d'emprunter pour acheter ailleurs qu'à la Duchère, elle se résout finalement à négocier une rupture conventionnelle avec son employeur. Cela survient quelques semaines après l'entretien, suite à des crises d'angoisse qui avaient alors déjà été évoquées et plusieurs arrêts médicaux. Lorsque nous la rappelons pour un complément d'information, elle nous explique être inscrite au chômage et avoir des difficultés à trouver des formations ajustées à ses faibles qualifications et au fait qu'elle soit désormais âgée de 51 ans. Malgré sa volonté exprimée à plusieurs reprises de partir du quartier où elle dit ne pas se sentir bien, sa situation rend impossible tout projet de vente pour acheter ailleurs.

Parfois, la précarité de l'emploi peut se doubler d'une situation familiale instable qui rappelle aux enquêtées la fragilité d'un achat qui repose sur le couple. Olivia De Carvalho fait partie des jeunes ménages populaires et primo arrivants qui voient dans leur achat à la Duchère une manière de s'assurer une stabilité dans leur situation. Originaires tous les deux du Portugal, ils occupent avec son mari des emplois peu qualifiés qui n'assurent pas toujours un revenu régulier. Si son mari est chauffeur routier et a trouvé une certaine stabilité dans ses missions, elle a travaillé comme femme de ménage de gré à gré auprès de particuliers (payée par des chèques emploi services) faute de trouver un emploi d'ATSEM, correspondant à la qualification qu'elle avait passé pour cela dès son arrivée en France. En 2017, elle est employée comme ATSEM en CDD pour une année dans l'ancienne école de son fils. Mais l'expérience des précédentes années augure d'une situation très incertaine pour la suite. Surtout, la jeune femme souhaite se séparer de son conjoint mais se retrouve selon ses propres termes « coincée » par le crédit qu'ils ont contracté ensemble. Ici le statut de propriétaire a fonctionné comme une protection mais implique aussi des sacrifices importants dans la sphère privée. Depuis 2011, cette enquêtée a éprouvé des contraintes liées à sa précarité sur le marché de l'emploi, redoublées par une

situation conjugale non désirée mais sans laquelle elle connaîtrait un important déclassement social.

- Des petits moyens qui poursuivent leur ascension résidentielle

Cinq jeunes ménages de petits moyens partent de leur logement à la Duchère afin de poursuivre leur trajectoire en achetant un logement individuel dans le périurbain. Parmi eux, on retrouve un locataire de l'AFL mais qui n'a pas pu être recontacté. Les perspectives résidentielles des quatre autres sont assez proches de celles rencontrées par les ménages les plus stables des classes populaires en début de trajectoire résidentielle. Bien qu'ils s'en distinguent légèrement par leurs positions professionnelles plus élevées, ils ont pour point commun de se tourner exclusivement vers l'achat d'un terrain dans le périurbain de l'agglomération, sauf un qui déménage en Savoie. Cela les différencie des deux ménages de classes moyennes qui accèdent à une maison dans l'ancien. Pour les propriétaires petits moyens qui sont partis, il s'agissait de primo accédants en 2011. Ceux qui restent ont donc tous acquis à la Duchère après un autre achat.

Ce départ s'accompagne souvent d'une mutation professionnelle ou d'un changement d'emploi ou bien il ouvre des possibilités de transformation des conditions de travail. Cela laisse apparaître des formes de pénibilité au travail importantes pour ces petits moyens. Pour Fabienne Fayol par exemple, son départ dans le périurbain lointain est lié à sa mise en couple avec son compagnon qui est garagiste non loin de la commune où ils ont pu trouver un terrain. Mais ce déménagement lui permet aussi d'envisager l'installation de son cabinet d'infirmière et de quitter l'hôpital public où elle travaille depuis maintenant 10 ans. Alors qu'elle travaillait de nuit et faisait beaucoup d'heures supplémentaires quand nous la rencontrons en 2011, elle a directement fait l'expérience des retombées de ce rythme sur sa santé puisqu'elle a été malade d'une tumeur. Son projet de déménagement permet donc de rendre possibles de nouvelles perspectives familiales et professionnelles.

Beaucoup insistent sur les conditions de la vente de leur logement, au cours de laquelle ils ont la sensation d'avoir dû négocier avec les agents immobiliers. Sans que nous ayons les moyens de comparer précisément les modalités de vente de leurs biens, le fait de tenir le tarif envisagé au départ semble un sujet d'inquiétude plus forte que pour les jeunes de classes moyennes qui déclarent simplement souhaiter récupérer la mise investie. Cela va de pair avec un budget plus limité pour finaliser la construction de leur maison. De plus, plusieurs de ces classes populaires stables ou petits moyens ont trouvé des solutions d'hébergement, parfois pendant plus d'un an, par leur réseau amical ou familial et sans passer par une location.

- Des classes moyennes de passage

Parmi les propriétaires, les jeunes ménages de classes moyennes sont moins nombreux à partir que les petits moyens. Quand ils déménagent, cela a lieu dans des conditions distinctes des petits moyens et des classes populaires stables. Trois des quatre jeunes ménages de classes moyennes qui ont quitté leur logement entre 2011 et 2017 accèdent à une maison dans l'ancien, l'un dans l'agglomération lyonnaise, l'autre dans les Charentes. Les raisons qui entourent leur départ renvoient davantage que les précédents à une recherche de confort et de conditions optimales pour l'éducation de leurs enfants. Il s'agit par exemple pour Marc Rouault de ne pas scolariser leurs enfants à la Duchère au niveau du collège, moment de la scolarité qui représente un enjeu particulièrement fort pour les ménages de classes moyennes (Van Zanten, 2001). Si l'école représente un enjeu aussi pour les classes populaires qui souhaitent consolider leur ascension sociale, cela n'implique pas forcément de partir et peut tout à fait se traduire par une inscription dans le privé ou bien par le dépôt d'une demande de dérogation (voir chapitre 3). De plus, le fait de quitter leur logement et d'acheter un nouveau bien n'implique pas le même investissement relativement à leur budget. Le cas de Florian Delafoy et de sa compagne illustre bien la plus grande aisance dans laquelle se fait le départ de la Duchère. Déjà propriétaires auparavant d'un T3 dans le quartier de la Guillotière à Lyon, ils peuvent accéder à une maison en Auvergne tout en conservant un de leur logement Lyon, celui de la Duchère. N'ayant pas réalisé d'entretien approfondi avec eux, nous n'en savons pas plus sur les conditions dans lesquelles s'est fait le choix de vendre l'appartement de la Guillotière. Nous pouvons néanmoins faire l'hypothèse que c'est en raison de la valeur plus importante de ce logement situé en centre ville, dans un quartier où les prix de l'immobilier ont fortement augmenté depuis plusieurs années. Ce cas de figure montre néanmoins que devenir propriétaire bailleur est une des possibilités envisagées par les classes moyennes qui ont investi dans le quartier. Entre 2011 et 2017, trois logements qui étaient occupés par les propriétaires ont été mis en location par les anciens occupants ou achetés par des propriétaires bailleurs.

Les autres jeunes ménages des classes moyennes qui restent ne se projettent pas vraiment à long terme dans le quartier mais leur achat à la Duchère représente une étape résidentielle plutôt appréciée, d'autant que les typologies de logements acquis sont avantageuses. On remarque que les ménages qui restent bénéficient de surfaces et de typologies de logement qu'ils ne pourraient trouver ailleurs. Ceux-ci habitent en particulier dans les configurations particulières proposées dans les ilots 2 et 9, par exemple des appartements disposés en duplex ou triplex, de grandes terrasses parfois de part et d'autre du logement, la présence de pièces supplémentaires aménagées en bureau ou en salle de jeu pour les enfants. A ces conditions matérielles s'ajoute des possibilités de changement professionnel qui leur fait envisager de partir de l'agglomération. Plusieurs d'entre eux ne sont pas originaires de Lyon et la suite de leur trajectoire résidentielle est plus conditionnée aux évolutions de leur carrière professionnelle. Enfin, notons que parmi les trois femmes célibataires qui avaient acheté dans le quartier après une séparation, deux ne sont plus occupantes de leur logement ou sur le point de le vendre

lorsque nous menons les entretiens. Leur achat avait constitué une forme de stabilisation de leur situation mais ne reste qu'une étape dans leur trajectoire. Pour l'une, cela semble être lié à son parcours professionnel qui l'amène à partir et à mettre son appartement en location. Pour l'autre que nous avons pu rencontrer, le départ correspond à la fois à un changement de situation de sa fille qui n'est plus scolarisée au lycée de la Martinière mais aussi au fait qu'elle ne « supporte plus de vivre dans le quartier ». Cette assistante de direction faisait partie des classes moyennes qui avaient finalement accédé à la propriété dans le quartier pour saisir l'opportunité d'un logement spacieux et répondant à des normes de confort nouvelles et écologiques, fait qui n'est pas mis en avant par les autres catégories sociales. Après son divorce, l'achat sans crédit d'un F4 de 88m² à la Duchère lui permettait de retrouver avec sa fille un confort menacé par sa séparation. Mais le fait de passer d'une maison à Champagne à un appartement à la Duchère ne se fait pas sans déception lorsque des malfaçons apparaissent dans la résidence ou suite à des déconvenues liées à des conflits avec des jeunes de classes populaires du quartier. Le cas de cette enquêtée représente bien le décalage qui peut exister pour plusieurs ménages de classes moyennes entre une adhésion morale à la diversité sociale et une distance sociale qui n'est pas vraiment acceptée (voir le chapitre 2).

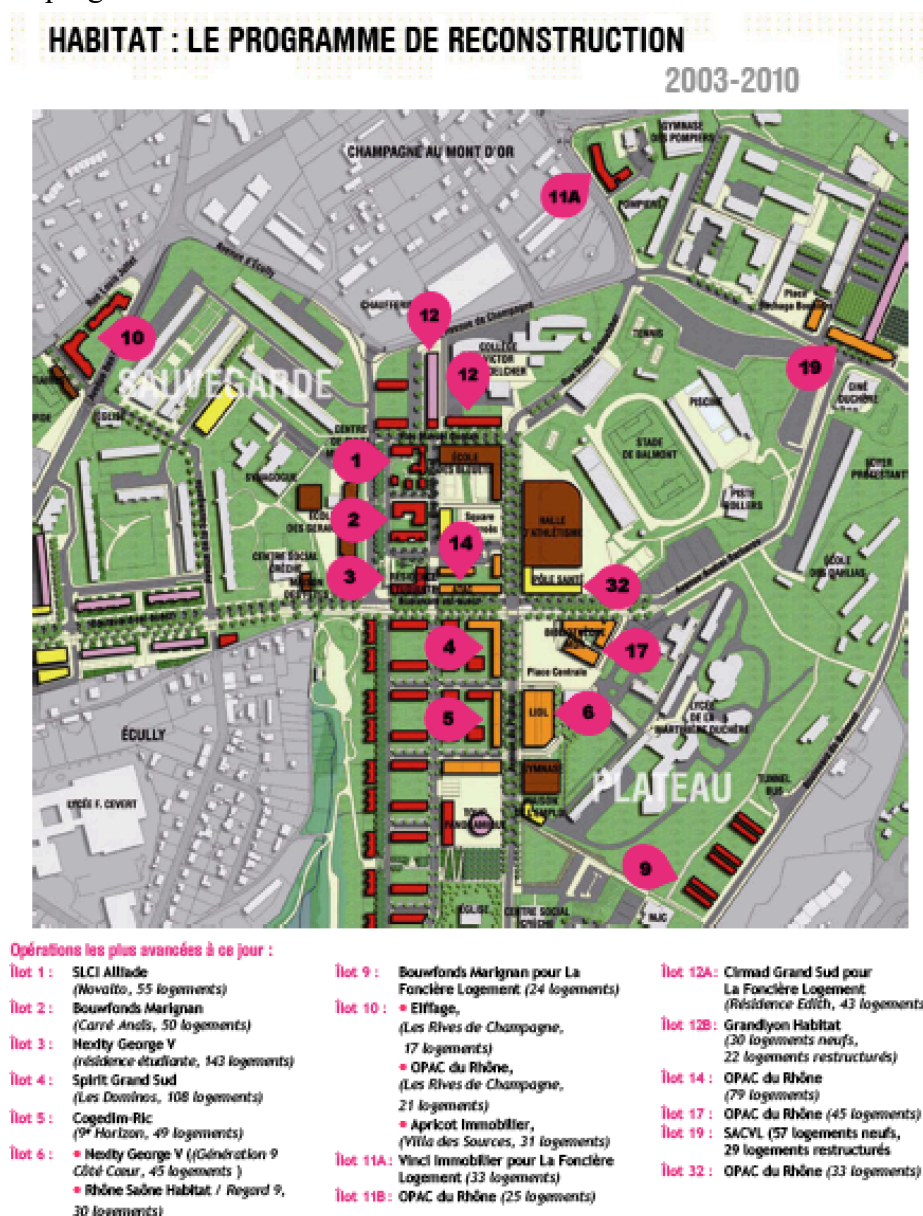
Si une part non négligeable des ménages rencontrés en 2011 sont partis de l'offre neuve proposée par le projet de rénovation urbaine, il ne semble pas que ce soit dans des conditions similaires ni dans les mêmes proportions selon leurs positions sociales. Les classes populaires présentes ont moins de possibilités de partir du fait de leurs conditions plus modestes et de certaines formes de fragilisation qu'elles ont pu connaître en six années. Il semble que les jeunes ménages petits moyens ou de classes populaires stables et les classes moyennes aient davantage quitté le quartier pour accéder à un logement individuel le plus souvent en dehors de Lyon. Le dispositif d'enquête réalisé auprès des nouveaux occupants ne permet pas d'en faire un tableau complet puisque seuls trois d'entre eux ont pu être rencontrés et ont accepté de répondre à nos questions. Néanmoins nous pouvons noter la présence de 3 nouveaux locataires du privé dans des logements qui étaient habités par des propriétaires occupants en 2011. Par ailleurs dans les résidences de l'AFL, nous avons pu observer la présence d'une sous-locataire. Ces quatre nouveaux ménages qui ont un statut distinct de leurs prédécesseurs appartiennent pour trois d'entre eux aux classes populaires. Ce constat cependant limité invite à des approfondissements dans d'autres enquêtes plus systématiques.

Chapitre 2. Le rapport au quartier

Pratiques, cohabitation et projection à la Duchère 6 ans après l'installation des ménages

A l'hiver 2011, la Duchère était en travaux. Les grues, la boue, le bruit du chantier dessinaient le quotidien du quartier (voir photo 1). Une partie des programmes venait d'être livrée et les premiers habitants s'installaient. Certaines des personnes rencontrées étaient déjà là depuis deux ou trois ans, d'autres avaient pris possession de leur logement depuis à peine quelques mois.

Carte n°2 : le programme de reconstructions entre 2003 et 2010



Source : Mission Lyon la Duchère, octobre 2010

Parmi les 33 personnes rencontrées, 16 ont été revues en 2017. Parmi elles, 3 sont des locataires de l'AFL et 13 sont propriétaires occupants. Ces personnes vivent dans des résidences qui se situent sur le Plateau, exceptés trois qui se situent en frange du quartier : deux sont locataires de l'AFL et vivent à Balmont et 1 propriétaire occupante habite à la Sauvegarde.

La vie des habitants rencontrés sur place a évolué depuis 2011 : mise en couple, rupture, départ en retraite, arrivée d'enfants, reprise d'activité professionnelle après un congé parental, reconversion professionnelle sont autant d'événements qui ont modifié les caractéristiques de ces ménages. Les conditions matérielles de leur relation au quartier ont aussi changé. Certes, le nouveau bâtiment du groupe scolaire des Bleuets avait ouvert ses portes en 2011 et le quartier disposait déjà de son collège et de son lycée, mais d'autres équipements étaient en cours de construction. L'avenue Rosa Park n'était pas encore tracée, le parc du Vallon, la place de l'Abbé Pierre ou encore la Halle des sports étaient encore à l'état de projet. Seuls le Simply Market et le Lidl avaient déjà ouvert leurs portes. L'ancien bureau de tabac, appelé « le bar de la Tour » et l'ancienne galerie commerciale n'étaient pas encore démolis. En 2017, le premier volet du Projet de rénovation urbaine (PRU) est achevé : l'ensemble des équipements, des services et des espaces publics ont été livrés. Le quartier en chantier en 2011 est devenu un véritable morceau de ville.

Les premiers habitants de 2011 venus s'installer dans les logements neufs ne sont plus les derniers arrivants à la Duchère. Il y a aussi des « nouveaux » dans les résidences neuves, comme le note Zohra Mamed, habitant la Duchère depuis les années 1970 et propriétaire occupante dans un programme neuf depuis 2011, pour désigner les habitants occupant un bien de seconde main. En effet, certains propriétaires sont partis, en revendant ou en mettant en location leur logement et de « nouveaux » habitants ont pris place.

Les sociabilités de voisinage ont évolué. Les apéritifs saisonniers accompagnant le début de l'aventure collective se sont estompés, la participation et l'engagement des habitants à la fête des voisins ont, pour beaucoup, perdu de leur intensité et les présidents des conseils de copropriété ont passé la main, même si certains restent actifs et investis dans la vie de leur résidence.

Le quartier s'est densifié et les pratiques des habitants ont changé au contact de cette nouvelle configuration socio-spatiale : ils investissent spatialement et socialement leur quartier, se replient sur la sphère privée ou composent avec cette nouvelle donne. L'espace public est

devenu un lieu de cohabitation, tantôt « paisible²⁵ » tantôt conflictuel où les règles, les normes et les convenances de chacun sont mises à l'épreuve de ce nouveau collectif²⁶.

L'appartenance sociale des ménages, le niveau de leur capital économique social ou culturel laissent place à des stratégies différentes : mise à distance, recherche de ses semblables, construction et mobilisation de nouvelles « prises » sur le quartier (Audas, 2011)²⁷, détournement ou retournement du « stigmatisme de la cité »²⁸ sont autant de stratégies mises en œuvre par les habitants pour s'approprier leur quartier. L'ensemble de ces pratiques sociales développées par les personnes rencontrées est à mettre en relation avec les conditions même de leur installation, de leur trajectoire et de leur projection dans ce quartier sept ans après leur arrivée.

Les pratiques socio-spatiales, les modalités de cohabitation dans l'espace public, et la projection résidentielle seront trois axes à partir desquels nous essaierons de comprendre la nature et les caractéristiques des liens que les habitants ont tissés ou non avec leur quartier.

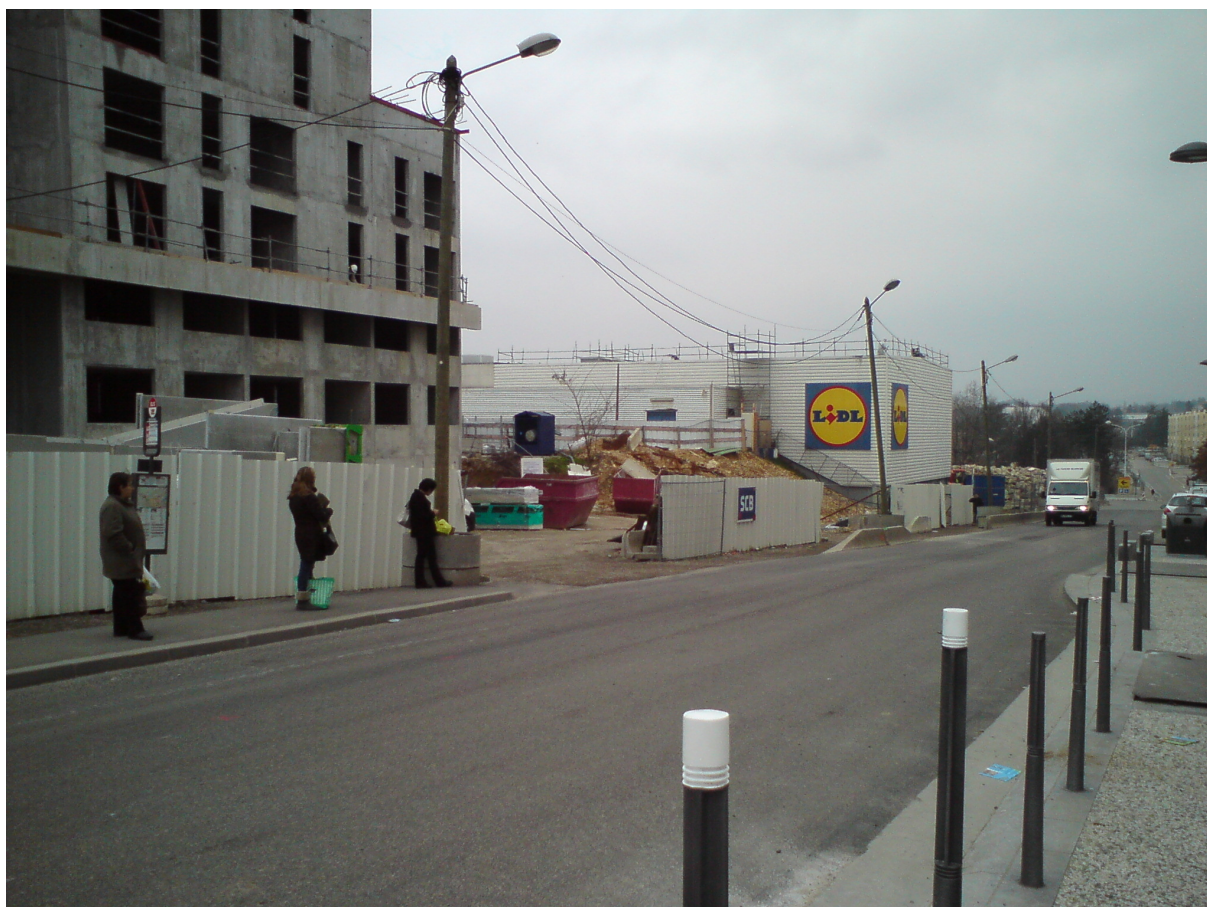
²⁵ Marie-Christine Jaillet utilise le terme de « *cohabitation paisible* » (Jaillet, 2005) pour décrire les modalités de cohabitation visibles dans l'espace public. Au-delà de la diversité sociale, elle propose d'étudier les relations sociales et définir un « *vivre ensemble* » où chacun doit pouvoir « *s'accommoder les uns des autres (...)*. En effet, ce qui donne ce caractère public à l'espace, c'est bien ce « *consensus tacite qu'il est partageable* » (Jaillet, 2005), ou du moins peut en faire le compromis. C'est ce que rappelle Camille Sentenac dans son mémoire « *Espaces publics et mixité sociale dans les quartiers en renouvellement urbain* » (Sentenac, 2018). Ce chapitre dédié à la relation au quartier, s'appuiera donc sur la notion de « *cohabitation paisible* » décrite par Marie Christine Jaillet pour qualifier le rapport au quartier des habitants.

²⁶ Jaillet (2005) et Pinçon (1982) décrivent un ordre social défini par des règles, des normes et des convenances : « *Il peut s'agir d'accepter les normes des autres groupes socialement différents, ou bien de créer de nouvelles normes qui conviendraient à tout le monde* » (Sentenac, 2018, p. 27). Si aucun compromis n'est possible alors des désaccords et des conflits peuvent s'observer et remettre en cause cette « cohabitation paisible ».

²⁷ Nathalie Audas utilise la notion de « prises » (traduction du terme « d'affordances » emprunté à Gibson) pour parler des points d'accroche à partir desquels les individus peuvent établir une relation au lieu. Ces prises « *donnent aux individus les moyens de s'approprier le lieu ou de le rejeter, de s'y engager ou non* » (Audas, 2011, p. 395).

²⁸ Pierre Gilbert rappelle dans sa thèse les propos de Louis Garrel (1985) : « *les stratégies d'un groupe résidentiel stigmatisé pour conjurer l'exclusion prennent des formes variées : elles peuvent consister à détourner le stigmatisme sur le voisinage, dont les multiples défauts (les mauvaises mœurs, le laxisme à l'égard des enfants, la mentalité d'assistés, la saleté, etc.) sont rendus responsables de la dégradation du quartier, mais aussi à retourner le stigmatisme contre d'autres types d'espaces, opposant à l'isolement, l'anomie et l'insécurité des quartiers de centre-ville, la convivialité, la solidarité et la confiance régnant dans leur cité. Il souligne aussi que le retournement du stigmatisme en identité positive, au lieu de logiques de distinction individuelles, se traduit par une norme sociale locale interdisant de chercher à se démarquer socialement : « il importe que nul ne se distingue trop honorablement, du moins dans le registre de comparaisons de statut social » (Gilbert, 2014, p. 91). Ce sont également des mécanismes que nous retrouvons à la Duchère mais qui ne sont pas sans interroger la notion de « légitimité résidentielle » (Gilbert, 2012) sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.*

Photo n°1 – Le quartier de la Duchère en chantier en 2011²⁹



²⁹ Sauf mention particulière, toutes les photos ont été réalisées par l'équipe.

Carte n°3 : Plan d'orientation de la Duchère, 2017



1. Appréciations et pratiques du quartier : un couple parfois turbulent

L'offre du quartier telle qu'elle apparaît dans le discours des enquêté-es se définit de la façon suivante : les équipements publics (la bibliothèque, le stade, les écoles), les services liés à la santé (le pôle médical, la pharmacie), les services financiers (la poste), les espaces publics (le parc du Vallon et la place Abbé Pierre), les commerces (Lidl et le Simply, l'épicerie du Monde, le bureau de tabac, le coiffeur) et les marchés du mardi et du samedi sont cités régulièrement par les enquêté-es. La brasserie, le tacos, l'Express Pizza ou les transports sont aussi présents dans les discours cités uniquement par deux habitants.

Les appréciations positives du quartier couvrent différents registres à la fois esthétiques, pratiques et fonctionnels : le quartier est « *joli* », le parc est « *chouette* », « *y a tout sur place* ». Les descriptions évoquent aussi l'évolution de la forme urbaine : « *les tours sont tombées* », « *le quartier s'est physiquement transformé* » et une vision du changement : « *c'est positif, ça montre que c'est dynamique*. « *C'est un quartier qui n'est pas du tout à l'image de ce qu'il devrait être* », « *L'image du quartier est moins négative qu'au départ* ». Ces appréciations et cette valorisation du quartier dessinent des pratiques différentes : apprécier et valoriser son quartier n'indique pas automatiquement une adhésion sans limite au quartier ou au projet de rénovation urbaine. D'autres stratégies sont à l'œuvre.

Les pratiques de l'espace du quartier sont tour à tour assidues, régulières, quotidiennes ou épisodiques mais dialoguent étroitement avec des lieux situés à l'extérieur du quartier. Ces lieux sont souvent dotés d'une forte portée symbolique et parfois qualifiés par les habitants de « *huppé* » ou de « *bourge* » mais ce sont aussi des lieux très différents de la Duchère : le centre de Lyon, la Croix Rousse, Écully ou Champagne. C'est aussi une logique de complémentarité ou d'opposition qui peut entretenir une mise à distance du quartier. Les pratiques alimentaires, la fréquentation des commerces et les lieux culturels ou de loisirs sont à ce titre révélateurs.

1.1. Les pratiques hors quartier : dimensions sociale, symbolique et biographique

Les commerces situés à Champagne et Écully, deux communes limitrophes à la Duchère et qui appartiennent aux communes bourgeoises de l'Ouest de l'agglomération, bénéficient de cette réputation « *huppée* » (Authier, 2010) et sont souvent mentionnés ou fréquentés par une catégorie d'habitants.

Ces commerces sont fréquentés par les enquêté-es dont les revenus sont les plus élevés de notre échantillon mais n'excluent pas les ménages aux revenus plus faibles. Nous citerons l'exemple d'enquêté-es qui opposent les commerces de la Duchère à ceux de Champagne. Ils invoquent la qualité des marchandises mais aussi la diversité des commerces et des produits, notamment le pain et la viande. Parmi eux, plusieurs enquêté-es ont fréquenté par le passé les commerces

de la Duchère mais ont changé leurs habitudes. Un système d'opposition structure alors leur discours.

La première enquêtée est « une ancienne » du quartier qui a accédé à la propriété en bénéficiant de la TVA à 5,5%. Elle est d'origine algérienne et est arrivée en France à l'âge de 14 ans et s'installe avec sa famille à la Sauvegarde. À son mariage elle quitte le domicile parental pour s'installer dans un logement social à la Duchère en 1982, d'abord dans un T2 puis dans un T5 dont ils deviendront propriétaire. Zohra Mabed a 56 ans au moment de l'enquête en 2017. En parlant de ses courses quotidiennes, elle précise : « *On va à la boulangerie de Champagne. Non on ne va plus à celle-là !* » dit-elle en parlant de la boulangerie du quartier. Elle justifie son choix de la façon suivante : « *Celui-là [à Champagne] il est vraiment extra. (...) Ils font du pain bio* ». Zohra dont les revenus restent très modestes a changé ses habitudes, elle choisit ses commerces dont certains ne sont plus à la Duchère. À plusieurs reprises, son discours met à distance le quartier et sa population : « *Je ne reste pas ici* » dit-elle en décrivant une partie de ses activités quotidiennes. Son univers de choix s'étend au-delà de son quartier, elle évoque entre autres la Part dieu ou Limonest. Elles instaurent une distance physique entre elle et son quartier et surtout, entre elle et la population de la Cité. Nous verrons dans la suite de notre analyse comment cette enquêtée gère ses relations avec les femmes musulmanes de la Duchère au carrefour d'Écully où elle est caissière, et comment elle décrit et émet des jugements moraux sur les jeunes notamment ceux de la Sauvegarde.

Une autre enquêtée, Chantal Rouget, témoigne de préférences similaires en matière de boulangerie en invoquant « le goût » : « *Il y a une boulangerie ici [place Abbé Pierre] mais j'aime pas. J'y suis allée une fois pour voir mais j'aime pas leur pain donc c'est vrai que je préfère la boulangerie de Champagne. Après c'est une histoire de goût* ». Mis au regard de l'ensemble de l'entretien, cette appréciation résonne avec le parcours et l'appartenance populaire de l'enquêtée. Chantal Rouget est originaire de la région lyonnaise, sa mère était pompiste et son père carrossier chez Peugeot à Vénissieux. Elle fait partie des catégories populaires stables de l'échantillon. Cette même enquêtée fréquente aussi les traiteurs à Champagne dont les produits sont différents de ceux proposés par la boucherie Hallal du quartier qu'elle évoque de façon explicite : « *il y a trois traiteurs à Champagne. (...) Si je veux un bon saucisson à cuire bah là malheureusement il y a pas quoi, moi j'aime le porc quoi, je suis désolée mais j'aime le porc et donc là y'a pas de porc donc quoi* ».

Les commerces de la place comme les épiceries ou le Simply ne font pas toujours l'unanimité dans les discours. Ils sont jugés parfois « *trop chers* » et de « *mauvaises qualité* » comme les produits du marché du mardi. Certain-es enquêté-e-es leur préfèrent des producteurs locaux. C'est le cas de Madame Chen : « *Oui légumes et ça, c'est cher quand je calcule. (...) on va dans les fermes, prendre du lait... la viande... légumes... On ne mange pas produits chimiques maintenant* ».

Les pratiques hors quartier consolident aussi une position sociale entretenue à travers les capitaux économiques et culturels nécessaires à certaines pratiques culturelles.

Les enquêté-e-s peuvent énumérer l'offre croissante de restauration dans le quartier (comme le Tacos et pizzeria) et qualifier l'aménagement des terrasses et de la brasserie comme étant « agréables », sans pour autant envisager de les fréquenter. Madame Larbi appartient aux groupes des petits moyens de notre échantillon. Pour elle, c'est important de consommer local comme l'enquêtée précédente. Le sport et la culture font partie de ses activités. Elle fait deux à trois randonnées par an en famille et a inscrit sa fille âgée de dix ans à la danse. Sortir de son quartier est primordial pour certaines activités : *« Moi j'adore les restos, mais pas dans mon quartier... (...) ça ne m'intéresse pas. Parce que si je vais au resto c'est pour sortir, pour voir du monde, pour changer de quotidien (...) un restaurant c'est un plaisir »*.

Un autre enquêtée qui pratique assidûment le quartier accorde autant d'importance à l'offre de proximité qu'à celle proposée à l'échelle de la ville de Lyon. Gérard Blard travaillait aux espaces verts de la ville de Lyon et est à la retraite depuis peu. Il est divorcé et appartient aux catégories stables populaires. Il s'investit pleinement dans le quartier et notamment dans sa résidence mais pour lui « *c'est important* » d'avoir aussi une vie sociale en dehors du quartier. C'est ce qu'il explique en parlant des activités de loisirs et des activités culturelles : *« Je vous dis la halle, le gymnase je sais que y a des activités qui sont en relation avec le centre social et là je reconnais que je ne participe pas à des activités, que ce soit des activités sportives ou culturelles aussi, je les... je les pratique plus à l'extérieur en ville, ouais. Voilà »*.

La fréquentation des commerces alimentaires ou les pratiques liées aux activités culturelles ou de loisirs s'effectuant en dehors du quartier présentent un univers de choix participant au positionnement social des enquêtés-es. La dimension symbolique attachée à certains espaces comme Champagne ou Écully et l'emprunt de codes culturels que l'on retrouve plutôt chez les classes moyennes contribuent à créer une distance entre les habitants de la cité et ceux bénéficiant des logements neufs de la rénovation urbaine. Plusieurs habitants revendiquent également la nécessité d'avoir une vie sociale ou des activités choisies³⁰ en dehors du quartier. Nous pouvons faire l'hypothèse que la place donnée aux pratiques extérieures au quartier et le discours qui les accompagne met aussi à distance l'habitant de la cité captif de son lieu de résidence.

Cette pratique hors quartier se réfère aussi à des espaces d'ancrage liés aux parcours résidentiels antérieurs des enquêtés-es. Par exemple, une habitante retraitée, appartenant aux classes

³⁰ Nous reprenons la distinction faite habituellement dans les études transports entre activités « choisies » et « non choisies ». Les déplacements liés aux loisirs, aux activités culturelles ou à la vie sociale sont des activités « choisies » au contraire des déplacements liés au travail et aux déplacements professionnels.

moyennes et ayant connu un déclassement suite à la séparation avec son mari, n'hésite pas à se rendre dans le 8^{ème} de Lyon pour aller au marché même si elle fréquente déjà celui du mardi et du samedi à la Duchère. Bien qu'elle fréquente très assidûment le quartier, ses équipements comme les services, elle se rend aussi au marché du 8^{ème} où elle a conservé son fleuriste, son poissonnier mais aussi son médecin ou son dentiste :

*« Je vais aussi au marché à Monplaisir, je traverse la ville pour aller au marché à Monplaisir ! Dans le 8ème ! Tout le monde me dit mais... Mon médecin il est là-bas, mon dentiste il est là-bas ! Tout le monde me dit mais qu'est-ce que tu... pourquoi tu vas là-bas ? Je dis mais j'ai besoin de bouger, **j'ai besoin de voir ailleurs** ! (...) Je vais au marché de Monplaisir, le jeudi, pour aller acheter du poisson là-bas, y a une poissonnière mais... épatante ! Alors que là le poisson... (...) Par exemple jeudi dernier j'avais RDV chez le médecin donc je suis allée acheter mon poisson, j'avais ma petite glacière et je suis allée chez... mes fleurs aussi, j'aime bien acheter des fleurs là-bas. Là, ça manque, un fleuriste ça manque, bon y en a des fleurs à Lidl mais... on va pas aller faire la queue, faire tout le... un petit fleuriste vous voyez c'est ça qui... On ne peut pas tout avoir hein ! ».*

(Macha Demougeot, 77 ans, ancienne secrétaire à temps partiel, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 201).

La mobilité hors quartier des ménages revêt plusieurs enseignements. Ce sont généralement des mobilités qui viennent compléter une pratique plus ou moins assidue du quartier. Elles sont généralement motivées par les achats alimentaires, les sorties culturelles ou les activités de loisirs. Elles affirment ou consolident une position sociale, notamment au travers des pratiques alimentaires pour les classes populaires, et contribuent à éloigner le stigmate de la cité. Parfois aussi elles révèlent une géographie personnelle où l'enquêté-e cultive à travers ces pratiques des liens et des formes d'ancrage avec ses lieux de vie précédents. Cette dernière observation est à mettre en relation avec l'origine résidentielle des ménages. Dans le cas de Lyon, les habitants de la diversification à la Duchère proviennent en grande partie d'un bassin local. Nous verrons également plus loin comment ce facteur géographique s'inscrit aussi dans une histoire personnelle et résidentielle qui facilite l'apparition de prises affectives sur le quartier.

1.2. La diversité des commerces du quartier : garder la maîtrise de son quartier

Une appréciation positive du quartier s'accompagne aussi dans certains discours de propositions de nouveaux commerces. Ces derniers visent à élargir le choix déjà présent au sein de l'espace résidentiel. Le type de commerces cité est d'autant plus intéressant si l'on regarde derrière les dimensions sociales qu'il implique.

Elle interroge l'évolution des modes de vie³¹ autant que la volonté de faire un quartier à son image, un quartier qui prend ses distances avec la cité.

³¹ L'alimentation reste un marqueur social et culturel important en témoigne les ouvrages récents de Dubet, *Que manger ? Normes et pratiques alimentaires* publiés en 2017 et de Régnier, Lhuissier et Gojard *Sociologie de l'alimentation* publié en 2009. Par ailleurs, l'étude de l'Agence Nationale de sécurité sanitaire (ANSES) *Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3* de juin 2017 confirme que les habitudes et modes de consommation alimentaires des Français reflètent bien les inégalités sociales.

Philippe Provost a 46 ans, il est propriétaire occupant, vit en couple avec ses deux enfants et appartient aux « petits moyens » décrits dans le chapitre 2. Il fréquente les commerces et les épiceries du quartier. Il souligne la différence entre les deux marchés de la Duchère : les « revendeurs » du mardi et les « bons producteurs à très bon prix » du samedi. Alors qu'il précise à deux reprises que son quartier dispose d'une offre complète, il évoque toutefois son souhait de voir arriver une offre supplémentaire : « un commerce », « une épicerie solidaire » ou « un magasin bio » : « *Un truc comme ça quoi. Cerise et Potiron, un machin comme ça, un petit truc un peu... Mais je pense qu'un truc, ouais épicerie solidaire, ça conviendrait peut-être mieux au quartier. Il faut que ça soit quelque chose, j'aimerais quelque chose d'un peu bio, et de populaire, de simple quoi* ». Ce souhait vient contrebalancer le discours sur les commerces halal du quartier : « *là j'ai un petit peu un regret c'est que... on a trois boucheries sur le quartier c'est trois boucheries halal. La boulangerie au départ ils étaient deux associés, y'en a un qui est parti, et ben la restauration qu'il fait c'est du halal. Alors moi j'ai rien contre le halal, mais, j'aimerais bien qu'il y ait un peu de tout quoi* ». Le rôle des pouvoirs public, la gestion des commerces et l'importance dans l'objectif de diversification du quartier est invoqué : « *Je trouve un peu dommage qu'ils aient délégué les commerces à un truc complètement qui est privé et qui n'est pas... alors il y a encore un lien avec la SERL et avec la SEM, mais voilà. À moyen long terme, y'aurait plus de mainmise sur les commerces. Enfin l'emprise politique, elle sera faible et c'est un peu dommage quoi* ».

Photo 2 : Devant le Lidl, place Abbé Pierre, mai 2017



Le souhait de voir s'installer un certain type de commerces est révélateur d'une volonté de maîtrise de la diversité du quartier. Elle vise notamment la présence de commerces halal et, à travers eux, le marquage populaire et musulman du quartier. Il n'est pas anodin que plusieurs de nos enquêtées se positionnent clairement sur la question des commerces. Ils mettent à distance la cité en tant que quartier populaire et racisé où la religion musulmane est présente dans l'espace des commerces.

Une autre enquêtée aborde aussi le souhait de voir arriver dans le quartier un marché « bio ». Faurie est propriétaire, vit en couple avec ses deux enfants et appartient aux classes moyennes de notre échantillon. Elle fréquente les commerces du quartier mais effectue surtout des achats en ligne. Son métier d'enseignante dans le secondaire et son capital culturel l'amènent à cultiver certains « goûts » socialement situés : elle achète des produits frais au marché, des bières et des livres dans des magasins ou librairies spécialisés. Mais ce désir de voir arriver un marché bio au sein du quartier ne rejoint pas tant la nécessité de compléter une offre commerciale - qu'elle juge par ailleurs très satisfaisante - qu'une riposte face à « la contamination » du quartier par la Cité (Gilbert, 2014). Cette posture raisonne avec les difficultés de cohabitation que l'enquêtée rencontre et sur lesquelles nous reviendrons. Si elle souhaite personnellement l'arrivée de ce

marché bio, elle suppose dans le même temps que cet intérêt n'est pas partagé : « *Moi je voudrais bien un marché bio, un magasin bio mais... je ne suis pas sûre que ça aurait beaucoup de succès...* », entérinant ainsi une distance sociale entre elle et les habitants du quartier.

Ces demandes s'inscrivent clairement dans l'évolution des modes de vie, notamment alimentaire, de certaines catégories sociales, ici les ménages petits-moyens ou appartenant aux classes moyennes. Plus encore, cette nouvelle demande confirme bien une volonté « de prise » sur le quartier dont la diversification sociale des commerces est une condition. C'est un enjeu majeur dans le discours des habitants, qui se relie très souvent à la question de la transformation du quartier et du peuplement. Philippe Provost qui désigne les nouveaux arrivants comme appartenant à « la classe moyenne » - alors que lui-même se rattache plutôt aux « petits moyens » - attire l'attention sur la diversité des commerces et la nécessité de satisfaire tous les habitants, les anciens mais aussi et surtout les nouveaux dont la présence importe : « *Je pense que la mutation elle ne va pas être aussi rapide qu'annoncée, elle va prendre beaucoup plus de temps beaucoup plus long. Mais je pense que c'est bien, à la fois pour les nouveaux habitants... Bon à la fois il reste une très grande majorité d'anciens habitants. Ce qui est bien aussi, parce qu'ils ont leur place : il n'y a pas de raison qu'ils soient chassés. S'ils peuvent être relogés sur place c'est bien. C'est juste que, ouais on aimerait une mixité plus approfondie au niveau des commerces* ».

1.3. Pratiquer et sur-valoriser son quartier : une indication sur la trajectoire sociale et résidentielle ?

Un mécanisme de valorisation, voir de sur-valorisation, du quartier est parfois observé dans le récit des enquêté-e-es. Nous prendrons l'exemple de deux personnes qui ont en commun d'appartenir aux ménages disposant des plus faibles revenus de notre échantillon. Le premier est un jeune couple locataire de la Foncière Logement qui habite à Balmont. Ils viennent d'avoir un enfant, seule la femme est active, l'homme est en reconversion professionnelle. La seconde est propriétaire, elle est retraitée et divorcée et dispose d'un capital culturel important même si ses revenus économiques restent parmi les plus faibles.

Les superlatifs sont redondants dans le discours du locataire : Le coiffeur « *super super au top* » de sa femme avec qui elle a de « *supers discussions* » à la Duchère : *ma femme, elle y va, c'est le petit moment sacré. C'est le moment où ça se raconte sa vie, tout ça. À chaque fois, elle aime bien y aller* ». La bibliothèque fait également partie des équipements valorisés par l'enquêté qui met en avant les qualités humaines et la mission sociale du personnel :

J'ai trouvé franchement qu'il y a un bel effort de fait sur la bibliothèque (...) un personnel très sympa qui connaît son sujet (...), c'est une bonne petite biblio de quartier, il fait bien son job. Et ils incitent les enfants à y venir et tout, plutôt que de jouer au foot dans l'école, ils venaient à la biblio. Il y a une vraie mission, on le sent, de cette bibliothèque et je la trouve bien en fait.

(Thomas Auneau, 34 ans, en formation de responsable d'établissement de tourisme, en couple avec un enfant né en 2014, conjointe chargée de recrutement chez Adecco, 1250 euros mensuels/UC, locataire AFL, entretien 2017)

L'enquête précise que la crèche est un lieu qui permet aux enfants d'origines différentes de se côtoyer. À nouveau, il valorise l'encadrement professionnel de l'équipement : « Oui, très bien, oui, très, très bien, franchement. Nous, on apprécie ce côté mixité sociale, qui permet d'apprendre, d'appréhender la vie, d'apprendre les différentes formes de personnalité que peuvent avoir les autres gens. Il y a des gens qui ont des situations pas faciles, des gens qui sont un peu plus aisés, et du coup, ça se traduit à travers les enfants. C'est l'apprentissage de l'autre (« D'accord ») que je trouve sympa et l'équipe est géniale, nous, on adore. On trouve qu'il y a une super équipe. [Silence] ».

Le parc devient aussi un modèle de « Cité Nature » : « Ce qu'on aime bien aussi avec le petit, c'est qu'il y a plein de petits jeux. Nous on aime bien ce côté, si vous voulez vraiment analyser le quartier, on aime bien ce côté un peu nature avec le parc du Vallon mais un peu le quartier oui un peu, pour moi, c'est important de se confronter quand même à ce côté zup, à ce côté quartier. Il y a quelque chose à en tirer de ça. Vous voyez le truc ? (...) Mon fils se promenait comme ça entre nature et cité. C'est ça qu'on aime bien ici en fait. (« Oui. »). C'est pas un truc qu'on pourrait retrouver si on était dans un pavillon d'ailleurs. (...) Là, il y a ce côté assez singulier. (« Ok. »).

Ce discours du père de famille est un discours auto-persuasif, presque militant dans la mesure où il en fait un support d'éducation pour son fils. Il retourne le stigmatisme de la cité en fabriquant « son » quartier. Les propos tenus sur la crèche et sur la « cité-nature » du parc du Vallon sont assez révélateurs de ces mécanismes sociologiques. Par ailleurs, il a des pratiques sélectives de son quartier, s'il valorise le coiffeur de sa femme, il fait l'impasse sur le coiffeur réservé aux hommes qui vient de s'ouvrir sur la place. Ses propos sont à mettre en relation avec le discours sur les boucheries halal. Il désigne ici clairement les formes de sociabilité masculine où se retrouvent des hommes de classes populaires autour d'une appartenance aux formes variées à la religion musulmane. Il s'agit ici d'une des limites pour Thomas Auneau dans sa fréquentation du quartier, comme le montre l'extrait suivant :

Enquêtrice : D'accord. Et l'autre coiffeur, vous disiez que vous n'osez pas y aller, pour quelles raisons ?

Thomas Auneau : Pour quelles raisons ? C'est vrai ça. Bonne question.

Enquêtrice : Non mais qu'est-ce qui, comme ça, vous fait dire que vous osez pas ?

Thomas Auneau : J'ai pas vraiment analysé le truc, déjà il y a tout le temps du monde en fait. J'aime bien aller chez le coiffeur et hop, être pris tout de suite. Et après, je trouve que ce soit que pour hommes... C'est une des raisons qui fait peur.

(Thomas Auneau, 34 ans, en formation de responsable d'établissement de tourisme, en couple avec un enfant né en 2014, conjointe chargée de recrutement chez Adecco, 1250 euros mensuels/UC, locataire AFL, entretien 2017)

Ces pratiques sont accentuées par la localisation du logement de l'enquête qui habite en bordure du programme. Il n'est pas en contact direct avec la place de l'Abbé Pierre et le Plateau. La

situation financière du ménage ne lui permet pas d'acheter, le ménage a d'ailleurs étudié cette possibilité à Vaulx-en-Velin, dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Cette location est le meilleur des compromis, il peut valoriser un bien immobilier atypique, se saisir d'une offre et transformer le projet de rénovation urbaine en un projet personnel. Les pratiques spatiales mais aussi le discours développé par l'enquêté lui permettent de « garder la face » (Lebreton, 2016)³². Pour concilier l'évolution du peuplement, notée par d'autres enquêté-es, cet habitant adopte une stratégie particulière qu'il partage avec d'autres : il refuse d'être là pour juger, ne participe pas aux conflits de voisinage (voir les occulte), et choisit minutieusement ses mots. Il décrit sa résidence comme un microcosme social et projette sur son lieu de vie un esprit de communauté, tout en admettant qu'il est pourtant absent. Il utilise des catégories distanciées pour parler des autres : c'est ainsi qu'en abordant l'évolution du peuplement de sa résidence il distingue « le noyau », dont il se considère faire partie, et « les nouveaux », ceux qui sont « plus musulmans » et « moins français traditionnel », « des familles musulmanes » ayant remplacé des familles « françaises-chrétiennes-types ». Son discours se veut réconfortant « il n'y a pas de problème », comme si tenir des propos inverses invaliderait ses raisons d'être dans son quartier qui pour le moins s'avèrent contraintes financièrement.

En situation d'entretien, l'image du quartier reflète les stratégies mises en place par l'enquêté, « pour échapper au discrédit en construisant son discours par rapport à l'image stigmatisée du quartier » (Gilbert, 2012, p. 65)³³. Elle renvoie à la manière dont l'enquêté-e peut chercher à échapper à une représentation de « dégradation personnelle » plus qu'aux rapports « réels » au quartier³⁴ : « s'il retourne le stigmaté, il aura tendance à exagérer les avantages du quartier et en taire les inconvénients » (Gilbert, 2012, p. 65).

La deuxième enquêtée partage avec le premier une survalorisation de l'offre et un discours sur la mixité. Ce discours s'inscrit dans un contexte différent : Macha Demougeot est immigrée

³² « Un individu garde la face lorsque la ligne qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée sur les jugements et les indications venus des autres participants et confirmés par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation ». Cette citation de Goffman provenant des *Rites d'interactions* (1974, p. 10) est extraite de l'ouvrage de David Lebreton (2016 p. 123). Nous pouvons la mettre en lien avec la notion de « légitimité résidentielle » développée par Pierre Gilbert (2012) amenant à s'interroger ce qui se joue en terme d'interactions sociales au cours de l'entretien.

³³ L'effet de légitimité résidentielle est développé par Pierre Gilbert dans un article paru en 2012 dans la revue *Sociologie*. Il interroge les effets de la technique de l'entretien sur la manière de décrire la population des quartiers dit « sensibles » : « La situation de l'entretien produit un effet de légitimité résidentielle qui constitue un obstacle pour l'interprétation de l'effet du stigmaté sur les pratiques du quartier. Le stigmaté résidentiel affecte le discours des enquêté-es ». Il amène à se montrer prudent avec l'effet de démarquage souvent relevé sur ce type de terrain (qui consiste par exemple à mettre à distance le voisinage pour se démarquer des attributs négatifs du quartier). Parfois, il n'est qu'une réaction à la situation sociale spécifique qu'est l'entretien, qu'est le terrain, que sont les caractéristiques de l'enquêteur et de ses interlocuteurs.

³⁴ « Dans les enquêtes en cité HLM, la situation d'entretien se caractérise par deux éléments susceptibles d'affecter le discours des enquêté-es : l'image négative du quartier et l'asymétrie de la relation d'enquête (Gilbert, 2012, p. 65).

pied-noir, a habité une partie de sa vie à Balmont avant d'aller vivre à Écully et de revenir dans le quartier et est en fin de carrière résidentielle.

Elle se montre très enthousiaste par rapport au quartier et use également de superlatifs « C'est vraiment très très bien, non je suis vraiment très très contente ! ». Elle fréquente les équipements et les trois marchés qui sont des lieux de socialisation pour elle. « Je suis fan de marchés ! J'aime bien discuter avec les gens oui, les commerçants... c'est très riche quand même d'essayer de parler... moi je fais des connaissances sur les marchés ! (...) Y en a un qui est tout prêt d'ici, place l'Abbé Pierre. Cet après-midi, je vais y aller, en sortant, je vais voir mes copains, ma cop... j'ai une copine qui vend des produits africains, et... on discute un bon moment ! ». Elle fréquente également les deux centres sociaux, la bibliothèque, la halle de sport en tant que spectatrice, le cinéma du quartier auxquels s'ajoutent d'autres lieux de sortie à Vaise, ou Lyon et aussi une liste impressionnante d'associations auxquelles Macha Demougeot participe activement. Cette liste présentée à l'enquêtrice apparaît à nouveau comme une surenchère.

Les propos sur la mixité sont aussi redondants dans son discours, elle ne condamne pas mais valorise la diversité sociale et culturelle de son quartier. En 2017, elle explique que c'est même l'une des raisons pour lesquelles elle est venue s'installer à la Duchère : « Moi la mixité elle est partout, dès que je sors elle est... en bas, j'ai des noirs qui sont au rez-de-chaussée, y a une portugaise qui est en face de chez moi... c'est ça qui... c'est ça que j'ai aimé dès le départ ! C'est pour ça que je suis venue ici ! ». Elle ne s'exprimait pas en ces termes dans l'entretien de 2011. À son installation, trois éléments étaient mis en avant : la qualité du logement, la présence du lycée la Martinière et la vue sur le Mont-Blanc : « les plans m'ont plu (...) c'est le lycée de la Martinière là... Ça fait que... C'est assez connu le lycée de la Martinière. Très, très connu. Non je me trompe pas... Non ils font des préparations aux grandes écoles, (...) puis là quand il fait, quand il fait beau j'ai le Mont-Blanc ici. (...), la vue me plaisait, l'emplacement me plaisait, en hauteur par rapport à Lyon. » (entretien 2011). L'usage de superlatif et la présence d'un discours survalorisant l'offre montrent comment le quartier et l'installation dans son nouveau logement lui ont permis de construire ou de reconstruire une position sociale.

Cette enquêtée, originaire d'Algérie, est venue faire ses études à l'INSA à Lyon où elle a obtenu son diplôme d'ingénieur. Elle y a rencontré son mari puis ils sont retournés dans son pays natal pendant 7 ans où naissent deux de leurs enfants. Ils reviennent en famille en France et s'installent à La Duchère à Balmont dans un appartement en location puis dans une maison à Écully. Le couple divorce, l'enquêtée doit subvenir à ses besoins et aux besoins de ses 4 enfants : « pendant des années, je n'ai pas travaillé, je me suis occupée de mes enfants, ils ont tous bien réussi (rire). Et, et voilà donc quand mon mari est parti j'ai bien été obligée de retrouver du travail quoi. Enfin, j'ai cherché du travail... j'ai retrouvé un travail de secrétariat à la maison des ingénieurs et j'ai travaillé dans cette maison pendant 18 ans pour essayer d'avoir

le nombre de trimestres qui me manquaient... ». L'enquêtée a subi un déclassement social si l'on considère le poste de secrétariat qu'elle a occupé à la maison des ingénieurs au regard de son diplôme de l'INSA. La retraite est une nouvelle étape. Son installation dans son nouveau logement situé dans un environnement qu'elle connaît, réinitialise une position sociale dont elle est actrice. Les superlatifs sont là pour asseoir une position sociale nouvelle qu'elle construit et qui diffère nettement de sa condition précédente.

La survalorisation et l'usage de superlatifs concernant l'appréciation du quartier et de l'offre proposée renseignent autant sur la nature de l'étape résidentielle du ménage que sur leur parcours antérieur. Il s'agit dans un cas d'un discours qui met en œuvre des stratégies pour « garder la face » (retournement du stigmatisme de la cité), l'ascension sociale est bloquée (contrainte économique), le couple ne peut pas partir pour disposer d'un logement similaire en termes de confort et de prix. Dans l'autre cas, cette nouvelle étape résidentielle ouvre des perspectives sociales et relationnelles qui compensent un parcours antérieur marqué par un déclassement professionnel.

1.4. Valoriser le quartier sans l'investir : une stratégie patrimoniale ?

La façon dont les habitants apprécient leur quartier, ses services, ses équipements et ses espaces publics ne reflète pas toujours leurs pratiques. En d'autres termes, certains récits sont marqués par une pratique épisodique voire exceptionnelle du quartier alors que les aménagements publics ainsi que la présence d'équipements, de services et de commerces sont appréciés.

Mise en rapport avec les conditions d'installation des enquêtés, le sens de l'achat ainsi que les représentations attachées au statut de propriétaire les discours révèlent une stratégie patrimoniale. Cette dernière vise à protéger la valeur d'un bien immobilier tout en donnant un sens à leur achat présenté comme investissement à court ou moyen terme.

Cette logique de discours est particulièrement présente chez deux enquêtés, tous deux propriétaires. Fabienne Fayol qui appartient au groupe des « petits moyens » et Benjamin Cantont qui fait partie des classes moyennes de notre échantillon. Il s'agit dans les deux cas d'un premier achat, c'est un bien dans lequel ces deux personnes ont investi jeunes puisqu'elles ont acheté respectivement à 33 et 27 ans. Leurs deux discours valorisent l'offre du quartier sans pour autant témoigner d'une pratique assidue.

Benjamin Cantont formule scrupuleusement une liste de l'offre du quartier pour aboutir à la conclusion « il y a quand même pas mal de choses, c'est quand même pas mal ». Sa fréquentation du quartier se résume à des besoins fonctionnels qui sont de l'ordre du « dépannage » et des pratiques sportives exceptionnelles comme le footing au parc du Vallon. Il témoigne d'un discours confiant sur l'évolution du quartier, un discours que l'on peut mettre en rapport avec les raisons de sa venue : cet achat constitue une sécurité pour l'avenir. La

valorisation du quartier est indépendante des pratiques mais renvoie plutôt à son motif d'installation. Le rôle joué par l'achat se confirme par sa participation et sa présence régulière aux assemblées de la copropriété. Si la plupart des enquêté-es actifs en 2011 se sont fatigués ou lassés de cet investissement, le sien perdure.

Comme le premier enquêté, Fabienne Fayol apprécie le quartier. Elle aussi le fréquente uniquement pour le dépannage et de façon exceptionnelle (footing dans le parc du Vallon). Comme elle le souligne elle-même, son logement se situe en bordure du quartier, rue de la Sauvegarde et éloigné de la place Abbé Pierre : « on est un peu à distance, on est pas dans la Duchère ». Elle opère une distinction géographique nette entre sa résidence et le quartier. Elle a grandi dans la barre 222 puis est partie habiter avec sa famille à Balmont. Là elle précise avoir « quitté » le quartier. Pour elle, si elle est « sortie de la Duchère ce n'est pas pour y revenir ». Cette mise à distance structure son discours en 2011 et en 2017. Pour autant les transformations du quartier sont valorisées même si, selon elle, l'image de la Duchère mettra encore du temps à changer.

Elle continue de fréquenter les assemblées générales au moment de l'entretien. Cet achat est pour elle une étape avant un ailleurs qu'elle réaffirme dans son discours en 2017 : « c'est un tremplin parce que voilà j'étais près de la ville et c'était pour moi juste important d'acheter ».

Apprécier son quartier et le pratiquer épisodiquement est aussi à mettre en lien avec les caractéristiques sociales des ménages. En 2011, Christine Lelévrier définissait comme « passant » les jeunes ménages en couple ou isolé dont la mobilité se situait au début de leur trajectoire (Lelévrier C. (dir.), 2011). Mais dans le cas présent, ces ménages ne sont pas locataires d'un logement neuf privé mais primo-accédants. Ils sont actifs et investis en 2011 et 2017 dans leur parcours professionnel. La plupart de leurs activités sont concentrées autour de leur lieu de travail.

Derrière une appréciation positive du quartier à travers laquelle les enquêté-es valorisent l'évolution du bâti, l'esthétique de l'aménagement et ses aspects fonctionnels, on relève des pratiques spatiales différentes.

A travers la valorisation des espaces hors quartier, les ménages de classes populaires mettent à distance le stigmatisme de la cité et ceux appartenant aux classes moyennes affirment leur position sociale. La proximité de Champagne ou d'Écully, l'accessibilité du centre de Lyon depuis la Duchère sont autant de leviers stratégiques que les habitants mobilisent pour construire leur territoire quotidien qui ne se limite pas à la Duchère.

Le fait de sur-valoriser parfois l'offre, en usant de superlatifs témoigne d'une construction sociale du quartier, permet de « garder la face » (Lebreton, 2016) ou de valoriser une construction sociale faisant suite à un parcours marqué par un déclassement social.

Enfin, cette valorisation est garante pour certains d'une valorisation de leurs biens immobiliers, elle est déconnectée de leurs pratiques du quartier qui restent exceptionnelles ou épisodiques. C'est le profil « des passants » décrit en 2011, des ménages jeunes, actifs et célibataires pour lesquels la Duchère est un tremplin. Ce discours intègre une stratégie patrimoniale.

2. Cohabitations dans le quartier

Parler des autres, les désigner, les nommer, n'est pas toujours chose aisée. C'est aussi un discours que l'enquêté-e livre à l'enquêtrice, le face-à-face avec la chercheuse et l'image négative du quartier que l'enquêté-e prête aux pensées de l'enquêtrice peut influencer l'analyse des résultats. En dépit de cette difficulté, il est intéressant de s'arrêter sur la façon dont les enquêté-es nomment l'autre : « jeunes », « délinquants » et « désœuvrés » ou encore « musulmans », « population musulmane », « arabes », « arabes musulmans », « enrubannées », « salafistes », « noirs », « racailles », « étrangers », « étrangers qui ne parlent pas français ». Derrière ces diverses façons de nommer, les enquêté-es désignent une population par une culture supposément unifiée (arabes), sa religion (musulmane), sa tenue vestimentaire (robe, voile), ses attributs physiques (barbe) et soulignent des comportements déviants : autrui est celui dont les codes sociaux et les codes culturels sont différents, autrui ce sont aussi les « gens », ceux avec qui les habitants disent « avoir du mal » parce qu'ils n'ont « pas l'habitude ».

Photo n°3 : la place Abbé Pierre, au fond la sortie du lycée la Martinière, mai 2017



Le discours sur « autrui » - celui avec qui l'enquêté-e éprouve des difficultés - s'exprime à travers des sujets redondants : l'usage et l'occupation des espaces publics apparaissent primordiaux. Les enquêté-es soulignent des sujets de discordes relatifs aux comportements, aux règles de cordialités (le bonjour de politesse), d'hygiène (tri des déchets, gestion des poubelles) et d'éducation. Ces règles sont à relier à un système de valeurs et de normes régissant des mondes sociaux et culturels différents.

La volonté de maintenir l'ordre d'un espace public vise à maîtriser l'image de son quartier en veillant au respect des « bonnes » pratiques et interroge les modalités de cohabitation dans l'espace public (Jaillet, 2005). C'est effectivement une condition pour que le lieu reste conforme aux aspirations sociales de chacun. Il reflète aussi le souhait de mettre à distance les « stigmates de la cité ».

Trois postures sont relevées : les enquêté-es s'appliquent à ne pas juger ou s'excusent même de prendre position. Cette attitude les invite à utiliser des constructions de phrases parfois complexes pour nommer tout en voulant rester impartial ; ils condamnent aussi moralement des actes et des comportements ; parfois aussi ce discours s'inscrit dans l'action, les enquêté-es

s'engagent, provoquent l'échange, cherchent à comprendre et acceptent la rencontre. Ils agissent en toute légitimité et sont actifs dans le contrôle des lieux. À travers cette posture, l'enjeu est également d'« éduquer » une classe populaire. Mais l'engagement dans ces situations se heurte aussi à des incompréhensions et des dialogues impossibles qui s'accompagnent d'un retrait du quartier et de difficultés de plus en plus fortes à tenir un discours sur la mixité.

2.1. Rechercher ses semblables

La recherche de « ses semblables » renvoie à la proximité de personnes partageant la même position sociale. Le parc du Vallon cristallise cette recherche de proximité sociale. Il fait partie des nouveaux espaces publics créés dans le cadre du programme de rénovation urbaine. En 2011, son aménagement et son ouverture étaient largement attendus et valorisés par les habitants.

Cette recherche marque également la recherche d'une proximité spatiale avec un groupe auquel l'enquêté-e n'appartient pas mais auquel il voudrait appartenir. Pour les personnes d'origine immigrée ou de nationalités étrangères (béninoise, algérienne, cambodgienne) deux figures s'opposent et nous reprenons leurs mots : le « *blanc français* » et « *l'arabe étranger* ». Ce registre lexical se retrouve dans les discours tenus sur l'espace public mais aussi sur l'espace résidentiel.

Une enquêtée qui fréquente habituellement le parc du Vallon nous raconte qu'elle ajuste sa présence en fonction de la population qui s'y trouve. D'origine cambodgienne et mère de trois enfants, âgés de 4 à 7 ans, Mme Chen accorde une très grande importance à l'éducation. Elle est locataire d'un logement en accession qui a été loué dès l'achat. Depuis 2011, sa situation familiale a évolué puisqu'elle s'est séparée et vit actuellement avec un nouveau conjoint. Lors de l'entretien, elle veille à ce que les enfants saluent l'enquêtrice à son arrivée ainsi qu'à son départ. Son discours oppose la « *bonne* » et la « *mauvaise* » éducation. Elle désigne la présence de jeunes dans le quartier à travers les termes de « *racailles* » et de « *voleurs* », des jeunes qu'elle qualifie de « *pas français* ». Elle condamne avec vigueur leurs écarts de langage et l'attitude qu'elle juge passive des parents. Ces comportements dérogent aux valeurs qu'elle juge attachées à « *l'éducation française* ». Elle règle également sa présence sur la fréquentation du parc : elle part « *s'il y a des Arabes* ». En revanche, elle reste « *si y a des Français* ».

Ce choix électif est aussi exprimé par une autre enquêtée également immigrée et de catégorie populaire stable. Zohra Mabed résidait auparavant dans l'ancienne Duchère où elle était locataire d'un appartement. Elle a accédé à la propriété suite à l'offre de logement développée dans le cadre du programme national de rénovation urbaine. Cette enquêtée distingue deux générations de nouveaux arrivants : la sienne, désignant « *les premiers habitants de la nouvelle Duchère* » et « *les nouveaux* » qu'elle présente comme « *des arrivants qui sont pires* ». L'éducation et les enfants sont à nouveau ciblés : ce sont « *des familles avec des enfants qui*

jouent dehors jusqu'à pas d'heure ». Elle décrit des scènes de conflits entre les enfants au parc du Vallon. Elle distingue et classe les personnes qui fréquentent le parc : « il y a *des gens du cerisier*³⁵ qui viennent, c'est bien » mais il y a aussi des « jeunes » que l'enquêtée appelle des « sauvages » : *ces jardins-là, vous ne pouvez pas y aller avec des enfants en bas âge parce qu'ils se font taper (...) Y a des sauvages !*³⁶. Si certaines familles la rassurent par leur provenance, d'autres lui posent problème, celles de la Sauvegarde notamment. Elle continue d'aller au parc du Vallon accompagné de ses petits-enfants mais accroît la surveillance : « *Ils sont gentils tout pleins les miens, bah... il faut les surveiller comme du lait sur le feu...* ».

Photo n°4 : Graffiti sur un mobilier du Parc du Vallon, mai 2017



³⁵ Les Cerisiers sont situés en bordure de la Duchère sur la commune d'Écully. C'est un espace que Zohra valorise au même titre que Champagne.

³⁶ Plusieurs enquêté-es, comme Zohra Mabed mobilisent des catégories qui racialisent, parfois de façon très violente, d'autres groupes sociaux présents dans le quartier. Plus bas, est évoqué le cas d'un enquêté qui mobilise aussi l'une de ses catégories en parlant de « *Français de Souche* » ou de « *blanc* » ou de « *noir* ». Ces modalités de racialisation mériteraient, dans le cadre d'un travail ultérieur et portant sur d'autres sites, une analyse spécifique.

La recherche de « semblables » se retrouve également de façon plus générale à l'échelle du quartier et de la résidence. En 2011, Frédéric Abdias se présentait comme « *un aventurier de la rénovation urbaine* », toutefois un aventurier mesurant les limites de son aventure. Il résumait sa logique ainsi : « *wait and see* ». Venir habiter dans un quartier en rénovation urbaine ne signifiait pas pour autant devenir l'instrument d'une politique publique. Ce discours se retrouve chez d'autres enquêté-es qui se sont montrés face à l'enquêtrice sensibles au rôle que l'État et les collectivités leur confient dans le projet de rénovation urbaine. Ce trait était commun aux « *aventuriers de la classe moyenne* » identifiés par Christine Lelévrier en 2011 comme ceux qui en devenant propriétaire d'un logement à 5,5% acceptaient de faire le pari sur le devenir de ce quartier. Dans le cadre de notre étude, cette figure se retrouve chez plusieurs de nos enquêté-es appartenant aux petits moyens. Le récit de Frédéric Abdias est assez évocateur sur la façon dont ce pari sur la rénovation est aussi une opportunité de construire une position sociale, de vivre au contact de propriétaires et de vivre avec des « *classes moyennes de blancs* ». Il considère sa résidence comme un « *lotissement* » où tous sont propriétaires (Siran, 1978 ; Althabe, Sélim, dir. 1993). Or, en 2017, il est l'un des « *déçus de la rénovation urbaine* ». Le début de l'entretien est révélatrice de la position qu'il argumente toute au long de la discussion : « *Malheureusement comme pour vous dire les choses franchement, le quartier... on espérait que les choses évoluent positivement, on a été plutôt déçu* ». L'environnement social en est l'une des principales raisons. Cet enquêté énumère les départs de sa résidence et procède à un comptage minutieux : « *beaucoup de gens de lotissements sont partis (...) là, lui qui est là il est parti, elle aussi elle est partie, celle qui est au-dessus elle est partie, celle qui est en bas là, au rez-de-chaussée en bas elle est partie, tout le monde essaye de se barrer !* »³⁷.

Cette mobilité résidentielle opère une scission dans son discours entre ceux qui restent, qu'il qualifie de « *cassos* », et ceux qui partent c'est-à-dire « *ceux qui ont les moyens* », « *les petits blancs* ». C'est le seul moment de l'entretien où Frédéric Abdias évoque ses origines familiales : « *moi-même je suis un enfant d'immigré, et parce que mon père il n'est pas né en France et il est né au Bénin et moi je suis né à Lyon (...) j'ai vécu en banlieue, je suis né, j'ai grandi en foyer, je sais me défendre (...) je sais me battre (...), mais le type qui n'a jamais connu ça, qui n'a jamais connu cette ambiance heu, rugueuse (...). C'est quand même pas facile.* » Son origine et son histoire familiale sont présentées comme une compétence sociale dont sont dépourvus les autres nouveaux arrivants :

Excusez-moi de le dire mais je vais être franc, franc, franc avec vous : tous les petits français d'origine, tout ça, enfin de souche, qui étaient là et qui étaient là avec une petite femme française, qui était là avec leurs enfants et tout ça, ils sont tous partis. (...) Moi ici je pourrai dire en exagérant, je pourrai dire que je suis un peu dans mon "contexte". Il n'y a que des noirs et des Arabes, c'est bon, on se comprend entre nous, blablalblalbla ; Mais moi j'espère pas ça pour mes enfants moi, j'espère autre chose pour mes enfants. (...) Et malheureusement cette mixité elle en prend un coup dans l'aile parce que les premiers à

³⁷ D'autres habitants procèdent à ce comptage. Nous pouvons faire l'hypothèse que la volonté de quantifier et de chiffrer les départs interroge la distance sociale entre les enquêté-es et les nouveaux habitants mais également entre les enquêté-es et les habitants ayant quitté la Duchère. Ce point demanderait une analyse spécifique qui pourrait être menée dans le cadre d'une recherche ultérieure.

partir c'est toujours les mêmes : ceux qui ont les moyens de partir ou les soi-disant "mix" entre guillemets, les Français de souche, c'est toujours les mêmes qui se barrent parce que c'est ceux qui souffrent le plus de la situation, d'une part ; et puis deuxièmement malheureusement cette mixité donc du coup elle n'existe plus d'une part et deuxièmement, qu'est-ce qui arrive à la fin, les noirs sont toujours entre eux (il rit). Excusez-moi mais ils sont toujours entre eux quoi. Les "cassos" on se retrouve entre nous quoi, est-ce que c'est ça qu'on veut ?

(Monsieur Abdias, 45 ans, responsable d'intervention dans le nucléaire, conjointe aide-soignante, 1786 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2017).

Dans cet extrait Frédéric change de camp en fonction du statut qu'il mobilise : le statut que lui donnent sa couleur de peau et ses origines, et le statut auquel il aspire en tant que propriétaire d'un appartement dans un nouveau quartier, un quartier où la mixité sociale est le *leitmotiv* du programme et où la présence du « *petit blanc* », du « *français de souche* » est l'une des conditions de la réussite de son projet d'ascension sociale qui semble ici compromis.

La proximité de la cité exacerbe la mise à distance. Pour Zohra Mabed qui habitait précédemment la Duchère et qui appartient aux classes populaires stables de notre échantillon, le point faible du quartier c'est la population qui n'a pas beaucoup changé selon elle. Elle effectue aussi un comptage des départs. Son mari est présent durant une partie de l'entretien :

Zohra Mabed : Tous les anciens partent Hassane hein, ceux qui sont rentrés avec nous !

Hassan Mabed. Si, y en a pas mal qui ont vendu

Zohra Mabed : Y en a un paquet qui ont vendu.

Hassane Mabed : 6, 8 personnes, 10 personnes, c'est quand même beaucoup.

Enquêtrice : 6 ou 8 personnes ouais. Et ici y a combien de logements ?

Zohra Mabed : Y en a combien de logements, 25 ? Quelque chose comme ça.

Enquêtrice : Donc y a quand même encore pas mal de gens

Zohra Mabed : Y en a eu 3 des appartements, mais y en a plus, y a des appartements d'investissement en fait et les gens ils louent, c'est des locations donc ça part, ça revient, mais par exemple les Lavoine, le boulanger-pâtissier là, oh ils ont tous vendu ils sont partis hein !

(Madame Mabed, 56 ans, caissière, conjoint retraité, ancien cuisinier dans grande distribution, 933 euro/mensuels/UC, couple avec 1 enfants, propriétaire occupante).

Les propos de cette enquêtée interrogent à nouveau l'effet de légitimité résidentielle (Gilbert, 2012) et témoignent de la façon dont l'enquêtée détourne le stigmat en mettant l'accent face à l'enquêtrice sur les départs des voisins de son immeuble. Pour Zohra, le changement annoncé n'est pas arrivé et elle se dit déçue de l'évolution du quartier : « Je m'attendais à ce que cela change. Les écoles, l'arrivée de nouveaux... Je sais pas moi, les Français ils désertent ! C'est bête ! » « (...) je vais dire les Français Français ! C'est remplacé par les Arabes... Moi ça, ça me gêne pas quoi, puisque moi-même je suis arabe je m'en fiche, mais ce qui me gêne c'est que dans la politique après ils vont vous dire ah bah ouais c'est des quartiers...mais si vous mettez tout le monde dans le même quartier, c'est normal que ça se passe mal ! Que ça devient... communautaire quoi ! Du communautarisme, c'est normal ! On a l'impression qu'ils vivent... ouais, qu'ils vivent entre eux ! (...) ».

Zohra ne s'inclut pas dans ce qu'elle appelle tout en le mettant à distance le « communautarisme ». Certes elle a gardé des attaches avec la Duchère, sa fille habite à

Balmont mais elle use de stratégies pour minimiser les contacts avec les personnes d'origine immigrée ou musulmanes. Au cours de l'entretien, la tablette sonne l'appel à la prière et l'amène à parler de son rapport à la religion musulmane. Son mari va à la Mosquée régulièrement mais elle préfère prier chez elle, excepté pour les deux grandes fêtes annuelles. Elle explique aussi que sa vie professionnelle est difficilement compatible avec les horaires de prières. Après avoir énoncé ces deux arguments, Zohra en cite un troisième qui paraît être le plus déterminant :

« Vous voulez que je vous dise ? (...) si je commence à aller à la mosquée, je vais connaître énormément de monde. Et y en a, elles n'ont jamais travaillé de leur vie, elles ne savent pas ce que c'est le travail elles vont venir à Carrefour pour discuter, pour dire... et je les connais à peine, elles savent que je suis arabe musulmane et elles passent à ma caisse, elles me demandent... alors en ce moment par exemple (...) on donne un sticker par 30€ d'achat, pour acheter le livre qui va avec etc. Elles viennent, Ohh je peux avoir des stickers pour mon fils ? Mais moi c'est mon boulot, je dois donner un sticker par 30€, si tu as que 15€ moi je peux pas te donner de sticker, et si je leur dis ça, elles se fâchent, elles sont là « oh mais elle se prend pas pour de la... » (...) Alors quand je suis en caisse, on limite les dégâts parce que les clients derrière ils sont là « dépêchez-vous », donc c'est voilà, ça les presse. Mais quand par exemple je vais à la caisse et que je les rencontre au milieu des rayons, elles ne comprennent pas pourquoi je ne leur dis pas bonjour et que je reste pas à discuter avec ! Alors je n'ai pas envie de les connaître et j'ai pas envie de... (...). Je préfère être à distance et comme ça j'ai pas de problème. Si je travaillais à Vénissieux ce ne serait pas pareil ! Vous voyez ce que je veux dire ? »
(Madame Mabed, 56 ans, caissière, conjoint retraité, ancien cuisinier dans grande distribution, 933 euro/mensuels/UC, couple avec 1 enfants, propriétaire occupante).

Dans ce discours, elle oppose sa situation de femme active aux femmes arabes musulmane qui ne travaillent pas, celle « qui chuchote pour demander un sticker » ou « qui ne comprennent pas qu'on ne peut pas prendre le temps de discuter ».

L'espace public et la résidence sont des lieux où les modalités de cohabitation souhaitées s'expriment et mettent à distance celui qui compromet un parcours social ascendant. Ces modalités s'expriment de manière distincte pour les enquêté-es de nationalité étrangère ou d'origine immigrée : la proximité d'un propriétaire « blanc » et appartenant à « la classe moyenne » constitue de toute évidence le voisin idéal. À l'inverse, « l'arabe » ou « le noir » est mis à distance. Ce discours s'accompagne, dans certains cas, d'un discours sur l'évolution du peuplement, d'autant plus virulent que l'enquêté-e appartient aux classes populaires. Il témoigne avant tout d'une crainte d'être contaminé par la cité (Gilbert, 2014) et souvent de la fragilité de leur position sociale. Ce qui ressort également de ces deux exemples est qu'il est aussi difficilement supportable pour des immigrés ou enfants d'immigrés qui ont connu une petite ascension par la stabilité de leur emploi et par l'accession à la propriété de se sentir ramener « au quartier », à la cité et à une image négative.

2.2. Codes et usages de l'espace public : proscrire les pratiques populaires et associées à la cité

L'espace public est accessible à tous mais les pratiques qu'il accueille font l'objet de critiques : la présence tardive des enfants sur la place Abbé Pierre, les vidanges faites sur les places de parking extérieures et l'occupation des balcons visible depuis la place en sont quelques

exemples. Ces pratiques sociales sont tantôt identifiées à la cité, tantôt liées aux classes populaires.

À plusieurs reprises dans les entretiens, les enquêté-es relèvent la présence des enfants dans l'espace public. La fonction du lieu et de ses abords est réglée par un certain type d'usages auxquels les enfants dérogent. Plusieurs personnes rencontrées dénoncent et prennent position : la place et ses abords ne sont pas des terrains de jeux, contrairement au parc. Le respect de ces fonctions et de ces usages est garant d'une cohabitation paisible entre les habitants. Or, ici précisément elle est remise en question :

Bah oui quoi voilà et on leur a dit, s'ils veulent hurler et jouer au foot bah il y a des terrains exprès quoi. Enfin je veux dire il y a le parc qui n'est pas très loin, il y a d'autres endroits. Ils ont le droit de jouer mais enfin bon heu quand ça dure trois heures, nous on aimerait un peu ouvrir les fenêtres et regarder les infos. (Madame Rouget, 51 ans, aide comptable, 1708 euros mensuels/UC, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 2017).

On retrouve également ces propos chez une autre enquêtée :

Le weekend bah quand il fait beau, les gens restent jusqu'à pas d'heures. Après ils ont le droit hein, c'est une place publique, ils ont le droit hein. Mais euh ... j'ai plus du mal avec les enfants en bas âge qui sont jusqu'à 22h en train de faire du vélo sur la place euh. Moi perso j'ai du mal là. Après chacun à son point de vue. (Madame Larbi, 39 ans, commerciale, conjoint maçon dans le bâtiment, 1905 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

D'autres entretiens montrent aussi comment la question des enfants est l'occasion de se mettre à distance des habitants du quartier en différenciant ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. L'exemple suivant est d'autant plus intéressant que l'appartement de l'enquêtée, contrairement aux exemples cités plus haut, ne donne pas directement sur la place :

C'est des familles qui laissent leurs enfants jouer jusqu'à point d'heure, alors l'été n'en parlons pas ! Moi je suis ici, on est bien ici parce que y a pas de place (...) mais la place là-bas ! Faut venir un soir à 10h hein ! (...) C'est bruyant, y a des gens qui travaillent le lendemain ! Ca hurle, ça... ils font du vélo le soir... les trottinettes... c'est gênant ! y en a beaucoup qui ont revendu à cause de ça hein ! (Zohra Mabed, 56 ans, caissière, conjoint retraité, ancien cuisinier dans grande distribution, 933 euro/mensuels/UC, couple avec 1 enfants, propriétaire occupante).

Cette logique de distinction est à relier avec le statut d'occupation de l'enquêtée et son origine résidentielle. Zohra est une ancienne habitante de la Duchère à qui le PNRU a permis d'accéder à la propriété.

Réparer sa voiture dans la rue fait aussi partie des comportements déviants relevés par les habitants. Cette pratique, liée aux classes populaire et récurrente sur les parkings de grands ensembles, est clairement condamnée³⁸ :

³⁸ Cette pratique est d'autant plus intéressante à relever qu'elle renvoie aux pratiques populaires attachées à la Cité. Dominique Lefrançois décrit minutieusement les multiples usages associés au parking des grands ensembles : dans

« y a beaucoup de choses qui se dégradent quand même. Les rues là c'est sale, c'est horriblement sale parce que... sans vous mentir y en a qui font leur vidange dans la rue, les vidanges de voiture, bon bah même en prenant des précautions ça laisse des tâches et tout, c'est pour ça que les rues, y a un effort important qui a été fait sur le nettoyage. Tous les matins y a une entreprise qui nettoie le coin »

(Gérard Blard, 62 ans, retraité, ancien employé au service des espace vert (fonctionnaire), 1333 euros mensuels/UC famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Photo n°5 : L'occupation des loggias de l'une des résidences du Plateau, mai 2017



L'occupation des balcons est également incriminée, notamment ceux donnant sur la place. Un enquêté décrit l'architecture du bâtiment situé au-dessus de la pharmacie. Il semble satisfait mais exprime un désaccord mais qu'il relativise très vite avant d'adopter même une attitude autocritique :

Le souci qui me dérange c'est que les balcons sont complètement envahis et c'est un peu dommage. Donc ça donne un style un peu particulier on va dire... après au début ça me choquait mais maintenant je le prends un peu à la rigolade. (...) Ça fait un peu bordélique quoi. Ça faisait un peu... je veux pas dire souk parce que je veux pas avoir de connotation. Mais, ouais bordélique quoi. Ça faisait un peu, voilà quoi. Après il ne faut pas être médisant non plus, parce que récemment, (...) on s'est baladés dans le vieux Lyon et y avait quand même beaucoup de bordel dans les immeubles, quand même faut être honnête, y a pas qu'à la Duchère (rires). Mais bon, esthétiquement ça fait bizarre quoi un peu. Après c'est vrai que moi je reconnais la loggia elle n'est pas bien rangée non plus donc, déjà il faudrait que j'applique à moi même ce que je reproche aux autres.

l'un d'eux, le parking fait office d'atelier et accueille diverses pratiques de mécanique et de bricolage (Lefrançois, 2014).

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2017).

Ce dernier point pourrait faire l'objet de deux interprétations (Gilbert, 2016). L'enquêté veut réparer l'opinion négative du quartier qu'il prête à l'enquêtrice en s'excluant des actes qu'il dénonce et en les condamnant (détournement du stigmat). Il veut banaliser le quartier. Les propos interpellent effectivement « le faire » - et « le dit sur le faire ». Dans l'exemple cité ci-dessus l'enquêté désigne une pratique (étendre son linge au balcon) qu'il qualifie d'inconvenable. Mais le discours retourne le sens accordé à cette pratique à partir de scènes observées dans d'autres quartiers centraux valorisés (Vieux Lyon). Au final, la Duchère est présentée comme un quartier comme les autres.

Le discours sur la saleté est également redondant dans les entretiens, notamment sur la place Abbé Pierre. Ce n'est pas tant l'entretien de l'espace public dont il est question - une enquêtee virulente sur le propos signale même que c'est l'une des places les plus nettoyées de Lyon - que les pratiques dites de « civisme ». Cette même habitante, qui réside à proximité de la place, observe et déplore les conséquences de l'occupation de la place le week-end :

Là ils viennent de construire une très belle place et bah surtout le dimanche soir c'est la cata, y a plein d'ordures de partout, les gens ils boivent, ils mangent, ils laissent tout partout euh c'est ... à la longue c'est usant. On a beau ramasser des canettes, ramasser des papiers, de jeter, les enfants ils mangent un gâteau, ils jettent par terre ... Du coup au bout d'un moment c'est un peu compliqué » (...) Ce qui me chagrine c'est le manque du savoir vivre et le fait que les gens et bah ils jettent tout par terre et après ils la laissent dans un état pas possible »

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale, conjoint maçon dans le bâtiment, 1905 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Si certains déplorent, d'autres n'acceptent pas et portent un jugement moral à partir de certaines observations :

Voilà des fois quand je vais promener dans le quartier, il y a des endroits ça me, ça me gonfle, ça m'agace, il y a des trucs à poubelles comme nous en bas, juste en bas de la porte, bah non toutes les poubelles, leurs sacs ils sont à côté (elle acquiesce). Hein je veux bien, des fois il y a des monticules alors des fois j'ai dit peut-être que la poubelle elle était bouchée alors j'ai soulevé le truc, mais je dis voilà quoi, c'est des trucs c'est dégueulasse, enfin... (...) Non mais c'est parce qu'ils ont, ils ont la flemme de. (...) Oui, il y avait de la place, parce que des fois ça aurait pu être plein ; donc une fois j'ai tout mis dedans quoi. Puis je suis repassée le lendemain, rebelote il y avait, ça, c'est des genres de choses que je, je je... supporte pas, que j'accepte pas (elle acquiesce). Voyez, enfin je veux dire heu... »

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Un discours normatif oppose les « sachants » aux « profanes » : Anne Brouat appartient aux classes moyennes de notre échantillon, elle est assistante de direction dans une entreprise. Elle a 58 ans et s'est installée à la Duchère suite à un divorce. Elle habitait précédemment à Champagne dans une « villa » comme elle le précise. Elle est propriétaire d'un appartement

qu'elle a soigneusement aménagé. Son discours la classe clairement dans la catégorie des « sachants » :

« Oui oui je pense que c'est très important que les gens apprennent à recycler, à... Quand je vois les poubelles où on pose n'importe quoi là je sais pas pourquoi y a un couillon qui a posé une palette, il s'imagine qu'elle va prendre ses petites pattes et qu'elle va partir toute seule, bordel de merde y a une déchetterie qui est à Champagne, faut quand même pas exagérer ! Moi à la déchetterie j'y suis tous les samedis matin ou tous les dimanches matin, je mets rien dans les poubelles qui va pas dans les poubelles ! Je pense que oui le civisme il commence par-là, et effectivement faire du compost ou des choses comme ça c'est très important ! Planter des fleurs... voilà c'est... ».

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Certains habitants véhiculent un système de valeurs où recyclage, compost et tris des déchets font partie des bonnes pratiques. Les remarques sur la saleté prennent souvent les contours d'une forme de renoncement au quartier. Les espaces ne sont pas seulement « sales » mais « crades », « dégueulasses », « lamentables », « sentent la pisse », « écœurent », « révulsent ». Derrière la saleté qui est décrite c'est un ressenti plus large sur le quartier qui s'exprime le plus souvent.

Photo n°6 : Les déchets et les poubelles, mai 2017



Dans le cas évoqué ci-dessus, le quartier et l'environnement social sont les premiers propos avec lesquels l'enquêtée débute son entretien. Ils seront les deux fils conducteurs de son discours. Les propos sont peu optimistes, elle déplore l'inaction des pouvoirs publics, l'évolution du peuplement et le développement des incivilités :

« Ah bah s'ils continuent à ne rien faire... ça va être vite vu hein ça sera pris par les dealers et... ça terminera dans ce qu'on voit à la télé quoi. Avec des gens qui se barricadent chez eux et qui peuvent plus en sortir. Et les flics qui ne peuvent pas y mettre les pieds non plus »

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Ils traduisent le renoncement total de l'enquêtée envers son quartier. Le champ lexical marqué par l'excès des termes révèle bien l'impossibilité de cette habitante de se projeter dans ce lieu.

La saleté intervient donc à plusieurs niveaux dans le discours des enquêté-es. Ce sujet permet de parler des autres, de son rapport à l'altérité, de « l'usage moyen » des espaces, des normes et des formes de distinction qui se jouent au sein de la population. Les habitants constatent, ou condamnent, sont dans l'incompréhension ou parfois même dans la colère. Ce sujet permet aussi de parler de son rapport au quartier. Cette disqualification par la saleté remet en cause les pouvoirs publics dans leur mission d'accompagnement³⁹.

2.3. Une cohabitation active où se confrontent des « planètes » et « des mondes »

Certain-es enquêté-es réagissent aussi face aux situations qui ne leur correspondent pas ou qu'ils ne comprennent pas : ils recherchent le dialogue, sont dans l'échange et assument leur parole comme étant légitime. Autrui ne représente pas un danger, il n'y a aucune crainte, aucune d'animosité, ils vont à leur rencontre. Leurs pratiques dénotent de ce que nous avons appelé une « cohabitation active ». Cette ouverture d'esprit n'est pas systématiquement couronnée par un succès mais génère des interactions sociales entre des groupes sociaux relevant de « *mondes différents* ». La position sociale de l'enquêté-e (diplôme, position sur le marché du travail, métier, PCS) peut être une explication mais pas uniquement dans la mesure où les enquêté-es peuvent également être de classes populaires mais l'engagement politique ou associatif fait partie de leur quotidien. Dans ce cas parler, organiser, prendre en main, s'associer, gérer des conflits fait aussi partie de leurs compétences. Cette volonté d'agir s'accompagne aussi de jugements forts de la part des nouveaux ménages sur d'autres codes et pratiques sociales. Elle entraîne une volonté d'éducation et de moralisation des classes populaires.

Gérard Blard est jardinier à la retraite, il a travaillé dans le secteur public et est aujourd'hui actif dans le réseau associatif. Il appartient aux catégories populaires stables de notre échantillon. Au cours de l'entretien, il aborde la fréquentation des abords du bureau de tabac et le fait qu'il ne comprenne pas la présence de gobelets sur la place et décide d'entamer un dialogue avec les personnes concernées.

Gérard Blard : Vous avez vu le bureau de tabac ? Et bah là c'est souvent aussi que y a des gens qui sont là (...) qui sont assis, qui prennent un café au bureau de tabac, donc avec des gobelets jetables, et qui laissent leur gobelet, qui prennent pas le soin... alors que vous avez le silo qui est juste à côté-là voyez, alors là pareil y a eu un échange... avec eux pour leur faire comprendre que mais pfff...

Enquêtrice : Quand vous dites un échange c'est quelque chose...

Gérard Blard : Bah une discussion...

Enquêtrice : De manière informelle, en allant les voir...

Gérard Blard : Oui c'est informel c'est pas... c'est pas cadré, c'est pas... moi ça m'est arrivé de dire, j'ai vu le gars poser son gobelet, j'ai dit « écoute, bah c'est qu'un gobelet ! ». Je dis « voilà c'est le tien, mais après celui qui va arriver derrière toi il va remettre le sien et tout ». Je n'ai pas de trop mauvais

³⁹ La proximité avec les acteurs politiques et institutionnels revendiquée par Anne Brouat pourrait être mise en lien avec les caractéristiques des gentrificateurs de Montreuil (Collet, 2012).

contacts. Mais il y en a qui comprennent, il y en a qui le font et qui marchent dans la combine mais il y en a qui s'en foutent... ! ».

(Gérard Blard, 62 ans, famille monoparentale, retraité, ancien employé au service des espace vert (fonctionnaire), propriétaire occupante, entretien 2017).

Chantal Rouget appartient aussi aux catégories populaires stables de notre échantillon. Ses propos laissent entendre une position politique engagée. Elle relate les occupations « des jeunes » qui l'été se rafraîchissent avec les bouches à incendie réservées aux pompiers. Ce sont les « jeunes » qui habitent la barre située à proximité de chez elle. Après avoir observé la scène à plusieurs reprises, elle se décide à intervenir et à discuter avec eux :

Chantal Rouget : « l'été dernier on les voyait, enfin je sais pas, je pense, je suppose que c'était des gens de là-bas : il faisait chaud l'été, il avait fait chaud un mois et ils ouvraient les bornes... vous savez les trucs de pompiers là (...) Bah parce que, parce qu'en fait ils, après ça faisait comme un grand torrent qui coulait, qui coulait du haut de la rue ! Comme s'il avait plus des trombes et qu'il y avait comme une inondation. Parce que ça coulait, ils en avaient ouvert deux et ils étaient au milieu, ils étaient par terre au milieu de la route à, à se rafraîchir quoi. J'ai... Ça me faisait une drôle d'impression de voir des gamins, enfin (elle acquiesce) des gamins, des ados, je dirais entre quinze et vingt-cinq ans grosso modo quoi. Puis plusieurs soirs de suite, une fois je les ai un peu engueulés quoi, j'ai (ha oui), j'ai dit c'est pas possible quoi, vous vous permettez de faire des trucs pareils moi...

Enquêtrice : Et qu'est-ce que, vous avez réussi un peu à discuter un peu avec eux ?

Chantal Rouget : Bah ouey mais "M'dame M'dame on a chaud!", mais moi aussi j'ai chaud, je veux dire moi tous les matins je me lève pour aller au boulot, j'arrive je vais prendre une douche mais chez moi. Je vais pas patauger au milieu de la route là, enfin voilà je dis "vous avez le droit d'avoir chaud mais moi aussi quoi". Puis moi et puis d'autres gens (elle acquiesce). J'ai pris le métro, je crève de soif et j'ai qu'une envie c'est de prendre une douche mais je viendrai pas avec vous patauger dehors en plein milieu de, enfin (ouey) voyez, c'est des genres de comportements moi qui me... Je sais pas moi pour moi c'est surréaliste, je veux dire j'ai eu un moment d'être sur une autre planète.

(Chantal Rouget, 51 ans, aide comptable, 1708 euros mensuels/UC, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 2017.)

L'usage des poubelles révèle également des enjeux sociaux de cohabitation. Les résidences ont été conçues sans locaux pour vide-ordures. Ces derniers sont enterrés et présentent des dimensions restrictives. Si les sacs sont trop grands, ils ne rentrent pas et sont alors déposés à côté de la poubelle. M. Blard a décidé de s'investir pour faire évoluer les pratiques des habitants de sa résidence. C'est à ce moment-là qu'émerge un discours sur la mixité mais aussi les difficultés qu'il rencontre à faire entendre ce qu'il estime être le « bon comportement ».

« Ça me gêne pas du tout, la mixité des populations et tout au contraire j'ai des amis au travail et puis même dans la vie privée, j'ai des amis qui sont maghrébins et à qui je peux parler, mais y a des personnes, et malheureusement c'est vrai que j'ai un exemple avec une personne, c'est la 4, 5ème fois, et je démissionne parce que je lui explique que le sac, on le prend, je lui montre, je la vois poser, ça rentre pas ! Je dis non non, si ça rentre, vous poussez un peu et vous entendez le sac tomber dans la benne. Faut faire l'effort ! La 1ère fois il s'est passé 2 jours. Je tombe sur elle 2 jours après, pareil, je la vois faire, mais pas d'effort du tout, même pas essayer d'ouvrir. Je lui dis même si le sac est plus gros, la prochaine, achetez des sacs plus petits, des 50L par exemple, et ça passe ! Elle me regarde l'air de dire... Et après ça crée des tensions ! (...) moi je ne suis pas là pour faire le rôle, je ne suis pas policier, je verbalise pas, mais j'essaye de faire entendre qu'on puisse vivre tous dans... dans de meilleures conditions ! Et voilà donc la 3ème fois je lui dis bah si moi je vais devant votre porte, je vais mettre un sac poubelle vous allez voir ce que ça va donner ! ».

(Gérard Blard, 62 ans, famille monoparentale, retraité, ancien employé au service des espace vert (fonctionnaire), propriétaire occupante, entretien 2017).

Monsieur Blard a investi un rôle, et cherche à faire respecter des règles qui pour lui relèvent du « civisme » mais se heurte à certaines pratiques qu'il ne comprend pas. La localisation des poubelles (devant la porte de la résidence) entretient ce discours sur l'absence de propriété.

Cette morale de la bonne conduite dans les espaces publics et les résidences se retrouve également autour de ce que doit être la cordialité entre voisins ou entre habitants du quartier. Le fait de se saluer lorsque des habitants se croisent dans la rue peut être érigé en règle de politesse à respecter. C'est le cas pour Madame Brouat qui habitait à Champagne et qui est venue s'installer à la Duchère suite à son divorce. Cette assistante de direction raconte sa rencontre avec un jeune du quartier qu'elle croise en bas de chez elle. Le fait de lui dire « bonjour » provoque une altercation révélatrice de deux mondes différents qui se rencontrent et manient des codes et donc un système de valeurs différent. « Le bonjour » est perçu par le jeune comme une intrusion inopinée, alors que pour l'enquêtée c'est un code de politesse. C'est une rencontre des mondes qui se profile certes furtivement mais où l'échange semble possible. Une discussion s'engage, des systèmes de valeurs reflétant des milieux sociaux se confrontent : jeune des cités et classe moyenne :

« Ah oui je me souviens un jour avoir... par défaut moi je regarde les gens dans les yeux dans la rue, et quand votre regard croise le regard d'en face on se fait un petit signe de tête ou on dit bonjour monsieur bonjour madame ! (...) Alors un jour je me promenais avec mon petit chien il était encore vivant, je promenais mon chien, et je vois un jeune gars qui venait de Chicago⁴⁰, je lui dis « bonjour ». Il se retourne comme ça, il fait « mais pourquoi tu me parles toi ! » Bah je lui dis « pourquoi je te parlerais pas, je t'ai pas dit une insanité je t'ai juste dit bonjour ! » « Ouais mais je te connais pas ! » Je lui dis « et alors, c'est pas grave ! C'est pas parce qu'on se connaît pas qu'on peut pas se dire bonjour ! » « Ah bon ? » Alors à la fin le gars il était même plus agressif, comme il était étonné qu'on puisse dire bonjour à quelqu'un qu'on connaissait pas quoi ! À la fin on a discuté pendant 20 minutes quoi ! (...) il m'a raconté sa vie, qu'il élevait des chiens de catégorie 1 et qu'il les revendait (elle rit) C'est moyen ! Non mais pour vous dire qu'avec un peu de bonne volonté on y arriverait quoi ! ».

(Anne Brouat, 58 ans, famille monoparentale, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC, propriétaire occupante, entretien 2017).

Ces échanges ne sont pas toujours couronnés par le succès. La vision multiculturelle des habitants est mise à rude épreuve.

Anne-Claire et son conjoint appartiennent à des classes moyennes. Elle est professeure agrégée de français dans le secondaire, elle a soutenu une thèse et attend de passer ses qualifications pour postuler aux postes de maître de conférences. Son conjoint est consultant en informatique. Le couple est originaire de la région parisienne et s'est installé à Lyon suite aux études supérieures de l'enquêtée. Dès le début de l'entretien, elle exprime des difficultés. Elle apprécie son quartier, le pratique mais parle de « violences » dans les relations humaines :

⁴⁰ Chicago est le nom donné à l'une des barres de la Duchère par les habitants du quartier.

Je trouve que y a beaucoup de violence dans les relations humaines, enfin pas de... pas de violence d'agressions ou ce genre de choses, je pensais trouver un quartier multiculturel et apprécier ça beaucoup, et en réalité... ».

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante au collège, conjoint consultant informatique, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

L'enquêtée fait état de deux groupes de population : « *des habitants d'origine du quartier* » dans lequel on sous-entend ceux de « l'ancienne Duchère » et les « nouveaux » dans lequel elle s'inclut et se dit appartenir même si elle explique qu'elle n'en partage pas tous les comportements.

Elle distingue trois niveaux de violence : le premier, celui « *des parents envers les enfants* » qui selon sa conception de l'éducation s'occupent très peu de leurs enfants « *et quand ils s'en occupent tout d'un coup c'est pour lui hurler dessus ou pour lui foutre une baffe* ». Elle place le second plutôt « *contre les enfants eux-mêmes* » : « *j'ai l'impression que justement comme ils ont baigné dans des rapports humains qui sont très agressifs, ils ne savent pas gérer leurs conflits et donc ça passe souvent par la violence physique dès qu'il y a un problème ils savent pas discuter* ». Et le troisième : « *je dirais violence pour le coup plus dirigée vers moi, quand...* ». Elle raconte sa tentative de dialogue avec les jeunes effectuant des rodéos :

« Y a pas mal de jeunes qui font des tours à moto dans le quartier, et qui font un bruit fou, et c'est vraiment très pénible, en plus ils font ça quand il fait beau et donc quand on ouvre les fenêtres, y compris la nuit, en été quand c'est la canicule on ne peut pas faire autrement que dormir la fenêtre ouverte, et quand y a du bruit à minuit quand ils s'amusent à faire tourner leurs motos je trouve ça insupportable. J'ai essayé quelque fois d'aller trouver ces gens-là pour aller leur expliquer, je pense gentiment et sans... enfin j'espère sans agressivité, que c'était vraiment gênant pour les gens qui essayaient de faire autre chose, et dans l'ensemble ils m'ont plutôt ri au nez, et j'ai l'impression que ça les amuse d'embêter les gens. Donc une autre forme de violence, avec ces gens qui cherchent pas à être constructifs mais plutôt à ... à faire le maximum de mal autour d'eux et qui prennent du plaisir à ça ».

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante titulaire au collège, conjoint consultant en informatique, 2381 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Cette situation d'incompréhension témoigne d'un pari sur la mixité que certains ménages rencontrés n'arrivent plus à tenir et présage pour certains un abandon des espaces publics : ce dernier se traduit par un changement d'habitudes dans les lieux fréquentés et un discours résigné sur le quartier. Un discours qui diffère totalement de celui de 2011.

2.4. Des habitudes qui s'adaptent

La gestion de ces cohabitations amène certains habitants à adapter leurs pratiques en changeant leurs habitudes : les lieux mais aussi les circulations au sein du quartier s'en trouvent modifiés.

Dans certains cas, les enquêté-es abandonnent un territoire occupé par un groupe social dont les codes et les usages ne conviennent pas : en parlant du parc, un enquêté explique comment l'occupation des lieux par les jeunes amène les familles à ne plus y aller :

Les gens ils viennent tout ça, ils fument, ils font des barbecues, n'importe quoi, des barbecues j'ai jamais vu ça moi (...) puis après il y a des gens qui traînent et puis il y a des lascars qui traînent et puis ça devient un lieu de squat. Ainsi de suite, ça fume des "talia", voilà ça fait voilà quoi (hausse le ton), ça fait le bordel quoi, voilà tout simplement quoi ! Au bout d'un moment ben malheureusement les familles n'osent plus y aller. C'est un peu ça qui est dommage.

(Monsieur Abdias, 45 ans, responsable d'intervention dans le nucléaire, conjointe aide-soignante, 1786 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2017).

Ce retrait se retrouve également dans l'évolution de certaines pratiques des enquêté-es et s'observe notamment dans la fréquentation des équipements. C'est ainsi que Philippe Chancel a changé de salle de sport en 2017 alors qu'il fréquentait la salle de la MJC en 2011. La cohabitation avec les jeunes du quartier était vécue comme pénible et difficile :

J'ai arrêté, j'ai arrêté pourquoi... parce que la salle de muscu de la MJC... je veux dire c'était que des... là à la salle de muscu je me suis fait entre guillemets agresser verbalement par des jeunes du quartier. Et du coup le coach qui est super sympa leur avait dit « Non mais attends il est du quartier comme toi »... parce qu'ils disaient « oui en gros, toi t'es venu là parce que c'est pas cher, mais nous on est des vrais du quartier, toi en gros t'as rien à faire là quelque part ». Donc... donc l'ambiance, ouais... c'était trop... non ça me convenait pas. L'ambiance de la salle. Du coup, je me suis inscrit dans une salle de sport entre guillemets low cost qui est à côté du travail donc moi ça m'arrange (...) je sors du travail j'y vais directement, la salle est plus... est mieux équipée on va dire, et puis je suis tranquille quoi. C'était très caricatural quoi.

(Philippe Chancel, 44 ans, chargé de recrutement, 2708 euros mensuels/UC, personne seule propriétaire occupant, entretien 2017).

Les circulations au sein du quartier montrent parfois des itinéraires précis dont l'objectif est d'éviter les interactions possibles avec une catégorie d'individus. Estelle Giroux apprécie l'offre du quartier sans forcément la fréquenter avec assiduité. Sa vie sociale, ses activités de loisirs ou ses pratiques culturelles se déroulent hors du quartier mais elle utilise les commerces et les services liés à la santé (kinésithérapeute, pharmacie). Elle apprécie et fréquente le parc du Vallon où elle rappelle la qualité du festival qui a accompagné son inauguration. Toutefois, ses déplacements dans le quartier témoignent de stratégies d'évitement de certains lieux. À plusieurs reprises dans son récit, elle revient sur le groupe de jeunes souvent présent devant le Simply. Plusieurs enquêté-es relèvent la présence de ce groupe mais son discours présente une particularité : les rapports homme/femme sont évoqués. Elle explique avoir modifié son itinéraire pour rentrer du kinésithérapeute le soir afin d'éviter de passer devant ces jeunes hommes. Elle fait également état de remarques sexistes qui auraient été faites par ces mêmes personnes à l'encontre de l'une de ses amies qui travaille dans le quartier :

Ma meilleure amie qui travaille dans le bâtiment qui est juste derrière le bâtiment gris, qui n'était pas du quartier donc c'est... une jolie fille, vraiment, qui prend soin d'elle... Enfin bon, elle est quand même bien habillée puisque c'est son lieu de travail et à chaque fois, elle se fait emmerder. À chaque fois ! À chaque fois qu'elle passe, qu'elle va à Simply. Voilà ! C'est des réflexions [hésitations] oui, sexistes (...) Elle me dit : « Mais tu vis vraiment dans un quartier de merde ! » [Rires]. Je dis que : « Je n'ai pas la même vision des choses ». [Rires]. Voilà. C'est usant à la fin ! Là, elle cherche un nouveau travail parce que si c'est tout lié : elle en a marre ».

(Estelle Giroux, 33 ans, administrative des ventes, 1944 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

Dans un autre registre une enquêtée évoque ces « *personnes* » qui sont devant le Simply. Elle dit ne pas être en confiance et limite les déplacements de ses enfants : « *la présence de jeunes* » et d'un « *monsieur qui aurait des problèmes psychologiques* » explique toute la réticence de cette mère à laisser sa fille de 10 ans se déplacer dans le quartier :

J'interdis à ma fille d'aller à la boulangerie et tous ces jeunes-là qui traînent maintenant, je ne suis plus en confiance »

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale, conjoint maçon dans le bâtiment, 1905 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Les déplacements dans le quartier traduisent un évitement de groupes d'individus où les publics ne sont plus en confiance. Les itinéraires traduisent aussi des frontières sociales dans le quartier.

Une autre enquêtée marche très souvent dans son quartier, elle fait ce qu'elle appelle ses « *petits tours* » :

Je me promène, je monte la rue par là où vous êtes passée, je monte en haut, puis je fais le grand tour à Balmont je fais un grand tour et puis hop là, après je reviens par-là devant (...) puis là il y a au moins des maisons quoi, c'est histoire de, je sais que j'en ai à peu près pour trois quarts d'heures de marche avec mon petit parcours.

(Chantal Rouget, 51 ans, aide comptable, 1708 euros mensuels/UC, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 2017).

Les maisons marquent la différence entre quartiers collectifs et quartiers d'habitat individuel. D'autres frontières apparaissent dans son parcours :

Là je me promène par là bon ça fait du bien de marcher - et quand j'arrive au niveau de Champagne, il y a une route où on monte et on tombe sur un feu en bas à gauche on va vers Écully à droite et dès que j'ai tourné la route je me sens mieux. Pourtant j'ai croisé personne, enfin on m'a pas embêté (souffle). (...) on m'a pas... les gens que j'ai croisés ils avaient un comportement normal, enfin c'était normal quoi ! Et là je me suis dit " il y a quelque chose quoi, tu te sens pas bien ici..

(Chantal Rouget, 51 ans, aide comptable, 1708 euros mensuels/UC, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 2017).

Le ressenti décrit par l'enquêtée témoigne d'un sentiment de malaise qualifiant un espace de cohabitation inconfortable. Ce n'est pas un défaut de confiance, un sentiment d'insécurité mais une proximité sociale et spatiale dont elle ne peut s'extraire qui sont en jeu dans ces propos. Effectivement, depuis 2011, l'enquêtée en dehors de ses « *petits tours* » ne fréquente plus qu'épisodiquement le quartier.

Cette partie fait apparaître quatre résultats majeurs. Les modalités de cohabitation au sein du quartier visent des lieux précis du quartier (1). Être présent ou quitter les lieux dépend de qui les fréquente. Cela fait de certains lieux, comme le parc du Vallon un lieu électif. S'y rendre c'est côtoyer son semblable ou celui qui socialement permet aux enquêtés de maîtriser une position sociale effective ou désirée dans le quartier.

Les termes de la cohabitation s'expriment aussi par une volonté de maîtrise de l'usage moyen des espaces. Les habitants constatent les écarts de pratiques, essaient de ne pas juger ou à l'inverse condamnent et prennent position. C'est alors un jugement moral (2) sur des pratiques résidentielles comme sur des modes d'occupation de l'espace public. Le discours est aussi motivé par des actions (3) et une volonté d'engagement dans la relation : ils veulent échanger, dialoguer, voir expliquer pour faire évoluer les pratiques sociales (cohabitation par l'action). Leurs propos définissent des bonnes pratiques et véhiculent des valeurs à transmettre (propreté, écologie, éducation). Ce groupe ne concerne pas uniquement des habitants appartenant aux classes moyennes mais aussi des petits moyens et des habitants de classes populaires. Ils sont investis dans le social à travers différentes activités associatives ou ont un discours engagé politiquement. Tous au moment de leur installation en 2011 exprimaient le fait d'avoir fait « un pari » en achetant un logement dans un quartier en rénovation urbaine. Ils avaient aussi un discours positif sur la mixité sociale. Mais parfois le rapport au quartier et les modalités de cohabitation mettent cette mixité à rude épreuve et provoquent un retrait du quartier (4), expliquent des stratégies d'évitement, voir un abandon des espaces publics.

3. Une projection résidentielle révélatrice du rapport au quartier

L'évolution de l'environnement décrit par les habitants concerne les dimensions sociales mais aussi urbaines du quartier. Nous verrons comment leurs discours a changé et comment les prises formulées en 2011 sur leur logement se sont transformées rendant parfois difficile une projection à la Duchère.

Certains sont en incapacité de se projeter. Ils préparent la suite ou se résolvent, par contrainte financière, à rester. Mais quitter son quartier s'inscrit aussi dans la poursuite d'un parcours résidentiel.

D'autres habitants sont en situation de bascule. Cette situation se retrouve essentiellement chez les « petits moyens » et les « classes moyennes » dont les enfants ne sont pas encore au collège. Ils n'ont pas encore entamé de démarches pour quitter le quartier mais tous ont en commun d'avoir décrit, à un moment ou un autre de l'entretien, un idéal résidentiel différent de la Duchère : un village, une commune huppée, un centre-ville, un quartier central, une maison ou encore de l'ancien à rénover.

Une autre catégorie d'habitants se dessine. Six ans après leur installation, des habitants se projettent à long terme dans le quartier. Nous verrons comment la Duchère est devenue un « quartier ressource » et où l'ancrage local construit tout au long du parcours de vie de l'individu est mobilisé dans le discours de l'enquêté-e.

3.1. Des « prises » sur le quartier qui ont évolué depuis 2011

En 2011, les enquêté-es parlaient de leur quartier en valorisant les logements atypiques de la Duchère et la proximité des Monts du Lyonnais. Ils fabriquaient leur quartier en s'appuyant sur les qualités naturelles du site et sur la configuration originale de leur logement. Mais l'occupation de l'espace public, l'évolution des programmes, la construction de nouveaux bâtiments et la densification urbaine modifient les prises possibles sur le quartier. Au-delà de l'univers social et des modalités de cohabitation c'est aussi un univers urbain qui est ciblé.

- Un quartier qui déborde sur l'espace intime

Le logement et sa configuration ont été, pour certains enquêté-es, déclencheurs dans le choix de s'installer à la Duchère. C'est le cas de cette enquêtée appartenant aux professions intellectuelles et qui ne connaissait pas le quartier :

« L'appartement avec la disposition intérieure, la grande terrasse, c'est ça qui nous a décidés (...) on a une super jolie vue sur les monts du Lyonnais, et tous les soirs on a des couchers de soleil magnifiques (...). Et ça, ça plaît vraiment beaucoup aux gens (...) ils ont envie de revenir prendre l'apéro et dîner chez vous (...). Souvent ils sont plutôt surpris par le quartier parce qu'ils en ont une image plutôt négative, et ils se rendent qu'en fait c'est pas si mal »

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante au collège, conjoint consultant informatique, 2381 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2011).

Une autre enquêtée résidant au Carré Anaïs a acheté son appartement sur un « *coup de cœur* » (Madame Brouat en 2011). C'est un T4 comportant 40 m² de terrasse à 272 000 euros en 2007 pour s'installer quelques mois plus tard en décembre 2008. Elle connaissait la Duchère de réputation. En 2011 elle disait : « *Tout le monde m'a dit « tu verras la Duchère, c'est appelé à changer. Moi je me disais qu'on n'avait pas idée d'aller à habiter dans une cité* ». L'enquêtée a investi 6 000 euros dans l'aménagement de son logement qu'elle affectionne : « *Alors mon logement aujourd'hui (...) d'après ce qu'on m'en dit et ce que j'en pense moi-même c'est un très beau logement, atypique, bien entretenu, bien propre...* ». Mais son discours revient systématiquement sur la question des rodéos dont le quartier a été sujet quelques mois avant les entretiens. Elle explique comment ces événements ont modifié les pratiques de son logement :

Anne Brouat. Bah l'avantage c'est la terrasse hein (elle rit), ça devrait être un must, et ça ne l'est plus, puisqu'on ne pas en... l'occuper avec nos copains, nos familles le week-end... donc ça au secours. (...) Les motos le week-end ça fait plus de 5 ans qu'on se bat, pour ne pas dire 10, rien n'a été fait (...) Les rodéos le dimanche, c'est à vomir. C'est insupportable. À tel point que moi tous les dimanches je m'en vais de chez moi.

L'enquêtrice : Mais y en a tous les dimanches ?

Anne Brouat. Oui. Tous les dimanches Sauf quand il pleut. Donc on en arrive à dire pourvu qu'il tombe des cordes, le dimanche !

L'enquêtrice : Donc vous vous adaptez à ce qui se passe à l'extérieur.

Anne Brouat. C'est ça, parce qu'on peut plus se parler ou regarder la télé ou écouter la musique les portes ouvertes à un moment donné ça devient très agaçant, surtout quand on a une belle terrasse et qu'on serait supposé vivre dehors.

(Madame Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).



Photo 7 : Résidences avec terrasses – Carrée Anaïs – mai 2017

En 2017, l'enquêtée ne peut plus jouir des commodités de son logement et notamment de sa terrasse. Elle ne sent plus chez elle mais exprime un extérieur (le quartier) qui la révolte (le registre lexical utilisé est éloquent) : il envahit son espace intime et la contraint à trouver des stratagèmes pour s'adapter. L'espace privé se réduit sous la pression d'un espace public qui déborde. Cette enquêtée a mis son logement en vente, elle est sur le départ au moment de l'entretien. L'évolution du quartier constitue le premier propos avec lequel Madame Brouat commence son entretien et qui sera le fil de son discours.

- Du cadre de vie en devenir au cadre de vie urbain : densification et urbanisation

Les habitants se saisissaient en 2011 de la proximité des Monts d'or et de leur visibilité depuis le quartier pour effacer la présence des tours et des barres. Un enquêté, qui ne remet pas en cause sa présence dans le quartier, souligne les points d'accroches. Il explique les stratégies qu'il mobilise pour parler de son quartier : il évoque la proximité à la Champagne et Écully, des quartiers qu'il décrit comme « bourges », mais également les qualités naturelles du site :

« Je dis à Lyon y a 3 collines, y a Fourvière, y a la Croix rousse mais y a la Duchère aussi mais on en parle pas ! On parle de la colline qui travaille c'était la Croix Rousse, la colline qui prie c'était Fourvière et y a la 3ème colline aussi où on logeait tous les gens qui arrivaient d'Algérie, c'était... et donc c'est un point culminant de Lyon qui est très important hein ! Parce que c'est un point stratégique aussi au niveau de la défense. On a le mont Verdun qui protège Lyon, on est à 2 pas des monts du Lyonnais, je vous ai pas dit mais moi je fais des balades formidables à 2 pas d'ici, on est à 5', 10', donc voyez c'est ça qui est important. »

(Monsieur Blard, 62 ans, ancien employé au service des espace vert, fonctionnaire, 933 euros mensuels/UC famille monoparentale, retraité, propriétaire occupant, entretien 2017).

Cet enquêté a choisi son logement sur plan et en fonction de la maquette présente à ce moment-là à la mission GPV. Il constate une différence entre le projet et sa réalisation. Les différences touchent des points sensibles.

« Bah c'est déjà le... c'est le logement par lui-même, j'aime beaucoup, j'ai aimé, j'ai été aussi... la vue, bon pour l'instant elle reste ce qu'elle est, hein, mais quand je suis arrivé y avait rien du tout, j'avais une vue magnifique sur le côté aussi, bon ça, je m'attendais à ce qu'il y ait des modifications mais y a eu effectivement encore une modification encore du permis de construire, parce que si vous voulez quand j'ai acheté j'ai acheté j'ai vu la maquette qui était au GPV, y avait une maquette, j'ai passé la règle sur le toit du nôtre et on nous avait dit que de toute façon... ils ont mis un étage supplémentaire, qui n'aurait pas dû exister ça. Ç'a été rajouté au permis de construire. Pour vous dire les connivences qu'il pouvait y avoir entre la municipalité, alors pour eux c'est vrai que c'est une question de rentabilité, ils rentabilisent beaucoup plus la copropriété en construisant un peu plus haut ! Plus vous construisez voilà plus y a du monde plus voilà ça rapporte. Donc là aussi on a eu un gros point aussi sur ce point-là, c'était un point négatif aussi. Mais ça reste mon appartement ».

(Monsieur Blard, 62 ans, ancien employé au service des espace vert, fonctionnaire, 933 euros mensuels/UC famille monoparentale, retraité, propriétaire occupant, entretien 2017).

Le « village » est aussi devenu ville avec de la densité. En 2011, cette enquêtée comparait son quartier à « un village », c'est un environnement social qu'elle décrit, une échelle humaine : « Pour moi un quartier c'est un peu comme un village où les gens sont plus proches les uns des autres, s'inquiètent plus des uns des autres, se connaissent. C'est différent d'une ville, d'une grande ville où pour les gens c'est chacun fait sa vie et où on ne s'inquiète pas des autres puisqu'on ne les connaît pas ». Elle décrit un idéal de vie et de relations. Les dimensions sociales et spatiales de son cadre de vie ont évolué : Le quartier a changé, elle parle de « densité », « d'un afflux de population », de « nombre », « il y a trop de monde », « c'est l'arrivée des gens », « à un moment c'est trop » et de ce que cela engendre. Elle n'est plus dans cet espace « maîtrisé » d'avant, les constructions ont modifié le paysage et amené « une population ». Elle évoque la densité : quand elle sort « il y a du monde partout ». Cette évolution s'accompagne pour elle d'une nouvelle réflexion :

« Je suis une vraie citadine mais je me demande si ... je suis en réflexion, de me dire que c'est peut-être s'éloigner un peu, prendre un peu de recul, plus vivre dans cette agitation (...) le son, oui. Ça en vient désagréable ne serait-ce rester sur le balcon, ça crie tout le temps, y a toujours des enfants partout, y a toujours du monde, des motos, du bruit, des klaxons, des voitures en double fil ... à la longue c'est usant ».
(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon dans le bâtiment, 1905 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Photo n°7 : Vue sur les Monts du Lyonnais depuis la fenêtre d'un logement, mai 2017



Les conflits autour de la circulation et de la voiture sont assez révélateurs du décalage que les habitants expriment entre le quartier dans lequel ils sont venus s'installer et le quartier dans lequel ils habitent. Ils apprécient l'offre urbaine du quartier (services et équipements), son côté pratique et fonctionnel, mais La Duchère est devenue « une ville », peuplée, dense avec des problèmes de circulation. Une enquêtée raconte ses difficultés : elle est propriétaire d'un garage et connaît régulièrement des difficultés pour sortir ou entrer de chez elle. Elle est devenue dépendante du bon vouloir des automobilistes puisqu'elle essaie d'anticiper ses difficultés en modifiant ses horaires pour gérer ses impératifs professionnels. Les difficultés de stationnement se seraient accentuées depuis le changement de sens de circulation dans le quartier.

Quand on veut rentrer chez soi et puis qu'on ne peut pas rentrer ou qu'on ne peut pas braquer, on ne peut pas tourner parce qu'il y a des voitures garées, au bout d'un moment ... C'est agaçant. Une fois, une ... Une voiture, elle n'est pas une idiote mais presque, qui se gare devant l'entrée du garage et moi je devais sortir à ce moment-là, et à mon avis elle n'avait pas vu que c'était un garage ; donc, on ne peut pas sortir ; comment on fait quand c'est comme ça ? On ne peut pas sortir, on ne peut pas rentrer. En rentrant, ce n'est pas grave, on se gare dehors ou on attend que la voiture parte mais pour sortir on fait quoi ? On a une urgence, on a machin ... Qu'est-ce que ... Comment on fait ? J'ai appelé, j'ai appelé la police pour faire enlever le véhicule, parce que moi, il fallait que je parte rapidement, et j'ai attendu une heure et demie, personne n'est venu. Jusqu'au moment où la voiture est partie. Donc j'ai vu la personne partir.
(Estelle Giroux, 33 ans, administrative des ventes, 1944 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

Une autre enquêtée qui habite à proximité du stade explique des difficultés similaires :

Il y a des gens qui habitent ici, même si c'est pas pour nous le stationnement, je veux dire mais, arrêtez de vous mettre en double ou en triple file, parce qu'à un moment ou à un autre on n'arrive même plus à passer en voiture. Je trouve ça un peu ... Je me suis un peu énervée et eux ils étaient énervés parce que j'ai répondu ... Pas répondu mais gentiment, je ne suis pas vulgaire. Et la façon, j'ai dit : « Arrêtez, c'est bon gardez-vous ... Vous pouvez marcher, c'est bon, alors gardez-vous plus loin. » Voilà, je veux dire maintenant la simplicité de se garer. Ça, ça m'énervé. Ça c'est le truc, je trouve ça ... Pas respectueux envers les autres. C'est pas parce que moi j'habite ici et y a pas quoi, il y a d'autres personnes aussi qui en ont marre. Il a des gens qui en ont marre donc à un moment ou un autre, il faut que ça change un peu.
(Fabienne Fayol, 39 ans, infirmière fonctionnaire, conjoint mécanicien, 2200 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

En conclusion l'analyse du discours des enquêté-es montre plusieurs leviers importants desquels découlent les possibilités de s'ancrer dans le quartier. Il n'y a pas que le stigmatisme de la Cité à gérer, il y a aussi un environnement bâti où la densité est décrite comme une déconvenue, une transformation qui entre en contradiction avec l'idéal projeté sur le nouveau quartier. Cet idéal prend alors sens dans un autre territoire qui s'annonce comme la suite d'un parcours résidentiel possible. Cette déconvenue traduite sous la forme de « nombre », de « flux », de « circulation », de « bruit » s'accompagne aussi d'un registre lexical où les habitants parlent d'un besoin d'horizon, d'espace de respiration. C'est aussi un registre appartenant au paysage sensible que les habitants mobilisent.

3.2. Poursuivre son parcours ou quitter la Duchère ?

- Une suite dans le parcours résidentiel : la maison

Quatre ménages sur seize avaient au moment des entretiens de 2017 un projet de mobilité défini. Les projets sont unanimes : tous projettent d'acheter un logement individuel dans le neuf ou dans l'ancien, en faisant construire, en achetant un terrain, en réhabilitant un logement ancien. Tous envisagent une maison avec un jardin. Ces parcours confirment et s'inscrivent dans la continuité des observations du chapitre 2.

Depuis l'entretien, deux personnes rencontrées lors du séjour sur le terrain ont réalisé leur projet.

La première a acheté un terrain à Lucenay dans un village « *plus vers les Monts d'Or* » où l'enquêtée souligne la présence de « *pierre blanche comme ils appellent ça* » à une trentaine de kilomètres au nord de Lyon. C'est une maison de constructeur : « *au départ, on voulait acheter une maison déjà toute faite. Après, on a visité deux ou trois maisons et après j'ai parlé « on va voir quand même un constructeur, juste pour voir. C'est neuf et c'est le prix et ben au moins on sait le budget qu'on met* ». C'est un projet de couple et de famille. L'enquêtée était célibataire en 2011, en 2017 elle est en couple depuis 2 ans. Ils habitent dans un T2 de 58 m², il semblait logique pour elle d'avoir « *un autre projet pour la suite* ». Cela inclut le projet d'« *agrandir la famille* », une chambre est prévue pour le bébé, « *en 2018 ce serait pas mal* » Fabienne Fayol, 39 ans, infirmière fonctionnaire, conjoint mécanicien, 2200 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante). Il s'accompagne également d'un projet professionnel : devenir infirmière en libéral à la campagne. L'enquêtée envisage ce projet à 5 ou 10 ans et souhaite le partager avec une ancienne collègue.

La seconde a acheté une maison à Lentilly dans « *un village après la Tour de Salvagny* », « *avec un petit terrain* » à une vingtaine de kilomètres au Nord- Est de l'agglomération.

Je cherchais à l'origine une petite maison de ville. De toute façon ça n'est pas abordable, et puis une petite maison ça n'existe pas (elle rit) et je voulais surtout un petit peu terrain et pas un grand terrain et ça c'est un critère difficile à faire aussi. Parce que vous avez beaucoup de maisons même si elles ont pas des grands terrains c'est 1000m² et moi c'est hors de question que j'aie 1000m² de terrain en travaillant.

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Ce nouveau projet est un placement, une sécurité pour l'avenir mais aussi une préparation à une nouvelle étape de vie (la retraite) :

Bon j'ai acheté une maison, mais... ah non non, j'ai toujours pas cette âme de propriétaire ! (elles rient) Bon là j'ai acheté parce que je suis vieille je me dis certainement que je pourrai la transmettre à mes enfants, mais c'est tout. C'est un choix raisonnable on va dire, mais c'est pas du tout un choix parce que j'ai envie d'être propriétaire, c'est aussi une sécurité pour ses enfants.

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

- Devenir propriétaire pour réduire les coûts d'une location

Le projet d'achat et la poursuite du parcours résidentiel sont aussi motivés chez les locataires par des raisons économiques. Effectivement, le montant du loyer et surtout le montant des charges est devenu pour certains ménages, notamment les locataires de l'AFL, un problème auquel s'ajoute une insécurité en termes d'emplois. La baisse du revenu et l'augmentation des charges fragilisent certains couples. Élaborer un projet d'achat et quitter son logement offrent alors de nouvelles perspectives. Un projet qui souvent s'élabore en lien avec des proches, de la famille afin de rendre possible cette projection.

L'enquêté est titulaire d'un BEP et gère son affaire au moment de l'entretien, une entreprise en rénovation d'intérieur. Sa conjointe est éducatrice sportive. Ils ont deux enfants. Les revenus annuels du couple sont inférieurs à 40 000 euros. Le ménage a été séduit à l'origine par un rapport qualité prix : l'agencement de la résidence, la configuration du logement et la présence d'une terrasse extérieure ont participé au « coup de foudre ». L'enquêté envisageait même de racheter ce logement. Le programme immobilier situé en bordure de la Duchère lui permettait de mettre à distance la Cité. Effectivement, il ne se présentait pas comme « *un aventurier de la rénovation urbaine* », au contraire.

Quelque temps avant l'entretien, le ménage a dû faire face à une régularisation de charges très importante ayant entraîné une hausse de leur quittance.

Alors les charges n'ont pas bougé, on a toujours fait la provision de je sais plus combien, 125 ou 137 €. Le loyer il suit toujours son petit indice de 1% et des broutilles annuelles. Euh et pendant 5 ans, pas de régulation de charge. C'était pas faute de demander à la régie, faire des mails, des courriers, individuels ou collectifs, pour qu'on ait des régulations de charges. Puis un jour est arrivée la fameuse régul (« et alors ? ») ils sont revenus 5 ans en arrière, donc les premiers ont sauté sur internet et puis ont dit non ils ont le droit de remonter que de 3 ans, vu qu'on avait un bail qui datait de 2010, antérieur à 2014 donc ils pouvaient légalement remonter jusqu'à cinq ans, et puis voilà. Mais là ça nous a fait une douloureuse. (« C'est-à-dire, c'était autour de quelle somme ? ») A moi j'ai eu 5 800 € de régul de charge. (« Ah oui, que vous avez payé ? ») On est en train de payer. (« D'accord ») Je sais pas on a des règles aussi, il y a peut-être devoirs mais on a des droits aussi » (...) nous on s'était dit on vient ici, passé la barre des 1 000 je pense qu'il faut mieux acheter donc voilà on est sur un projet en réflexion et on attend.

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2017).

Cette augmentation du coût du logement survient à une période difficile professionnellement et financièrement. Le rapport location / achat n'étant plus tenable le couple mûrit un projet d'achat. Le calcul est fait. Le ménage économiserait 45% du montant alloué annuellement au logement.

C'est un autre projet quoi c'est, demain, c'est euh avoir sa maison à soi, euh voilà. (...) C'est d'avoir une maison, une maison à rénover mais euh du coup le financement se fait par l'intermédiaire de la famille et du coup il y a possibilité de fabriquer, de faire une extension sur ce bâtiment, cette maison, tout en gardant

encore du terrain et euh voilà et que du coup nous on serait propriétaire quand il sera mort mais, vous voyez, la priorité au niveau notarial, on serait toujours plus ou moins locataires, on viendrait en charge de toutes les taxes, les impôts, (« d'accord ») qui ont lieu sur cette maison. Le financement viendrait de l'autre personne. Une personne qui vient de temps en temps, régulièrement en France donc pour avoir un pied à terre. Aujourd'hui quand il a vu combien on payait, et demain on descendrait de 45% la facture.

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2017).

Cet achat est lié également à de nouvelles perspectives professionnelles (passage de la gestion d'une entreprise à celui de salarié) :

Je serais déjà moins anxieux sur le fait de me sortir un salaire qui doit couvrir mes charges fixes mensuelles, si déjà j'ai un loyer qui descend de 45%. (« Oui, on est d'accord ») (silence) Donc je serais pas là toujours à me dire il faut que je fasse de la trésorerie donc à bosser de 7h du matin des fois à 21h et samedi et dimanche. (« Ah oui »). Pourquoi, parce qu'il faut rentrer derrière aussi, on a l'État qu'il faut payer.

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2017).

- Une revente qui ne s'effectuerait pas à perte

Plusieurs ménages ont fait estimer leur bien. Cette estimation n'est pas uniquement réalisée dans le souhait de quitter le quartier, les ménages veulent faire un point financier, tenter de raccourcir la durée de remboursement pour améliorer le niveau de vie ou tout simplement débiter une réflexion en vue de préparer l'étape résidentielle suivante. Si les ménages n'ont pas fait estimer leur bien, ils sont tout de même en mesure d'avoir un avis sur la question et de produire un discours sur la valeur de leur bien immobilier en s'appuyant sur l'expérience de leur entourage ou de connaissances. Seuls deux ménages propriétaires n'abordent pas ce point. Toutes deux sont des autochtones⁴¹ selon le rapport de 2011 (Dir. Lelévrier, 2011) et d'origine algérienne.

En se focalisant sur les données de nos entretiens habitants et leurs expériences personnelles, aucun des seize entretiens ne manifeste une vente ou une estimation à perte⁴². Toutefois les attitudes sont différentes. Il y a ceux qui veulent partir et déclarent vouloir seulement rentrer dans leur frais et il y a ceux qui ont revendu et se disent satisfaits de la vente. Ils se sont appuyés sur le quartier et son environnement dans l'optique de valoriser leur bien immobilier et de faire une plus-value.

Au moment de l'entretien, l'appartement de Fabienne Fayol était mis en vente depuis deux ou trois mois : « *j'avais presque toutes les semaines des visites* » (...) *Faut pas être pressé, je pense*

⁴¹ Toutes deux sont nées en Algérie et ont habité à la Duchère au cours de l'une de leurs étapes résidentielles. L'une est arrivée en France en 1962 et s'est installée à la Duchère, au Plateau avec son mari Plateau en 1982. La seconde a habité 4 ans à Balmont avec son mari et ses deux enfants à Balmont dans un appartement en location de 1969 à 1973 avant d'acheter à Écully.

⁴² Nous insistons sur le fait que ces propos reposent sur les 16 entretiens réalisés. En effet, les échanges téléphoniques réalisés avec les ménages ayant quitté la Duchère tendraient à nuancer ce propos.

que les gens aussi sont pas pressés. Comme c'est les débuts de recherche... La majorité c'est des gens qui sont en début de recherche et ils veulent réfléchir, ils veulent voir d'autres maisons ou d'autres appartements » (...) il faut laisser mûrir le projet de chacun ». Son appartement est mis en vente dans une agence à 190 000 euros. Le montant de son prêt pour l'achat de sa maison est de 280 000 euros, la revente de son appartement comblera d'emblée une partie du montant. Elle est confiante elle sait que son appartement sera revendu : « Ils savent très bien que l'appartement va être vendu (...) Donc, c'est pas de l'argent perdu.

Sans « s'inquiéter », elle mesure bien le fait que son logement reste peu valorisé sur le marché. Néanmoins, elle présente sa localisation en bordure de la Duchère comme un atout et s'appuie sur la proximité d'Écully ou de Champagne plus que sur la transformation du quartier. Elle argumente sa position en relatant les difficultés rencontrées par une amie de sa sœur qui habite un logement donnant sur la place Abbé Pierre : « j'ai vu qu'il y avait des appartements à vendre mais à bon après... le prix c'est pas le même. Ici, comme ici, c'est comme Champagne c'est comme Écully hein je veux dire... ». Mais l'image négative du quartier reste présente pour elle dans l'esprit des potentiels acquéreurs, ce qui éloigne certaines personnes qui ont les moyens d'aller ailleurs mais elle se dit que des personnes comme elle, qui n'ont pas les moyens d'acheter à Champagne, finiront bien par faire une offre. C'est intéressant de voir qu'elle prévoit d'attendre plus longtemps pour le vendre du fait de cette situation entre deux : un appartement « nickel », bien situé mais à proximité du quartier :

On a fait quand même pas mal de visite, et on m'a dit l'appartement lui-même il y a pas de souci. Les gens n'oseraient jamais critiquer sur l'appartement parce que voilà, il est nickel et voilà. Par contre, ouais, c'est le quartier à côté mais bon voilà, malheureusement, comment dire malheureusement ou heureusement, je sais pas. Mais bon, on peut pas enlever l'appartement et le mettre ailleurs, vous mettez l'appartement à Champagne et ailleurs et ben c'est plus cher ! Bon voilà, il faut avoir aussi le budget. Voilà, je veux dire si ... Si les gens ont les moyens, ils vont acheter ailleurs. S'ils ont un peu moins d'argent, comme moi j'ai fait à l'époque, et ben j'ai acheté ici.

(Fabienne Fayol, 39 ans, infirmière fonctionnaire, conjoint mécanicien, 2200 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

L'enquêtée a trouvé un acquéreur quelques semaines après l'entretien. Elle a vendu son appartement à 186 000 euros qu'elle avait mis en vente à 190 000 euros. Elle l'avait acheté initialement à 140 000 euros. L'enquêtée était très contente de sa vente d'autant que les premières agences lui conseillaient plutôt de fixer le prix à 135 000 ou 155 000 euros. Loin d'être un déclassement social, cette nouvelle étape s'inscrit dans la suite d'un parcours résidentiel que vient asseoir la revente de son logement. Elle a réussi à atteindre l'objectif qu'elle s'était fixée à son arrivée : acquérir un bien, le revendre et poursuivre son parcours résidentiel.

Au moment de l'entretien, Anne Brouat se prépare au départ. Elle ne veut pas attendre de vendre pour partir. Après avoir essayé de vendre de particulier à particulier, elle a décidé de faire appel à des agences. Les propos sont pessimistes.

Anne Brouat. Parce que les agences mêmes qui arrivent à vendre, disent à tout le monde de toute façon vous n'arriverez pas à le vendre le prix que vous l'avez acheté ! Parce que le m² a été surestimé à l'époque. À Carré Anaïs.

L'enquêtrice. Et vous pensez que c'est propre au Carré Anaïs ?

Anne Brouat. Non je pense pas que c'est propre à Carré Anaïs, je pense que c'est propre aux premiers immeubles, d'après ce qu'ils nous racontent, parce que le dernier peut-être en face, enfin aussi les derniers on sait très bien qu'ils sont de moins bonne qualité que celui-là.

L'enquêtrice. Et il est en vente à combien si c'est pas indiscret ?

Anne Brouat. Je sais plus à combien je l'ai mis, mais... moins.

L'enquêtrice. Et les agences sont à la Duchère ? Ou c'est d'autres agences à Lyon qui vous ont...

Anne Brouat. Bah non les agences à la Duchère y en a pas mais c'est des agences de Vaise hein ! Les agences de Vaise⁴³ qui disent on connaît très bien le marché machin, et c'est pour ça qu'il faut s'adresser à nous... ils vous annoncent que le prix du m² n'est pas 2 500 mais à 2 100 ou 2 200 ! Et qu'on le vendra jamais le prix qu'on l'a acheté !

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Son logement était mis en vente à 255 000 euros. Madame Brouat estime que ce prix correspond au prix d'achat et au montant investi dans les travaux d'aménagement. Elle a investi 6 000 euros dans son aménagement intérieur. L'enquêtée a fait installer une cuisine sur mesure et aménager une deuxième salle de bains. Quatre mois se sont écoulés depuis la mise en vente par l'agence, Anne Brouat dit avoir été contactée une quarantaine de fois. Elle sait que plusieurs mois peuvent être nécessaires. Elle relate l'expérience de sa voisine d'en face qui a mis un an et demi à vendre son appartement. À nouveau elle insiste sur l'image du quartier et le prix de mise en vente de son bien :

Un jeune couple qui était prêt de faire l'effort de vivre dans un quartier dit « défavorisé », pour lequel la mixité ne les gênait pas, avait fait le pas de franchir le stade de l'école, parce qu'ils avaient un petit bout qui allait rentrer à l'école l'année suivante, mais qui à la fin nous a proposé un prix à... je crois... 220 000€. Alors je dis je veux bien ne pas gagner d'argent, mais de là en perdre autant, ça devient embêtant. Je m'appelle pas Sœur... Sœur Anne Brouat ! (elle rit)

(Anne Brouat, 58 ans, assistante de direction, 2444 euros mensuels/UC propriétaire occupante, famille monoparentale, propriétaire occupante, entretien 2017).

Comme Fabienne Fayol, le discours des agences immobilières est peu encourageant. L'enquêtée a vendu son bien. Les conditions de vente ne sont pas clairement présentées par l'enquêtée mais elle préférerait vendre vite et rentrer dans ses frais plutôt que d'attendre pour essayer d'avoir une plus-value. Il ne semble pas qu'à travers cette opération elle ait perdu de

⁴³ Les deux entretiens effectués avec les agents immobiliers travaillant à la Duchère et les propos d'agences immobilières de Vaise ou de Lyon rapportés par les habitants font apparaître une différence fondamentale en termes de discours. Si les premiers défendent l'image du quartier, valorisent les transformations et les changements en acceptant de prendre le temps de convaincre le client argumentant pour eux un prix à la hauteur de cette évolution, les seconds optent pour une position inverse : l'histoire du quartier ne permet pas de valoriser le produit immobilier et encore moins aux habitants de faire une plus-value. Il faut vendre vite et utiliser un prix attractif. Cette approche différente du marché immobilier pourrait, à terme, influencer l'image du quartier. Une étude plus approfondie permettrait d'argumenter cette hypothèse.

l'argent au regard de la somme investie mais il ne semble pas non plus qu'elle ait fait une plus-value

Ce discours sur les agences immobilières se retrouve dans d'autres entretiens. L'une des enquêtées a voulu vendre son logement suite à une séparation. C'est un T2 situé au rez-de-chaussée. Ce premier achat était « *un investissement pour l'avenir* » (Estelle Giroux, 33 ans, administrative des ventes, 1944 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

Elle a fait faire une estimation à deux agences de Lyon 9^{ème} puis l'a mis en vente dans l'une d'elle pendant quatre mois. Il s'agit pour elle d'une mauvaise expérience pour plusieurs raisons. Elle n'a eu qu'une visite : « *Donc, ça c'est inquiétant.* ». Une femme a effectivement annulé un rendez-vous quand elle a vu que c'était au rez-de-chaussée. Elle a également fait l'expérience des craintes des potentiels acquéreurs sur le quartier. Selon elle les agents immobiliers n'ont pas du tout valorisé le bien selon elle parce qu'ils disaient aux gens qu'il était situé à La Duchère. Elle reconnaît le stigmate lié au quartier qui explique que les gens qui ne connaissent pas ne sont pas attirés selon elle. Aussi, elle défend le fait de changer le nom du quartier pour effacer cette image :

Il ne la défendait pas justement. Pour moi déjà, on part dans l'optique où on ne dit pas que c'est La Duchère, c'est Lyon 9ème. Pourquoi dire aux gens à chaque fois, c'est La Duchère, surtout pour des gens qui ne veulent pas monter jusqu'ici parce qu'ils ... Ils ont entendu que c'était La Duchère, le quartier a tellement changé, ça n'a plus rien à voir avec ce que c'était avant donc ... Moi, je pense qu'il ne faut pas le dire et puis que les gens découvrent par eux-mêmes ce qu'est devenu le quartier en fait. Parce que ... On n'a pas de raison de venir jusqu'à La Duchère si on n'y habite pas donc, donc, c'est vrai que les gens ne passent pas forcément dans le quartier et ils ne peuvent pas voir les changements qu'il y a eu en fait. [...] On ne peut pas redonner vie à, à un quartier en gardant ... son passé. C'est compliqué. Dans la tête des gens, c'est compliqué [...]. Il y a une histoire, il y a, il y a tout ce qu'il y a mais on veut enlever, on veut changer l'image de ça parce que c'était pas forcément un beau passé. Il y a des concessions à faire, il y a des choses à faire et je pense que le nom, ça en fait partie.

(Estelle Giroux, 33 ans, administrative des ventes, 1944 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

Cette enquêtée a eu une déconvenue sur le montant de la TVA à 5,5 dont elle a bénéficié au moment de l'achat. Les termes de la revente n'étaient pas maîtrisés et l'enquêtée comprend qu'elle devait rembourser la différence entre la TVA 5,5 % et à 19,6 % soit 7000 euros :

J'ai été un peu démoralisée [...] Mais sur le coup, j'en ai pleuré parce que... En fait, j'allais vendre mon appartement au prix où je l'avais acheté, et en plus d'avoir de l'argent à rembourser. Donc, je perdais ... J'allais payer quelque chose que je n'avais plus. Je pense que ça aussi ça m'a un peu freiné pour vendre, et puis voilà ... Mais, non au final, apparemment, apparemment, les gens n'ont pas eu à, à rembourser cette fameuse TVA. Donc, donc là c'est, on se sent quand même piégé et puis trahi, en nous disant : « Mais on nous a vendu du rêve » entre guillemets, parce que c'est vite dit mais pour au final, non, rien à voir, donc on aurait acheté hier, c'était pareil.

(Estelle Giroux, 33 ans, administrative des ventes, 1944 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

Aujourd'hui elle se dit plutôt déçue de son investissement car elle pensait que son logement prendrait de la valeur avec les changements du quartier :

Il n'a pas pris énormément de valeur le bien, c'est un peu dérangeant parce que le quartier a changé. Je pensais que ça allait quand même prendre de la valeur avec toutes les infrastructures, les activités qu'il y a sur place, les commerces ; des choses qu'il n'y avait pas avant, ou différemment. Et il y a toujours cette image, je pense, qui bloque ; et il y a moins de demande forcément et le prix bas en conséquence.
(Estelle Giroux, 33 ans, administrative des ventes, 1944 euros mensuels/UC, en couple, propriétaire occupante, entretien 2017).

En plus de l'image, le nombre de pièces et le rez-de-chaussée lui semblent problématiques.

3.3. Se projeter à la Duchère ?

- Des ménages déstabilisés : le parti de la mixité 6 ans après

Sept ans après leur installation, les difficultés de cohabitation à l'échelle de la résidence et du quartier influencent la façon dont les ménages se projettent ou non dans le quartier. Nous avons repéré dans notre échantillon plusieurs ménages appartenant aux petits moyens et aux classes dont le discours met clairement en doute leur stabilité résidentielle au sein du quartier : ils n'ont pas encore entamé de démarche pour quitter le quartier, certains n'ont pas encore fait évaluer leur bien mais en ont tout de même une idée, tous décrivent et se projettent à un moment donné de l'entretien dans un idéal résidentiel différent du quartier de la Duchère. Il traduit une distance à la fois urbaine et sociale avec le quartier : c'est un centre-ville, de l'ancien à rénover, un village à la campagne.

Leurs pratiques sociales sont éloignées des pratiques populaires. Ils disposent de vélo électrique, reviennent de soirée du centre de Lyon en Uber, vont à la montagne faire des randonnées, fréquentent les « cafés philo ». Les pratiques culturelles sont celles d'une catégorie moyenne.

Les conditions de leur installation sont aussi sans équivoques : ils ont acheté ici un bien qu'il n'aurait pas pu avoir ailleurs et parfois ont pu acquérir un bien d'exception. Ils sont tous arrivés pour des raisons liées au logement. La grande majorité n'avait pas de liens préalables à la Duchère même si certains d'entre sont d'origine immigrée et ont pour certains déjà vécu dans des ZUS. Il ne disposait pas d'ancrage relationnel ou familial dans le quartier et n'ont pas grandi dans la région. Le tout était à construire.

Tous, à l'origine, avaient accepté le jeu de la mixité et avaient acheté en connaissance de cause. Certains même en avaient fait une condition de leur installation tandis que d'autres plus froidement relevaient les enjeux politiques et décryptaient le projet de rénovation urbaine. D'autres encore s'étaient laissés convaincre par leur conjoint, plus confiant qu'eux-mêmes, dans la transformation possible du quartier.

Les enfants ont grandi, la question de l'école s'est posée ou se pose. Scolarisation dans le privé, stratégie d'évitement, choix pédagogiques sont à l'œuvre. Ces ménages apprécient le quartier, les commerces, les équipements, le parc, la bibliothèque mais essaient de négocier avec l'espace public. Ils ont baissé les bras après avoir essayé ou se sont mis en retrait du quartier pour privilégier leur parcours de vie familiale et/ou leur vie professionnelle. Ils ne sont plus dans l'investissement collectif.

- L'équilibre résidentiel et social fragile des petits moyens

Madame Larbi est mariée et à deux enfants. Elle est commerciale dans la téléphonie. Son mari est salarié dans une entreprise, il est maçon. Tous deux sont en CDI. Le couple a acheté en 2007 et s'est installé dans le quartier en 2010. Il habitait précédemment à Valmy dans le parc social. Cette accession s'accompagne d'une petite ascension sociale.

Elle fréquente le quartier valorise ses espaces publics mais aussi le centre-ville de Lyon, ses autres parcs, ses restaurants et son offre culturel. Le hors quartier est indissociable de la construction de son identité sociale. Elle n'est plus représentante des parents d'élèves contrairement à 2011. Elle a aussi quitté son poste de responsable administratif du centre social du Plateau. Ses changements sont concomitants avec la reprise de son activité professionnelle comme le passage au privé de ses enfants mais son rapport au quartier a changé. Il n'est plus le village « conviviale » à échelle humaine qu'elle avait projeté à son arrivée mais une ville « dense » où l'importance du « nombre » revient à plusieurs reprises dans ses propos. Son discours pèse le pour et le contre, et montre des propos qui témoignent au moment de l'entretien d'un équilibre remis en question : *« Je ne suis pas totalement bien, et y a quand même certains points qui me ... qui correspondent pas avec ma façon de penser, façon d'être, je pense à du ... à un manque de savoir vivre dans le quartier, c'est un peu... »*. Elle restera mitigée durant tout l'entretien et reviendra à plusieurs reprises sur les problèmes de « civilité », le « savoir vivre » et du « respect ». En évoquant ce qu'elle appelle le « cosmopolitisme » elle met le quartier en balance : *« ça reste agréable à vivre mais je vous dis cela avec un point d'interrogation » (...)* *« c'était très intéressant de vivre comme ça dans le cosmopolite, dans le mouvement, mais à un moment c'en est trop, c'est usant. C'est à nouveau à ce moment que Madame Larbi évoque le début de sa réflexion sur une mobilité résidentielle : je suis bien ici, mais en même temps je me dis pourquoi pas autre chose (...) j'ai vraiment pas de ... de piste ... c'est vraiment ... une réflexion qui commence à naître, je me dis pourquoi pas, mais y a rien d'établi, y a rien de programmé »*. Les modalités de cohabitation comme l'évolution urbaine du quartier contreviennent à l'image qu'elle projetait sur le quartier et sur laquelle Madame Larbi pouvait consolider sa position sociale.

- Des classes moyennes en bascule

Anne-Claire Faurie a 37 ans. Elle et son conjoint sont originaires de la région parisienne et sont arrivés en 2005 à Lyon où ils ont vécu dans le 3^{ème} arrondissement. Ils achètent en 2005, c'est un coup de cœur pour le logement. Cet achat a permis au couple d'être propriétaire d'un bien qu'il n'aurait pas pu avoir ailleurs. Anne-Claire est enseignante au collège. Elle a soutenu une thèse en 2015 et souhaite candidater au moment de l'entretien à un poste de titulaire à l'université. Son mari est informaticien pour un grand groupe.

Au début de l'entretien, Madame Faurie rappelle le poids des travaux et la durée du chantier qu'elle a vécu comme une nuisance. À recommencer, elle précise qu'elle ne le ferait pas. Dès les premières minutes de l'entretien, elle met en balance l'offre du quartier et sa difficulté à vivre les rapports sociaux. Elle relate l'épisode des rodéos et les jeunes qui lui « *rient au nez* » quand elle essaie d'entamer le dialogue. Ces difficultés rencontrées dans l'échange se vérifient également à l'échelle de son voisinage : échanger des points de vue ou gérer des conflits sont devenus difficiles au point de lui faire lâcher prise. Elle a quitté le conseil syndical de l'immeuble. Ses difficultés de communication se retrouvent à l'école où elle est encore représentante des parents d'élèves au moment de l'entretien. En 2011, elle explique qu'elle avait projeté sur ce quartier qu'elle présente comme « *multiculturelle* » des relations sociales idéales qui lui manquaient dans son lieu de résidence précédent⁴⁴ qu'elle trouvait trop « huppé ». Elle s'est depuis rendue compte que les relations escomptées n'étaient pas non plus possibles à la Duchère : « *Je me sens éloignée et nous n'avons pas les mêmes centres d'intérêt* ». Ces échanges se limitent désormais à des « *conversations cordiales* ». Elle n'a pas tissé de liens amicaux dans le quartier contrairement à d'autres.

À plusieurs reprises dans l'entretien, elle montre qu'elle ne se projette pas ou plus dans le quartier. Elle valorise l'offre commerciale et les services mais précise que pour le reste « *c'est négatif (...) si c'était possible je préférerais autre chose* ». Cette autre chose c'est le centre de Lyon mais elle juge ce choix au-dessus des ressources économiques du ménage pour l'instant. Elle veut « *être plus proche de la vie... de la ville. Et aussi, plus éloignés de cette violence qu'on trouve dans le quartier* ». Au moment de l'entretien, Anne-Claire et son mari ont décidé de changer l'une de leur fille d'école. Il justifie leur choix par la recherche d'une pédagogie

⁴⁴ A propos de leur premier appartement avec son conjoint à Lyon 3^{ème} près du métro Montplaisir, elle fait plusieurs commentaires sur le fait que le quartier et le voisinage ne lui plaisaient pas. Ces remarques vont dans le sens d'une recherche de convivialité, de dialogue qu'elle exprime à plusieurs moments dans l'entretien de 2017 mais qu'elle qualifie de rejet d'une ambiance un peu trop « luxueuse ». Au final les situations qu'elle décrit ne laissent pas vraiment transparaître une gêne vis à vis d'un luxe mais prend surtout les traits d'une distance avec ses voisins et une absence de communication qui lui est chère : pas de discussion quand son vélo pose problème au voisin qui fait appel directement à la régie alors qu'elle lui avait demandé l'autorisation de le laisser sur le palier ; messes basses dans l'ascenseur qui révélaient qu'on la soupçonnait d'être l'hôte d'une fête la veille dans l'immeuble etc... Cela s'apparente au fait de pouvoir être libre de certaines attitudes sans être surveillée par le voisinage et peut alimenter l'analyse des raisons du choix d'un quartier mixte où elle recherche la diversité sociale dans son nouveau quartier.

adoptée à leur fille aînée même si son discours continue de défendre l'intérêt de l'école publique.

Elle continue de fréquenter les équipements et les commerces du quartier tout en pratiquant d'autres lieux ailleurs à Lyon comme les librairies ou magasins de bières spécialisés. Elle reste également très attachée à son logement et un déménagement n'est pas encore à au goût du jour mais le pari de la mixité semble de plus en plus difficile à tenir et les modalités de cohabitation réglant le vivre ensemble au sein de sa résidence, de l'école ou du quartier ne semblent plus correspondre au « communautarisme » idéal que Faurie avait projeté sur le quartier à son arrivée.

- Des ménages ancrés : le quartier comme une ressource sociale et affective

Pour d'autres, le quartier est devenu en six ans une ressource sociale et affective : Ils « aiment » leur quartier et s'y projettent.

Certains habitants ont tissé et consolidé ans un lien avec le quartier dans lequel ils se projettent. Cette nouvelle étape réalisée à la Duchère n'est pas un début de parcours résidentiel, au contraire, c'est une installation familiale qui a permis d'accéder à la propriété et de conforter une position sociale. Les enfants, quand il y en a, ne sont plus en bas âges, ce sont des jeunes ou des adolescents. Pour deux des ménages, l'installation dans le quartier fait suite à un divorce. Cette nouvelle étape résidentielle est aussi une nouvelle étape de vie, c'est un nouveau départ. Si certains d'entre eux ont envisagé de changer de logement pour se rapprocher de la famille ou diminuer le coût du remboursement, cela est resté au stade d'idée. Au regard de leurs professions, de leurs revenus, de leurs pratiques culturelles et sociales ces ménages appartiennent à la classe populaire stable, au groupe des petits moyens, comme à la classe moyenne.

Le quartier est présenté comme une ressource et un lieu de vie sociale. Les habitants le pratiquent au quotidien, fréquentent les commerces et les services. La Duchère fait partie de leur territoire quotidien qui s'étend au-delà du quartier.

Ces enquêté-es se sont aussi investis dans leur nouveau lieu de vie en remplissant des rôles au sein de la copropriété, de la résidence ou du quartier : être membre du conseil syndical de copropriété, parents d'élève, actif au sein d'un centre social du quartier ou bénévole dans des associations locales. En sept ans, ils y ont aussi construit également des liens d'amitié. Le quitter serait regretté ceux qui y habitent, ceux que l'on a rencontrés.

Ils ont en commun leur origine géographique, loin d'être étranger à la région lyonnaise et à la ville, ils y ont grandi, sont arrivés au moment de leurs études (Monsieur Blard habitait précédemment à Oullins) ou y ont effectué une grande partie de leur parcours résidentiel

(Madame Demougeot est arrivée en 1969 à Balmont et a vécu à Écully). Si tous n'ont pas résidé à la Duchère avant de s'y installer, tous connaissent le quartier. Ils l'ont fréquenté au cours de leur vie professionnelle ou y avaient des amis. Le lien au quartier s'inscrit dans un temps long. Une connaissance commune lie même certains enquêté-es entre eux (nous pensons à l'un des enquêté-es qui était ami d'enfance avec le fils d'une enquêté-ee). Ils ont un rapport affectif au lieu et aux gens⁴⁵. Ils y ont des souvenirs précédant leur installation même s'ils n'ont jamais résidé dans le quartier. Et ce sont également ces souvenirs qu'ils mobilisent pour raconter aussi leur quartier. Aujourd'hui, ces ménages se projettent à la Duchère.

Le lien au quartier s'inscrit au-delà de leur étape résidentielle actuelle et ce n'est pas (ou uniquement) parce que ces habitants ont déjà habité dans une ZUS ou à la Duchère qu'ils peuvent ou non s'y inscrire.

- Être propriétaire, divorcé et à la retraite à la Duchère

Madame Demougeot, divorcée et quatre enfants, a acheté un T4 alors qu'elle se mettait à la retraite. La première année a été très difficile à vivre, elle explique s'être sentie « inutile » après avoir eu une vie active et avoir géré, seule, une maisonnée :

« La 1ère année ça a pas été du gâteau, ça a pas été facile du tout du tout. Ça a été dur.... Par rapport à mon activité que j'avais avant, j'étais tout le temps dans les bus pour aller au boulot, rentrer tard, donc... j'ai trouvé que ça faisait vide quoi ! Un sentiment d'inutilité surtout c'est surtout ça. Donc la 1ère année c'était pas fameux ! ».

(Macha Demougeot, 77 ans, ancienne secrétaire à temps partiel, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 201).

Cette nouvelle étape l'a amenée à s'engager dans de nombreuses activités associatives à La Duchère : « j'ai rempli tous les vides (...), je me suis engagée partout, donc je suis prise pratiquement tous les après-midi ! ». Elle est très investie dans les activités associatives du quartier : elle participe aux ateliers pour apprendre à des gens à tricoter, à broder, à crocheter au centre social de la sauvegarde, elle est active au foyer pour les sourds à Vaise et au foyer de résidents tous les mercredis après-midi. Elle participe au secours catholique le lundi après-midi, fréquente l'espace Senior où elle est amenée à donner des coups de main pour rédiger des courriers où elle met à profit son parcours professionnel le secrétariat. Elle envisage également de faire du bénévolat dans une association « Demain ensemble » qui accompagne les personnes dépendantes. Tout le monde dans la résidence l'appelle « Mamie ». Même si elle présente ces rapports comme cordiaux et distants elle entretient des liens avec ses voisins.

⁴⁵ Pour aller plus loin, voir les travaux développés par Denis Martouzet, Nathalie Audas et Benoît Feildel et notamment l'ouvrage : Denis Martouzet (dir.), *Ville aimable Tours*, 2014, Presses Universitaires François Rabelais : collection « Perspectives Villes et Territoires », 384 pages.

Du fait de ses très nombreuses activités associatives, elle est amenée à donner un coup de main à des personnes du quartier (rencontrées dans des lieux assez divers) qui peuvent prendre la forme d'un accompagnement administratif auprès des gens. Demougeot parle des gens de Balmont qui ont besoin de monter un dossier pour avoir un nouvel appartement : « ... *quand y a quelqu'un qui a un problème, ça coule de source qu'il faut aider, voilà !* ».

Elle apprécie la diversité de son quartier :

« Moi la mixité elle est partout, dès que je sors elle est... en bas, j'ai des noirs qui sont au rez-de-chaussée, y a une portugaise qui est en face de chez moi... c'est ça qui... c'est ça que j'ai aimé dès le départ ! C'est pour ça que je suis venue ici ! » (...) tant qu'il m'arrive pas une tuile... (elle rit) j'aurai le même discours ! » (Macha Demougeot, 77 ans, ancienne secrétaire à temps partiel, personne seule (divorcée), propriétaire occupante, entretien 201).

L'enquêtée souhaite rester dans ce logement et dans le quartier le plus longtemps possible. Elle espère même que la résidence pour personnes âgées à la Sauvegarde (qu'elle trouve « un peu tristounette ») va être améliorée rapidement pour qu'elle envisage d'y finir ses jours.

Monsieur Blard a grandi dans la région lyonnaise⁴⁶ est aussi divorcé et à 3 enfants, il est arrivé à la Duchère suite à sa rupture. Il a acheté un T3. Au moment de notre entretien, Monsieur Blard vient d'être mis à la retraite. Il a été président de sa copropriété puis à céder la place « aux jeunes ». Il reste volontaire quant à monter des actions collectives. Même si son discours insiste sur certains problèmes (comme les rodéos ou la propreté), c'est aussi pour Monsieur Blard valoriser une pratique collective de défenses des intérêts communs aux habitants du quartier. « *Nous on a voulu jouer le jeu on est venu là mais on veut quand même un certain confort* ».

Monsieur Blard aime la mixité de son quartier et s'inscrit dans le dialogue et l'échange même si celui-ci n'est pas toujours efficace. Il est optimiste quant au développement de son quartier. Il est attaché à son quartier et il est attaché aux gens : Monsieur Blard dit aimer la relation avec la population. C'est elle aussi qu'il lui manquerait s'il devait quitter son quartier. Il précise bien que cette population n'est pas uniquement celle de sa résidence mais elle c'est aussi celle de son quartier. Il parle des personnes rencontrées et des liens qui se sont tissés. La relation commence par des échanges cordiaux pour tisser des liens d'amitié. Il parle de « *sincérité* » dans la relation.

Monsieur Blard porte son choix d'habiter à La Duchère, auprès de ses amis, sa famille, ses collègues. Ce projet lui permet aussi de vivre ses valeurs et de les défendre. Il montre les

⁴⁶ Originaire de Saône et Loire, Jean-Pierre a fait ses études à Lyon avant de revenir un an dans le lieu d'origine. Après son l'armée il s'est installé à proximité de Lyon en proche banlieue à St Laurent de Mure dans une petite maison prêtée par sa sœur. Il y est resté un an puis est parti en location avec son ex femme dans le 8ème arrondissement dans un T3. À la naissance du premier enfant ils ont cherché un appartement plus grand, ils ont finalement acheté un T5 dans le 7ème arrondissement de Lyon en 1990 qu'ils ont pu acquérir en partie grâce à un PAP. Il y resteront jusqu'en 2007, date de leur divorce.

difficultés à vivre la mixité, les obstacles auxquels elle se heurte mais témoigne de valeurs sociales fortes et son besoin de s'investir dans les causes collectives. *« Je dis, ouais mais discuter, tu vas pas passer toute ta vie à discuter avec des gens qui veulent rien entendre ! Bah je dis mais attends, sur 10 personnes si y en a 4 qui entendent, après celles-ci retransmettent etc. et c'est ça »*. Il a pensé au moment de la retraite à partir ou plus précisément *« à descendre »* à Vaise pour se rapprocher de son ex-épouse à qui il reste très attaché. Mais ce départ n'a été qu'une idée, il n'a pas fait estimer son logement et n'a pas été plus loin de ce projet. Il est optimiste quant au projet de la Duchère. Il continue à jouer *« le jeu »*. Cet attachement au quartier se confirme aussi par l'évolution de l'entretien mené avec l'enquêtrice. Les paroles se succèdent : si celle de l'ancien président de la copropriété domine et accorde une large place aux difficultés sociales rencontrées, la parole de l'habitant investi et attaché à son quartier lui succède.

- Être propriétaire, en famille et se projeter à la Duchère

Philippe partage avec les deux précédents enquêtés son origine géographique⁴⁷ et sa connaissance de la Duchère. Son parcours explique les différentes prises affectives que l'enquêté-e a construit avec ce quartier. Il a grandi dans la région lyonnaise et connaissait la Duchère avant de s'y installer. Sa mère était professeur d'EPS au collège Shoelcher. Il a appris nager à la piscine du quartier. La Duchère se replace aussi dans une histoire personnelle : *« je suis resté un fidèle de chez fidèle (rire) Y'a presque un cordon ombilical j'ai envie de dire »*.

C'est un « aventurier de la rénovation urbaine » et un « investi » tel que Christine Lelévrier les a signalés en 2011. Mais, si la relation à la Duchère pour les deux enquêtés précédents s'inscrit directement en lien avec une nouvelle étape du parcours de vie (séparation, divorce) qui implique un nouveau départ, ce récit est différent. Il ne s'effectue pas en rupture mais en continuité d'un parcours de vie. Il participe à la fois d'une ascension sociale (accession à la propriété) tout en démontrant les limites, limites auxquelles la relation tissée avec le quartier repousse ou compense. Le quartier est dans le récit de Philippe une ressource sociale.

Certaines des personnes rencontrées suite à leur installation dans le quartier sont devenues des amis avec qui l'enquêté développe des relations d'entraide et des liens affectifs : il décrit par exemple l'élan de solidarité de son entourage faisant suite à un problème de santé ayant touché l'un de ces proches. : *« y'a eu beaucoup d'élans de solidarité (...) . Et voilà quoi. Y'a quand même un retour... j'allais dire un retour sur l'investissement humain, parce qu'il y a un recoin affectif, voilà quoi »*.

⁴⁷ L'enquêté a grandi à Écully. Philippe Provost et sa compagne étaient déjà propriétaire avant de venir s'installer à la Duchère. Il avait acheté un T3 dans le parc social qui vendait une petite partie de ces logements à Dardilly.

L'enquêté y construit aussi un rôle dans lequel il est actif dans la vie du quartier et dans sa transformation. Lui a tenté le pari. En 2011, Il est prêt à "*être ambassadeur*" du quartier pour le collège, il a intégré la copropriété et cherche à régler les conflits par la parole, il participe également au fonctionnement du centre social du quartier. En 2018, il poursuit son engagement. Cette implication à l'échelle de l'école, de la résidence et du quartier lui assoit un rôle social et il valorise le réseau social (notamment institutionnel) qui l'entoure. Cette projection s'inscrit aussi dans la poursuite d'une histoire résidentielle (lien et attachement au quartier) qu'il perpétue. C'est une projection qui apparaît comme l'étape la plus solide. L'investissement dans le quartier lui permet de consolider une position sociale fragile⁴⁸.

À la façon des bobos de Montreuil décrit par Anaïs Collet qui s'approprie symboliquement le quartier en relatant son histoire non pas à partir des grands ensembles mais du passé ouvrier et des villages (Collet, 2012), Philippe raconte lui l'histoire de la Duchère à travers l'engagement et le militantisme des premiers habitants et le rôle joué par la culture : « *Y'a une bonne relation avec les anciens habitants. J'allais dire les enfants de l'après-guerre, qui maintenant commencent à avoir soixante ou soixante-dix ans, (...) qui sont d'anciens militants... qui ont beaucoup œuvré pour la culture, le sport etc. machin (...) Y'a quand même les très anciens, une forte présence militante, qui on vraiment voulu ce quartier pour tout le monde, avec un brassage etc, et qu'ont vraiment été très vigilants, et qui sont à la fois objectivement très critiques, mais à la fois porteurs de solutions, porteurs de lien social.* » Pour l'enquêté-e, l'habitant est un actif et acteur, il doit prendre part et s'engager dans son quartier, valeur qui guide son comportement et qui le valorise localement.

Si l'enquêté-e a envisagé de déménager, ce n'est pas pour quitter le quartier, mais pour trouver un logement moins cher et investir dans l'ancien qu'il juge plus fiable que le neuf (il y a eu de nombreuses malfaçons dans son immeuble et son appartement). Le projet n'étant finalement pas partagé au sein du couple, il ne s'est pas réalisé.

Six ans après leur installation, une catégorie d'habitants se projette donc dans le quartier. Ils y sont installés durablement. Ce sont des étapes résidentielles ascendantes. L'origine

⁴⁸ Le récit de 2011 comme de 2018 est marqué à plusieurs reprises par le fait que l'enquêté se classe parmi des catégories sociales et classe par la même occasion les catégories qu'il observe. Il vient vivre dans un « *quartier populaire* ». Il se qualifie d'un peu « *plouc* » par rapport au « *bourgeois d'Écully* », et il dit également avoir conscience de faire partie des « *bourgeois à la Duchère* ». Mais en devenant propriétaire, il dit également avoir fait un « *deuil* » : « *je n'arrive pas à offrir à mes enfants ce que j'ai vécu. Ça, c'est... C'est comme ça.* Philippe parle des activités de loisirs, des pratiques culturelles, des vacances dont lui-même a bénéficié étant enfant. C'est un phénomène de déclassement social qu'il construit en référence à la réussite professionnelle de son père. Philippe est professionnel intermédiaire de la santé et du travail social, son père était ingénieur et responsable régional (cadre supérieur). L'enquêté est propriétaire d'un appartement dans un quartier en rénovation urbaine, son père dispose d'une résidence secondaire à Saint-Raphaël. Tout au long de son discours, revient sous plusieurs formes les contraintes financières qui ont des conséquences sur sa position sociale.

résidentielle, au-delà de la trajectoire résidentielle des enquêté-es, laisse apparaître des liens affectifs au quartier. Il y a dans le discours une histoire émotionnelle liée à des souvenirs. Ils « aiment » leur quartier. Ce sont « des affectifs ». Ce profil est bien différent des « autochtones » décrits en 2011. Ce rapport au quartier ne se construit pas uniquement à partir d'une étape résidentielle. Il mobilise le parcours de vie et la biographie de l'enquêté-e qui s'appuie sur un ancrage géographique

Pour d'autres, généralement venus d'ailleurs ou arrivés tardivement dans la région lyonnaise, l'ancrage apparaît plus difficile même si, en 2011, leur installation était empreinte d'optimisme ou d'une croyance au changement leur faisant accepter le pari et cela, malgré des craintes et parfois des réticences. Ce sont des ménages en situation de bascule qui tentent, mais avec de plus en plus de difficultés, de tenir le discours de la mixité. La cohabitation est impossible ou difficile. Le spectre de la cité arrive ou revient pour ceux qui voulaient s'en extraire. Mais plus que le stigmatisme de la cité, ce sont des codes culturels et sociaux qui ne peuvent se partager. Les conditions économiques sont alors déterminantes. Ils partent, la Duchère aura été un tremplin (ils ne perdent pas d'argent pour l'instant), ou bien ils restent et développent des stratégies d'évitement. Ce sont des ex-aventuriers ou des captifs pour qui la rénovation urbaine aura permis une ascension sociale par le logement mais une ascension vécue comme fragile de par la proximité sociale de la cité.

Six ans après leur installation, les stratégies sociales façonnent la géographie quotidienne des habitants. Ils ont ancré leurs habitudes au sein de leur quartier mais aussi au-delà. Ils mobilisent la dimension symbolique attachée aux communes limitrophes d'Écully, de Champagne mais aussi du centre-ville ou des Monts du Lyonnais. L'offre du quartier est appréciée mais le thème des commerces est redondant. On observe derrière une crainte du communautarisme qui remettrait en cause la maîtrise de leur quartier et de son espace public. Derrière les commerces il y a aussi une volonté de véhiculer des codes de consommation et des valeurs généralement attachées à la classe moyenne où commerces équitables, produit bio et économie solidaire trouveraient leur place.

Les contours de leur géographie quotidienne renseignent également sur les mécanismes de distanciation et l'affirmation d'une identité de classe. Ils ont aussi construit un discours sur la qualité de l'offre qu'ils valorisent ou survalorisent en réaction à un parcours bloqué ou libéré. Pour d'autres, un discours positif sur l'offre ne reflète pas pour autant une pratique assidue du quartier. Ce récit est aussi à mettre en lien avec le profil des ménages et le rôle de cet achat dans le parcours résidentiel des ménages. C'est une primo-accession effectuée par des jeunes ménages célibataires et actifs. C'est un investissement dans un quartier ANRU qui à moyen terme leur permettra de poursuivre leur parcours résidentiel. Leurs discours visent donc à soutenir la valeur de leur bien immobilier en se gardant de ne pas le dévaluer.

L'espace public est mis à l'épreuve de la cohabitation des publics. Des habitants du nouveau quartier mais aussi des personnes des autres quartiers (ex. Sauvegarde) occupent et s'affichent dans ces lieux. Les nouveaux accédants, autochtones ou non, d'origine immigré ou pas, manifestent leurs désaccords sur les pratiques qui contreviennent à leurs appartenances ou au milieu social auquel ils souhaiteraient s'identifier. Le capital social des enquêté-es, plus que le capital économique, les rend aptes à intervenir ou à prendre position. On observe alors des cohabitations actives. Ils agissent, expliquent, veulent éduquer mais parfois cet échange produit de l'incompréhension. L'écart social est tel que les habitants se replient, abandonnent le jeu et parfois l'espace public.

Le pari sur la mixité est, pour certains, difficile à tenir et les enquêté-es se projettent dans un idéal résidentiel éloigné du quartier tandis que d'autres captifs, se replient sur l'espace privé. Classe moyenne et petit moyen dont les enfants arrivent au collège sont en question.

D'autres dont le parcours marqué par une dimension locale (et pas forcément autochtone) se projettent dans le quartier. La Duchère intègre leur mise en récit⁴⁹. Ils sont en fin de carrière résidentielle. Ils ont pesé le pour et le contre d'une projection vers un ailleurs. Leur choix est fait, ils restent. Le quartier est présenté comme une ressource sociale et affective. Ils ont pu y construire un rôle social compensant un blocage professionnel ou permettant de se reconstruire socialement après une déstabilisation familiale.

⁴⁹ Ce mécanisme n'est pas très éloigné de la production symbolique que décrit Anaïs Collet pour les gentrificateurs de Montreuil (Collet, 2012).

Chapitre 3. L'école : un espace ségrégué

La recherche effectuée en 2011 avait montré que le choix d'installation des ménages à la Duchère était un choix de logement avant d'être un choix de quartier et combien les dispositifs – notamment économiques – facilitant l'accès au logement avaient constitué des motifs déterminants de décision d'emménagement dans le quartier.

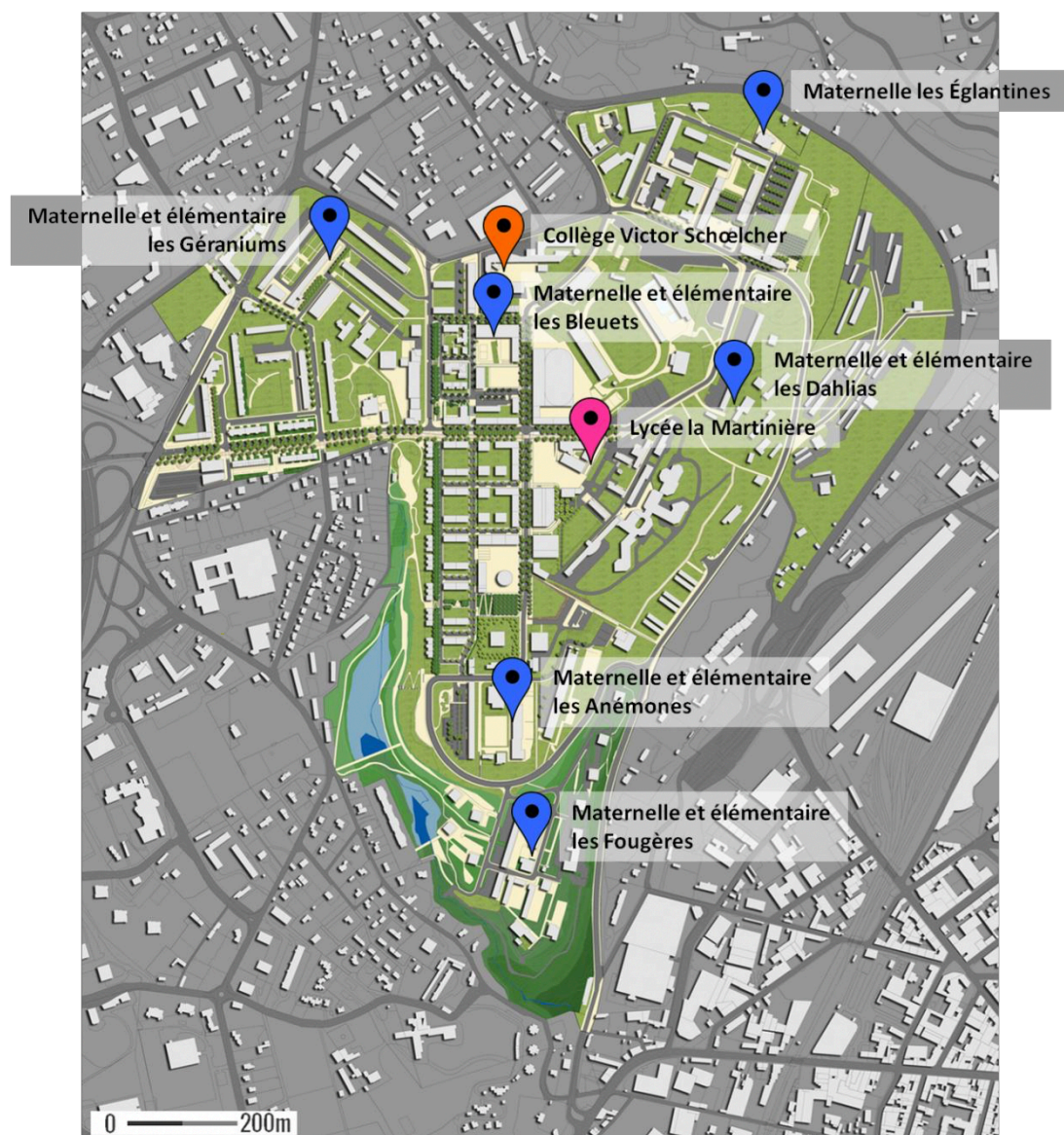
Parmi les 33 ménages rencontrés à l'époque, on comptait 19 ménages avec enfants, dont la grande majorité en bas âge. Si la question de l'école se posait, cela concernait très majoritairement le premier degré (maternelle et primaire). Aucun enfant n'était alors en âge d'entrer au collège (et par ailleurs, le lycée situé dans le quartier de la Duchère est un établissement reconnu et prisé).

A l'époque, on constatait une fréquentation des écoles maternelles et primaires variée selon les familles et celle du collège restait une question en suspens. Une attitude réservée se dégageait de l'ensemble des ménages et si certains parents scolarisaient leurs enfants dans les écoles publiques du quartier, des réticences s'exprimaient déjà.

Après avoir exposé le contexte scolaire du quartier de la Duchère ainsi que les transformations liées au PNRU, nous analyserons les choix scolaires effectués par les ménages rencontrés au prisme de leur profil (capital social, économique, culturel et scolaire) et de leur trajectoire.

1. Le contexte scolaire de la Duchère et les transformations liées au PNRU

Carte n° 3 : Situation des écoles dans le quartier de la Duchère



Avant le PRU, le quartier comptait :

- 7 écoles maternelles et autant d'écoles élémentaires, chaque groupe scolaire étant situé au pied des barres de logements.
- 1 collège
- 1 lycée général et technologique

Les écoles à la Duchère ont fait l'objet d'importants travaux et reconfigurations. En tout, 13 millions d'euros HT ont été investis dans les équipements scolaires dans le cadre du PRU, soit 9% de l'ensemble des opérations budgétées. Ce chiffre est supérieur au montant moyen investi dans l'ensemble des PRU qui représente 4% de l'ensemble des opérations budgétées (CES

ANRU, 2009)⁵⁰. Des démolitions ou réhabilitations lourdes ainsi que des fusions de groupes scolaires ont été réalisées pour rationaliser l'offre. Tous les établissements de la maternelle au collège bénéficient des dispositifs de l'éducation prioritaire⁵¹. La carte scolaire a été modifiée mais l'équipe GPV déplore le manque de coordination avec les services de l'éducation nationale, qui n'a pas permis d'optimiser les chances de la mixité sociale⁵².

Le tableau suivant permet de suivre entre 2014 et 2019 les évolutions de répartition des effectifs d'élèves de deux groupes scolaires du Plateau (les Bleuets et les Anémones) selon la typologie des logements qu'ils occupent. Malgré les changements entraînés par la carte scolaire, il indique les effets des démolitions et reconstructions de logements autour de ces deux établissements.

En ce qui concerne le groupe scolaire des Bleuets, nous pouvons constater qu'entre l'année 2014-2015 et 2015-2016, la part d'élèves issus du locatif social a baissé de 8 points (de 56 % à 48%) avant d'augmenter de 19 points en 2016-2017 et de se stabiliser ainsi à 67 % des effectifs jusqu'en 2018-2019. Dans le même temps, la proportion d'élèves résidant dans les copropriétés neuves est passée de 35 % à 40 % entre les années 2014-2015 et 2015-2016 avant de baisser de 19 points en 2016-2017 et se stabiliser à 21 % des effectifs.

Pour ce qui est du groupe scolaire des Anémones, on observe la hausse très importante des écoliers issus du locatif privé neuf qui passe de 0% en 2014 à 19% pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Au final, les reconfigurations opérées par les démolitions-reconstructions et la modification de la carte scolaire ne changent pas, si ce n'est de façon marginale, les équilibres entre les élèves originaires du logement social ou du logement privé (en accession ou en location) au sein des différents groupements scolaires. C'est aux Bleuets qu'on retrouve une proportion bien plus importante d'enfants logés en Hlm aux bleuets.

⁵⁰ 62% des financements proviennent de la municipalité de Lyon et 32% de l'ANRU.

⁵¹ Ils s'inscrivent dans les Réseaux d'éducation prioritaire renforcée, ou REP+, sont les réseaux qui connaissent les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire. Dans les REP+, les obligations de service des enseignants sont modifiées par une pondération dans le second degré et la libération de dix-huit demi-journées remplacées dans le premier degré. La liste des collèges et écoles REP+ est arrêtée au niveau national en concertation avec les académies. Elle fait l'objet d'un arrêté national (source : Canopé).

⁵² Les demandes de données effectuées auprès de la cellule statistiques et prospectives de l'académie de Lyon pendant plus de sept mois sont restées sans réponse.

Tableau n° 3 : Répartition des effectifs d'élèves selon la typologie des logements qu'ils occupent (Groupes scolaires des Bleuets et des Anémones de 2014 à 2019)

	2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Gpe scolaire LES BLEUETS										
<i>dont Locatif social</i>	334	56%	381	48%	295	67%	295	67%	295	67%
<i>dont Copropriété neuve</i>	209	35%	315	40%	91	21%	91	21%	91	21%
<i>dont Locatif privé neuf</i>	57	10%	101	13%	57	13%	57	13%	57	13%
Total	600		797		443		443		443	
Gpe scolaire LES ANEMONES										
<i>dont Locatif social</i>	308	36%	308	36%	377	33%	406	32%	474	33%
<i>dont Copropriété neuve</i>	75	24%	75	24%	249	22%	324	26%	376	26%
<i>dont Copropriété ancienne</i>	480	56%	480	56%	480	41%	480	38%	480	34%
<i>dont Locatif privé neuf</i>	0	0%	0	0%	44	9%	44	9%	89	19%
Total	863		863		1160		1254		1419	

Source : Données mission GPV

Si l'on s'intéresse à présent aux revenus des parents, on peut relever dans le diagnostic du projet de territoire qu'une part très importante d'enfants dont les parents ont des revenus imposables faibles ou très faibles. Les pourcentages d'élèves dont les quotients familiaux se situent dans les tranches 1 et 2 (cf. tableau suivant) sont particulièrement importants dans les écoles de La Duchère)⁵³.

53 Mission GPV, *Projet de territoire 2016-2020*, juin 2016, p. 89.

Tableau n° 4 : Répartition des élèves des groupes scolaires de la Duchère en fonction des quotients familiaux (calculés pour la restauration scolaire au 14/01/2016)

Quotients familiaux ⁵⁴	Effectif scolaire	Somme Q1 +Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Non calculé
Maternelle les Fougères	92	87,00%	0,058	0,015	1,50%	0,00%	4,40%
Elémentaire les Fougères	120	91,40%	0,019	0,01	0,00%	0,00%	5,80%
Maternelle les Géraniums	173	88,40%	4,10%	0,80%	0,00%	0,00%	6,60%
Elémentaire les Géraniums	218	93,40%	2,20%	0,60%	1,10%	0,00%	2,80%
Maternelle les Dahlias	94	77,80%	5,60%	1,40%	4,20%	1,40%	9,70%
Elémentaire les Dahlias	161	78,80%	10,20%	6,60%	0,00%	0,00%	4,40%
Maternelle les Anémones	87	69,20%	13,90%	1,50%	4,60%	0,00%	10,80%
Elémentaire les Anémones	132	80,40%	11,20%	0,00%	2,80%	1,90%	3,70%
Maternelle les Bleuets	139	63,10%	20,70%	5,40%	1,10%	0,00%	9,80%
Elémentaire les Bleuets	140	84,70%	9,20%	0,00%	3,10%	0,00%	3,10%
Maternelle les Eglantines	77	59,00%	16,40%	9,80%	8,20%	0,00%	6,60%
9ème arrondissement de Lyon	3987	64,60%	11,2	6,60%	4,80%	2,10%	10,70%

Source : Données mission GPV

Dans les écoles situées dans les secteurs du quartier qui n'ont pas encore été impactés par la rénovation urbaine (Château et Sauvegarde), les pourcentages d'élèves dont les familles sont les plus pauvres (quotients familiaux 1 et 2) sont particulièrement importants : dans les écoles maternelles des Fougères et des Géraniums, on compte respectivement 87% et 88,4 % des élèves dont les parents ont des revenus situés dans les deux premières tranches du quotient familial. Dans les écoles élémentaires de ces deux mêmes groupes scolaires, cette proportion s'élève à plus de 90 %.

Les écoles du Plateau accueillent des enfants aux profils plus diversifiés qu'ailleurs où il n'y a pas eu de rénovation urbaine.

En ce qui concerne les Anémones et les Bleuets, on voit une différence nette entre la maternelle et l'élémentaire : près de 11 points qui peuvent peut-être s'expliquer par l'évitement scolaire qui s'organise dès le passage au CP.

⁵⁴ Le quotient familial se calcule de la manière suivante : Revenu fiscal de référence/12 x nombre de parts fiscales. Tranche 1 : QF < 312 euros ; Tranche 2 : 312 < QF < 800 euros ; Tranche 3 : 800 < QF < 1150 ; Tranche 4 : 1150 < QF < 1400 ; Tranche 5 : 1400 < QF < 1800 ; Tranche 6 : QF > 1800 euros.

Par ailleurs des phénomènes d'évitement scolaire sont observés, en particulier dans les écoles primaires et au collège. Les baisses des effectifs sont significatives, équivalentes à une classe environ, entre la maternelle et le primaire et entre le primaire et le collège⁵⁵. Enfin, pour le collège Schœlcher, cela se traduit par une très forte présence d'élèves boursiers qui représentaient en 2015-2016 70 % des effectifs contre une moyenne académique située pour la même année à 27 %.

2. L'école au cœur des trajectoires résidentielles

2.1. Parmi les 12 ménages partis

La composition familiale des ménages partis s'organise de la manière suivante :

- 6 couples avec enfants
- 3 couples sans enfant
- 3 célibataires

Parmi les six couples avec enfants, des informations relatives à la scolarisation des enfants avaient pu être collectées en 2011. Cinq ménages sur six ont pu être joints par téléphone en 2017 et des éléments ont pu être recueillis à propos des motifs de leur départ du quartier (voir tableau ci-dessous).

Tableau n° 5 : Caractéristiques et choix de scolarisation des ménages avec enfants partis de la Duchère

Ménages	Nbe d'enfts en 2011	Age en 2011	Ecole	Statut résidentiel	Ancienneté	PCS Personne rencontrée	PCS Conjoint-e	Année départ	Motif du départ évoqué outre évol situation
Hammouche	1	3 ans	« ira aux Bleuets »	P	7	Profession Intermédiaire	Employée	2015	Mutation
Rouault	2	3 mois	NC	P	8	Profession Intermédiaire	Cadre	2016	Collège Shœlcher + rapprochement famille
Huong	2	9 ans (2002)	CE 1 et CM2 aux Bleuets	P	8	Employée	Ouvrier	2017	Emploi
		11 ans							
		-2000							
Delafoy	2	1 an	Dérogation Eglantine sinon Bleuets	P	6	Profession Intermédiaire	Employée	2015	Opportunité emploi
		3 ans							
Cornet	2	2 ans	Ainée à Dahlia, école du quartier mais	Loc AFL	4	Profession intermédiaire	Profession Intermédiaire	2014	Opportunité emploi + souhait d'installation

⁵⁵ Mission GPV, *Projet de territoire 2016-2020*, juin 2016, p. 89.

		4 ans	changement prévu**						ailleurs réserve/quartier +
Champy*	1	8 mois	Crèche du centre social de la Sauvegarde	Loc AFL	Voir fichier AFL	Employée	Ouvrier	2012	NR

* non retrouvée en 2017

** nous apprendrons par un voisin lors d'un entretien en 2017 que les deux enfants ont été finalement scolarisés dans une école privée à proximité.

Si l'école est nommément indiquée une seule fois comme l'un des motifs de départ du quartier, l'un des autres ménages contactés évoque les difficultés rencontrées par rapport à l'école lors du bref échange téléphonique que nous avons avec lui en avril 2017 :

Nous, on avait joué le jeu de la mixité en inscrivant nos deux enfants à l'école du quartier. 1 an ½ après, on les a tous mis dans le privé à Vaise. C'était les deux seules petites blondes de toute la classe et du coup, elles en bavaient, ce n'était pas simple.

(Monsieur Cornet, 39 ans, éducateur spécialisé, conjointe éducatrice spécialisée, 1477 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, échange téléphonique le 07/04/2017).

Dès 2011, l'école apparaissait comme un sujet problématique pour ce ménage. Lors de l'entretien, Monsieur (éducateur spécialisé) précisait que leur fille aînée était à l'école du quartier (les Dahlias) mais qu'ils comptaient la changer d'établissement à la prochaine rentrée car c'est « la seule blanche de la classe » : « elle ne va pas y rester parce que, elle ne fera pas les frais du début de la mixité. Si on était arrivés avec 5 ans... 5 ans après, ça aurait été... je pense que ça serait passé nickel. Mais, là, première année, non, elle ne fera pas les frais. » Il dit également que l'école est bonne mais qu'elle se concentre surtout sur l'intégration des élèves et l'apprentissage des règles : « On sait qu'ils font du super boulot au niveau cadre, travail avec les familles, rythme scolaire, rythme d'apprentissage, mais l'apprentissage pur et dur pour des gamins qui peuvent y avoir accès tout de suite, ce n'est pas ça... enfin, ce n'est pas ça, ce n'est pas leur préoccupation ».

Le problème selon lui vient surtout du fait que tous les écoliers viennent de la même barre et qu'ils ont l'habitude de jouer ensemble, et que sa fille a du mal à s'intégrer. Elle n'a qu'une seule amie qui n'est pas tout le temps dans la même école (et qui est blanche elle aussi). Il ne sait pas si c'est une question culturelle, si c'est le fait d'être blanche de peau et donc différente ou autre chose. Il veut bien croire en la mixité : « Nous, on avait presque envie d'y croire aussi en se disant : "Ça, ça appartient aux adultes, pas aux enfants" sauf que du coup, sauf que très souvent, ce qui appartient aux adultes, ça se répartit, ça se reporte sur les enfants et, nous, Lya n'en fera pas les frais. ». Il pense qu'il doit y avoir plus d'élèves de l'extérieur parce que les logiques de communautés sont encore trop fortes.

Lors de l'entretien en 2011, Monsieur faisait le lien entre l'école et la saleté du quartier. Il précisait alors que la rue qui mène à l'école est parfois jonchée de déchets que les personnes

jettent de leur barre d'habitation : « *Alors là, c'est à côté où on se dit non, ce n'est pas possible. Ne serait-ce que le contexte de l'école, c'est compliqué. Moi, je trouve, ça reste compliqué.* »

Lors de l'échange téléphonique, il exprime ses réserves par rapport à la mixité appelée de ses vœux par le projet :

J'y suis repassé, j'ai vu que ça avait énormément bougé à la Duchère. Ce n'est plus le même quartier (avec les chantiers qui ont avancé). Après, je suis assez sceptique sur la mixité que ça a amené ou sur le changement que ça a amené sur le quartier (...) « Ce n'est pas parce que vous changez l'emballage du cadeau que ça change le cadeau qui est à l'intérieur (...) La Duchère, ça reste la Duchère, ça zone, ça reste un quartier hyper populaire.

(Monsieur Cornet, 39 ans, éducateur spécialisé, conjointe éducatrice spécialisée, 1477 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, échange téléphonique le 07/04/2017).

2.2. Parmi les 12 nouveaux ménages arrivés entre 2011 et 2017

Les visites dans les logements qui étaient occupés par les ménages partis depuis 2011 ainsi que la passation des questionnaires auprès des personnes que nous avons pu trouver dans ces logements nous a permis de dégager les éléments de composition familiale suivants :

- 5 couples avec enfants
- 1 couple sans enfant
- 2 célibataires
- 4 Non réponse

Pour les cinq couples avec enfants, nous disposons d'informations concernant quatre d'entre eux.

Parmi eux :

- Deux ménages ont un enfant en bas-âge et la question de la scolarisation ne se pose pas encore.
- Un ménage a un enfant en âge de scolarisation qui est dans un collège dans le 9^{ème} arrondissement. Cette situation est liée à leur récent emménagement dans le quartier mais qui s'était déjà présentée avec les enquêtes en 2011.
- Un ménage a quatre enfants et adopte une stratégie de scolarisation distincte concernant les trois enfants en âge d'être scolarisés. Les deux plus jeunes sont à l'école des Anémones. En revanche, l'aîné est scolarisé au collège public de Champagne. Pour y parvenir, Madame a élaboré et mis en œuvre une tactique coûteuse pour le ménage. N'ayant pas les moyens de scolariser leur enfant dans un établissement privé, et souhaitant éviter le collège public du quartier de la Duchère, le ménage a loué temporairement un logement à Champagne, permettant via la carte scolaire, que son enfant se voit attribué une place au collège. Cela a représenté un sacrifice financier

puisqu'elle a dû payer deux loyers pendant cette période mais maintenant, elle se dit « tranquille » jusqu'à son arrivée en 3ème. Elle explique ce choix du fait du caractère timide et réservé de son fils qui risquait de « se faire bouffer » au collège Schoelcher de la Duchère. Une amie de l'enquêtée a mis son fils à Victor Schoelscher et ça s'est « mal passé ». Madame attache une grande importance à la réussite scolaire de ses enfants car l'école est pour elle une « porte de sortie ». Elle-même n'a pas eu la chance de faire des études. En effet, sa mère, qui a travaillé dans les rizières au Laos à l'âge de 10 ans a voulu qu'elle arrête sa scolarité à 18 ans. Elle a même mis sa fille à la rue pour que sa fille trouve un emploi. Une fois que Madame Duong a eu trouvé un emploi, sa mère l'a reprise à la maison. Elle regrette beaucoup de ne pas avoir continué ses études. Elle est employée (vendeuse) et lui ouvrier (cariste).

2.3. Parmi les 21 ménages restés

On compte quatorze couples avec enfants et, parmi eux, douze ménages avec enfants en âge d'être scolarisés.

En 2011, parmi ces douze ménages :

- 9 ménages avaient leurs enfants scolarisés dans le public ;
- 2 ménages avaient leurs enfants scolarisés dans le privé ;
- 1 ménage avait un enfant dans le public et un autre dans le privé ;

En 2017, huit ménages parmi ces douze ont fait l'objet d'un entretien approfondi. Mais nous avons pu recueillir des éléments d'informations par d'autres biais pour les autres ménages (matériau collecté en 2011 et échanges téléphoniques en 2017) qui nous permettent de faire porter l'analyse sur douze ménages au total.

Entre les choix de scolarisation dans le public local ou dans le privé deux principaux groupes se distinguent : ceux qui scolarisent leurs enfants dans un établissement public à la Duchère après la maternelle, en élémentaire et au collège et d'autre part les ménages qui, après une expérience dans le public de secteur ou lié à leur ancienne adresse scolarisent leurs enfants dans un établissement privé, parfois en dehors de la Duchère dès le primaire. Enfin, un ménage se différencie de l'ensemble de l'échantillon par son capital social, culturel et son choix de scolariser leurs deux enfants dans les établissements publics du quartier.

- Ceux qui scolarisent leurs enfants dans un établissement public à La Duchère après la maternelle, en élémentaire et au collège.

La majorité de ces ménages (3/4) se différencient par leur appartenance populaire et leur origine étrangère. Ils font partie des ménages disposant des ressources les plus faibles : leur revenu

fiscal net en 2016 est inférieur à 28 000 euros/ an (tranches D0 à D2)⁵⁶. Les hommes occupent des postes d'ouvriers et les femmes sont employées ou au foyer. Les personnes enquêtées comme leurs conjoints sont toutes nées à l'étranger (Algérie, Tunisie et Cambodge). Les trois ménages ont vécu dans le quartier avant la rénovation urbaine et notamment dans le logement social pour deux d'entre eux.

Le quatrième ménage qui compose cet échantillon a un profil un peu différent. Si Madame est employée, Monsieur est quant à lui profession intermédiaire. Ils ont des ressources nettement plus élevées que les trois autres familles puisqu'en 2017, leur revenu fiscal net s'élevait à 44 000 euros/an (tranches D4 à D5). Cela dit, leurs conditions de travail se sont dégradées depuis 2011 et leurs ressources amoindries. Les charges du crédit pèsent sur le budget du couple et Monsieur peut ressentir une forme de déclassement en termes de conditions de vie par rapport à ce qu'il a connu enfant. Si ses parents appartenaient tous deux à la catégorie des professions intermédiaires également, ils habitaient une maison individuelle avec terrain dans une commune de l'ouest de Lyon. Enfant, Philippe Provost allait en vacances au ski une à deux semaines par an, partait en colonie de vacances régulièrement et pouvait faire des activités tout au long de l'année scolaire. Lors de l'entretien en 2017, il exprime son regret de ne pouvoir offrir la même chose à ses enfants aujourd'hui :

Et moi j'ai quand même eu pendant un certain moment une grande culpabilité-frustration de pas pouvoir répéter ça avec mes enfants. Même si ça a été un petit peu partiellement compensé par les activités qu'on a fait cet été... mais quand même.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, Propriétaire occupant, entretien 2017).

Dans son discours, il s'efforce de tempérer la déception par rapport à l'école attribuée à ses enfants en mettant en avant l'importance d'une petite échelle pour le bien-être des enfants ainsi que les qualités humaines de l'équipe pédagogique :

Au début, quand j'ai vu l'école des Anémones à l'extérieur, j'étais déçu et triste parce que je ne la trouvais pas belle cette école. Elle était enfermée au milieu des barres et esthétiquement à l'extérieur, je ne la trouvais pas belle. (...) Bon, une fois qu'on rentre à l'intérieur, c'est une école maternelle qui est entretenue, qui est décorée et qui est... voilà, c'est sympa même s'ils n'ont pas de passage dans la cour. Pour aller dans la cour, ils sont obligés de passer par les toilettes, ça, ce n'est pas très top mais bon. Mais, voilà, c'est une école sympa à l'intérieur donc bon "ouf" quand on passe à l'intérieur. Voilà, puis le contact a été sympa.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, Propriétaire occupant, entretien 2011).

⁵⁶ Si on ordonne une distribution de salaires, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Il met à distance les difficultés en prenant de la hauteur par rapport aux connaissances que lui confèrent son métier de soignant, de la proximité qu'il affiche avec l'équipe et le rôle social qu'elle remplit :

L'avantage d'être une petite école c'est qu'elle est à taille humaine donc tous les enfants et les familles sont identifiés, un peu connus et reconnus par l'équipe enseignante notamment la directrice, ce qui est très important par rapport à des problèmes de barrière de langue, d'isolation sociale etc., par rapport.... en termes de prévention de santé aussi. Donc on a beau dire mais l'école est quand même le lien entre les PMI etc. et là c'est un peu l'infirmier qui parle. Donc c'est important et chouette qu'on ait cette petite structure par rapport à une population qui est fragile, population qui, à mon avis, est faite à 80-90 % d'origine immigrée. La première fois où on a lu les listes des classes, on va être franc, il y avait nos deux noms à consonance européenne et le reste, ce n'était pas le cas.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, Propriétaire occupant, entretien 2011).

Quand il revient, en 2017, sur l'expérience dans cette école, il explique comment il « s'y est fait » et, un peu plus loin dans l'entretien, exprime ses réserves quant à l'évolution de son public :

Les Anémones c'est une petite école conviviale, on s'y est fait, on n'a pas été traumatisés, on a une super bonne équipe d'instits (...) la mixité elle n'est encore pas complètement autant là que là... Euh. Nous quand on est arrivés aux Anémones on était... y avait deux familles avec des noms de famille de consonance européenne. Y en a un peu plus aujourd'hui mais ce n'est pas encore très flagrant. Au niveau du quartier ils ont mis le paquet sur l'école des Bleuets les autres écoles sont un peu laissées à l'abandon. On leur a mis un petit coup de peinture juste avant les périodes électorales. Voilà.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, Propriétaire occupant, entretien 2017).

En s'installant à La Duchère, Monsieur Provost a trouvé une reconnaissance sociale en se sentant tout d'abord investi d'une sorte de « mission » en tant que « nouvel habitant ». Il nous expliquait en 2011 : « On est quand même accueillis avec le tapis rouge que ce soit les municipales, les écoles et les commerces, les gens sont contents de nous voir arriver », s'intégrant, à travers le « on » à un groupe de personnes qui permettent à la rénovation urbaine d'exister et de prendre forme. Président du conseil syndical, il s'est beaucoup mobilisé pour la copropriété qui a été confrontée à d'importantes malfaçons et est devenu un interlocuteur reconnu des acteurs institutionnels locaux. Cela l'a amené à prendre différentes fonctions, au sein du centre social notamment.

Au cours de l'entretien en 2017, il n'hésite pas à faire un clin d'œil aux affaires politiques qui font l'actualité alors, en évoquant ses différents engagements, se comparant implicitement à un homme politique d'envergure nationale :

Je cumule les mandats et puis j'ai aucune indemnité (rires). Et je n'embauche pas ma femme ni même mes enfants, même pas bénévolement, mais je pense que là bénévolement elle compense largement mes absences.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, Propriétaire occupant, entretien 2017).

Ces éléments combinés aux difficultés financières générées par l'achat l'amènent à valoriser le projet, miser sur les changements promis et à s'en présenter comme un « ambassadeur » selon ses propres termes :

La directrice nous disait, car c'est aussi une voisine, elle habite là, dans l'immeuble, elle est également directrice de l'école primaire, elle me disait que souvent les parents mettaient leurs enfants à l'école maternelle jusqu'à présent et qu'à l'école primaire ils les mettaient ailleurs, dans le privé. Et qu'elle, elle regrettait un peu ça. Je lui ai dit "ne vous inquiétez pas, on sera les ambassadeurs pour qu'ils viennent chez vous".

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, Propriétaire occupant, entretien 2017).

C'est aussi une personne dont l'expérience, enfant, l'ont confrontée à différents milieux sociaux. C'est la trajectoire ascendante de son père qui, grâce à l'« un de ses patrons qui a voulu promouvoir ses mérites » est passé d'ouvrier qualifié avec une formation d'ingénieur à directeur régional, va permettre au ménage d'investir dans un terrain « subventionné » pour faire venir des nouveaux arrivants. Il raconte :

On était habillés simplement (...) Alors, c'est vrai que par rapport aux bourgeois de Dardilly, on faisait un peu plouc parce qu'on n'avait pas les chaussettes Burlington, vous ne vous rendez pas compte (...) Ou les vêtements Paul Newman. « Si tu n'es pas habillé en Paul Newman, on ne peut jouer avec toi. Tu n'es pas habillé en Paul Newman, on va avoir l'air con (...) je me suis retrouvé au collège à Ecully où j'ai vécu ça. Et un coup, j'ai redoublé ma troisième, je n'étais pas bien dans mes baskets, on m'a mis à Champagne et à Champagne, il y avait les sources, et là... Là, je me suis retrouvé un peu entre deux chaises, il y avait quelques élèves qui venaient à l'époque de Saint-Cyr, Saint-Nizier au Mont d'or qui étaient très BCBG et les gens des Sources qui étaient une population très peu aisée, voilà quoi. Et donc, moi, j'étais un peu au milieu, entre tout ça.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

Il nous explique dès 2011 combien cette expérience l'a forgé et « outillé », l'amenant à être en conscience de sa position de « bourgeois de la Duchère » à qui le politique et les commerces déroulait « un tapis rouge ».

C'était un truc à l'époque, la différence de cultures, ...Ça c'est un truc auquel j'ai été confronté, oui. Et c'est pour ça que je suis très sensible, très vigilant. Moi, je suis conscient aujourd'hui qu'on est les bourgeois de la Duchère. (rires) Ce qui est une réalité par rapport... oui, par rapport à ceux qui sont dans une barre, qui ont actuellement des logements à 400-500€ par mois, et que, même sans les remettre dans du neuf, on leur propose 800-900€ par mois où ils ne vont pas pouvoir suivre. On a l'exemple de la nounou de Felix qu'on a embauchée.

(Philippe Provost, 46 ans, infirmier en clinique privée, conjointe aide-soignante en clinique privée, 1746 euros mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

Le fait de connaître des personnes liées à l'école joue dans le discours de Monsieur Provost (et cela se retrouve dans d'autres témoignages, comme nous le verrons plus loin).

On ne peut pas écarter l'hypothèse selon laquelle la « gêne » financière du ménage participe au choix de ne pas scolariser les enfants dans un établissement payant. Dès 2011, Monsieur Provost faisait état des sacrifices qu'impliquait l'achat du logement. Or, du fait des dégradations de

conditions de travail, les ressources salariales du couple ont diminué entre 2011 et 2017. Cela dans un contexte où les nombreuses malfaçons dans le logement et l'immeuble suscitent des questions sur l'opportunité de cet investissement à long terme.

Terminons sur une caractéristique importante qui lie ce dernier ménage à deux des ménages du groupe, c'est un lien ancien au quartier qui rejoint les analyses du chapitre précédent. L'une des enquêtée habite depuis 1962 dans le quartier et a elle-même été scolarisée au collège Schoelscher. Une autre est présente dans le quartier depuis dix-neuf ans au moment de l'enquête. Pour ce qui est du dernier ménage, c'est la mère de Monsieur (dont la famille vivait à Ecully, municipalité limitrophe) qui était professeur d'Education Physique aux Capucines (désormais dénommé collège Schölscher).

Après que ses enfants soient passés par le collège Schoelscher, c'est tout naturellement qu'il envisage la poursuite de leur scolarité au lycée la Martinière comme il nous l'indiquait en 2011 : « Moi j'espère qu'après il ira à Schœlcher. C'est à côté. Et puis qu'il fera la Martinière comme son papa, comme son grand-père et son arrière-grand-père ».

Précisons enfin que ces trois ménages qui ont un lien ancien avec le quartier sont des propriétaires occupants.

Il est intéressant de noter que parmi ces enquêtée-es, l'une a eu la volonté d'inscrire ses enfants dans le privé au moment du collège mais en a été dissuadée par une assistante sociale : cela ne manque pas de poser question quant au rôle de certains professionnels par rapport à l'orientation scolaire. Mme Bessim a inscrit ses enfants à l'école maternelle et en primaire à la Duchère. En revanche elle a décidé de les inscrire dans le privé pour le collège :

« J'ai inscrit mes enfants école privée. Ecully du Sacré-Cœur Parce que j'ai peur qu'ils puissent avoir problèmes. J'ai dit je ne veux pas de bagarre, je ne veux pas que mon fils il soit blessé. Pour un peu protéger. J'ai dit je travaille, je ne peux pas suivre tout le temps, je ne veux pas d'histoires. J'ai inscrit pour ça ».
(Madame Bessim, 46 ans, aide-ménagère, conjoint maçon, 1104 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants propriétaire occupante, entretien 2011).

En arrivant dans le nouveau quartier et après avoir discuté avec une assistante sociale qui l'encourage à scolariser son fils à la Duchère, Mme Bessim change à nouveau son fils d'école et l'inscrit dans le collège Schoelcher. Il se trouve que par ailleurs le dossier de son fils n'avait pas été accepté dans les autres écoles : « finalement j'ai trouvé très très bien ».

L'ensemble des éléments recueillis concernant ce premier groupe rejoint les analyses selon lesquelles les familles les plus « défavorisées » migrent rarement hors de leur secteur (François et Poupeau, 2009).

- Ceux qui scolarisent leurs enfants dans un établissement privé et/ou hors la Duchère après la maternelle

Les quatre ménages⁵⁷ qui composent ce deuxième groupe se caractérisent tout d'abord par des revenus plus importants et appartiennent à des groupes sociaux un peu plus élevés dans la hiérarchie sociale. Alors que le premier groupe était majoritairement composé de ménages de classes populaires, on retrouve trois ménages petits-moyens et un couple appartenant aux classes moyennes dans ce second groupe. Ils sont tous bi-actifs mais, contrairement au groupe précédent, on constate une hétéronomie sociale au sein des ménages. Si l'on s'intéresse d'abord aux ménages qui ont accédé à la propriété dans le cadre du projet de rénovation urbaine : Monsieur Abdias est responsable d'intervention dans le nucléaire et assimilé cadre et sa femme est aide-soignante (employée), Madame Larbi est commerciale et diplômée de BTS (professions intermédiaires) et son mari est ouvrier, Monsieur Piron est à son compte dans la restauration, secteur dans lequel travaille également son épouse en tant qu'employée. Au sein du quatrième ménage, locataire de l'AFL, Monsieur est indépendant dans le secteur du bâtiment⁵⁸ et son épouse, éducatrice sportive, appartient aux professions intermédiaires.

Contrairement au premier groupe, ces ménages sont arrivés plus récemment à la Duchère et entretiennent par conséquent un rapport au quartier plus distant. Si l'un des quatre ménages vivait déjà depuis une dizaine d'années à la Duchère, les trois autres sont arrivés dans les nouveaux logements de la rénovation urbaine et n'avaient aucun lien avec le quartier (connaissance amicale ou familiale) auparavant.

Parmi ces quatre familles, trois ménages ont d'abord scolarisé leurs enfants dans une école publique à la Duchère. Pour deux d'entre eux, c'est la déception par rapport à l'école qui a motivé un changement d'établissement. Cette déception vise notamment « la population », les comportements et le langage. Ces éléments sont également mentionnés comme problématiques par le troisième ménage qui a été satisfait de l'expérience de ses enfants à l'école publique (maternelle) du quartier.

En 2011, Monsieur Piron mentionnait « la population » du quartier, composée selon lui de « 90% de personnes d'origine étrangère », comme la raison première du changement d'école de ses deux enfants après qu'ils aient effectué respectivement leur année de maternelle et classe de CE1 aux Bleuets. A la fin de la première année à la Duchère, les deux étaient inscrits par leurs parents dans des écoles privées à Ecully. Lorsque nous les avons interrogés en 2011 sur les raisons du changement, ils expliquaient :

⁵⁷ Un couple parmi les quatre n'a pas pu être rencontré à nouveau en 2017 aux dates pendant lesquelles se sont déroulés les séjours d'enquête de terrain.

⁵⁸ Quelques mois après l'entretien, il nous apprenait avoir mis un terme à son activité du fait de difficultés financières et il était alors salarié dans une entreprise dans le bâtiment.

Monsieur : Ben ce n'est pas... sans être discriminatoire. C'est la population

Madame : La population, le langage un peu des enfants, parce que notre fils...

M. : Ouais.

Mme : Enfin...Au départ, ça ne dérange pas et puis au bout d'un moment (...) Le premier mot ça va, le deuxième ça va et puis après ça l'amuse mais bon au bout d'un moment c'est bon.

M : Là je dirais c'est... 90% de gens... enfin des personnes euh... d'origine étrangère, quoi. Donc euh... c'est difficile pour nos enfants qui arrivent... à peine arrivés ils ont des difficultés à...

(Monsieur Piron, 48 ans, restaurateur indépendant, conjointe responsable de salle dans la restauration, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

Si le passage vers le privé était une idée qu'avait déjà le couple auparavant, ces enquêtés nous expliquent en 2011 y avoir surtout pensé pour l'entrée au collège avant que l'expérience les conduise à décider cette orientation beaucoup plus tôt :

On l'avait quand même envisagé tout ça, mais sur le collège honnêtement. Mais là dans les primaires, c'est les bases, ça ne va pas quoi. Ils ne vont pas revenir dans le quartier quoi.

(Monsieur Piron, 48 ans, restaurateur indépendant, conjointe responsable de salle dans la restauration, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

Monsieur Abdias quant à lui nous racontait en 2011 que son fils aîné avait effectué son année de CP aux Bleuets mais qu'après une année, ils avaient décidé avec son épouse de l'inscrire dans une école privée dans une commune avoisinante plus aisée. Le premier élément abordé par Monsieur Abdias pour expliquer ce changement est celui de « l'ambiance générale » qu'il illustre par des remarques qui auraient été faites à son fils à propos de sa consommation de porc :

Les enfants, de ce que j'ai pu me rendre compte, font des remarques qui sont un peu dommage. Je vous donne un exemple concret. Je suis catholique d'éducation, il y a beaucoup d'enfants maghrébins là-bas. Ce qui est malheureux c'est qu'on a dit à mon fils de 4 ans qu'il mangeait du porc et qu'il ne fallait pas manger de porc... Enfin des trucs comme ça et des réflexions que m'a faites mon fils le soir en rentrant ça m'a fait penser que ce n'était pas bon, que ça n'allait pas.

(Monsieur Abdias, 45 ans, responsable d'intervention dans le nucléaire, conjointe aide-soignante, 1786 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

C'est seulement dans un second temps que des arguments relatifs à l'équipe pédagogique et au niveau scolaire sont invoqués, ce qui ne l'empêche pas de revenir sur « l'environnement » pour finir :

Les profs étaient souvent absents, je trouvais qu'au niveau de l'apprentissage il avait des lacunes par rapport à ce qu'il avait eu à Carpentras [précédent lieu de scolarisation] et qu'au niveau de l'environnement, ça n'allait pas.

(Monsieur Abdias, 45 ans, responsable d'intervention dans le nucléaire, conjointe aide-soignante, 1786 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

La population, le comportement (des enfants mais aussi des parents), ainsi que le langage sont des éléments qui ont également posé souci à Madame Larbi alors que sa fille aînée était scolarisée en maternelle à La Duchère :

Je ne me voyais pas les laisser dans cette école-là, avec une population euh c'est un peu compliqué... (...) Ça s'est plutôt bien passé dans l'ensemble. Après le ... le corps enseignant franchement très très bien c'est plus la population, c'est plus les élèves ... le savoir vivre des parents ... les comportements, les ... les mots utilisés, tout ça je ... j'ai plus de mal (...) Lors de réunions d'école, y a bien des parents qui décrochent le téléphone, qui parlent quand la directrice parle. Je trouve ça aberrant. Euh des enfants euh Nina, cinq ans, était rentrée un jour, elle dit des gros mots, elle dit des gros mots, « mais t'as appris ça où ? » « à l'école » elle lui dit « ma petite copine et son papa est incarcéré, ça veut dire quoi ? » je lui ai dit ohlala mon Dieu, donc je lui ai expliqué, mais c'est quand même assez compliqué, ça reste quand même de moins en moins, mais ça reste quand même une population de gens défavorisés, malheureusement.

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Comme l'a constaté Pierre Gilbert aux Minguettes, « derrière la focalisation sur la politesse et l'usage des 'gros mots', fréquente chez les parents les plus favorisés des Minguettes, se cache un enjeu plus profond. Le risque que représentent à leurs yeux les contacts avec les enfants de la cité renvoie surtout à la crainte que ces contacts ne favorisent l'intériorisation par leurs propres enfants de dispositions langagières et d'un habitus populaires, qui sont perçus comme un handicap social et professionnel » (Gilbert, 2014, p. 682).

Dès son arrivée, la question de l'école a été une préoccupation majeure pour Madame Larbi. Quand nous la rencontrons pour la première fois en 2011, elle nous explique :

Ma crainte première [par rapport au fait de venir s'installer dans le quartier de la Duchère] c'était vraiment l'école et l'éducation des enfants.

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2011).

Un peu plus loin dans l'entretien, elle insiste sur le fait que l'école constituait sa principale inquiétude relative à la vie dans le quartier, mettant cette inquiétude en lien avec le genre féminin de ses enfants, comme si le fait d'avoir deux filles les rendait plus vulnérables dans l'environnement du quartier :

Aujourd'hui ma seule crainte et ma seule angoisse entre guillemets, c'est l'école pour les filles parce que j'ai deux filles.

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2011).

A l'époque, sa fille aînée venait d'entrer en première année de maternelle. La directrice du groupement scolaire de secteur qui habite alors dans la même résidence avec laquelle elle peut échanger, ainsi que les voisins qui scolarisent leurs enfants dans cet établissement, contribuent à la « rassurer » :

Quand ma fille est rentrée à l'école en septembre dernier ce qui m'a beaucoup rassuré c'est que la directrice de l'école habite dans la résidence. On a beaucoup discuté et elle m'a beaucoup rassurée. Aujourd'hui ça se passe très bien à la maternelle. Et puis ce n'est que la maternelle, c'est important mais pas tant que ça (...) Les voisins que je connais vont tous à l'école où il y a ma fille. Il y a qu'une dame qui habite dans cette résidence et qui venait d'ailleurs, qui emmène ses enfants là où elle travaille.

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2011).

Pour autant, deux ans après, elle décide de changer ses enfants d'école, et ce malgré l'avis de son amie, la directrice de l'école, qui porte un regard critique sur les parents du quartier qui scolarisent leurs enfants ailleurs ou dans le privé.

Pour Madame Larbi, l'enseignement privé représente une « valeur refuge », notamment du fait de « payer ». Elle présente sa reprise d'activité professionnelle de commerciale dans une filiale de téléphonie comme un facteur déclencheur car elle n'a plus autant le temps de veiller sur ses enfants en journée et préfère les inscrire dans le privé.

Je pense qu'inconsciemment j'ai cette idée que l'école privée, quand on paye c'est mieux. C'est comme ça, c'est ce que je pense. Et puis je me suis dit que j'allais reprendre toute la journée le travail, qu'elles allaient de 8h30 à 6h à l'école...

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Un peu plus loin dans l'entretien, elle insiste sur le fait que ce n'est pas une mauvaise expérience qui l'a conduite à cette orientation mais bien une idée sur l'école et un « blocage » par rapport au public :

Ce n'était pas une expérience de mon aînée [qui a amené Madame Larbi à la changer d'école], c'était une opportunité en fait. Comme j'allais reprendre le travail et que l'école elle est sur le chemin et que ça fait longtemps que j'avais envie de les mettre en privé et que Lina rentrait en CP, je me suis dit, il faut qu'elle fasse sa primaire ... dans de bonnes conditions entre guillemets... même si je reviens vraiment sur l'enseignement, franchement ils sont super, mais moi j'avais un blocage et je ne pouvais pas.

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Pour Madame Larbi, la scolarité est une dimension primordiale dans laquelle elle est très impliquée. Elle a été parent d'élèves lorsque son aînée était en maternelle. Elle fait dispenser des cours de soutien en anglais à son aînée est en primaire et, même si l'inscription dans l'enseignement privé constitue un coût, elle le considère comme un véritable investissement :

Effectivement, ça coûte un budget, mais après l'éducation c'est une priorité, j'ai dû vous le dire y a six ans (...) Du coup c'est un investissement je me dis.

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Ce qui est valorisé dans le discours de Madame Larbi est d'abord en rapport avec un comportement et une « bonne éducation » qu'au niveau scolaire en tant que tel, comme l'illustrent les propos concernant sa nièce, scolarisée dans le privé, et qui semble incarner un idéal à ses yeux :

Ma nièce, je trouve que c'est un modèle en termes d'enfant, c'est peut-être pour ça, elle a un super comportement, elle est bien élevée, elle a un très bon cursus scolaire, et effectivement elle a été dans le privé et ma sœur m'a toujours vanté son école

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Tout au long de l'entretien, Madame Larbi exprime une attention soutenue aux comportements dans le quartier en règle générale et revient à plusieurs reprises sur les problèmes de « civilité », de « savoir-vivre » et de « respect ». C'est également le « suivi » des enfants qui est mis en avant par Monsieur Abdias dans la nouvelle école privée où est à présent scolarisé son aîné :

A chaque fois que je vais le chercher, je discute avec la maîtresse et on sent vraiment qu'il y a un suivi et que les gens sont intéressés à l'amélioration du gosse. Tu sens vraiment qu'ils sont derrière. Comme on dit il n'y a pas photo.

(Monsieur Abdias, 45 ans, responsable d'intervention dans le nucléaire, conjointe aide-soignante, 1786 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2017).

Au regard de l'expérience de son fils qui a effectué un an dans une école primaire qu'il considère comme une « débandade », l'enseignement privé apparaît comme une garantie :

J'enfonce une porte ouverte mais c'est de pire en pire l'école publique, ce n'est pas l'école publique que j'ai connue moi. C'est une catastrophe. Aujourd'hui, celui qui veut avoir une bonne éducation, qui veut avoir un peu de suivi au niveau des enfants, que les enfants tiennent un peu la route au niveau de l'encadrement, malheureusement il faut les mettre dans le privé.

(Monsieur Abdias, 45 ans, responsable d'intervention dans le nucléaire, conjointe aide-soignante, 1786 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2017).

Frédéric Abdias se présente comme « un enfant d'immigré » en 2011 comme en 2017. Il met en avant sa progression sociale qui seule lui a permis de parvenir à envisager l'achat de son logement, sans aucune aide, comme il le souligne fortement pendant l'entretien : « *On est des enfants d'immigrés, on n'a pas d'argent. On n'a pas de papa et maman qui sont là pour nous financer* ». Il est issu d'une famille nombreuse originaire du Bénin, son père, commerçant, et sa mère, femme au foyer, sont venus en France dans les années 70. Son épouse, dont les parents sont des Sénégalais venus s'installer en France, est aide-soignante. Ils ont accédé à la propriété grâce à l'opportunité du projet de rénovation mais sans apport ni aide familiale. La scolarisation de leur aîné dans un établissement privé (qui a un coût non négligeable pour le ménage) peut s'interpréter comme une stratégie « refuge » par rapport à la manière dont évolue négativement le quartier selon eux, avant d'envisager de le quitter⁵⁹.

La position de Madame Larbi se situe dans cette même perspective et on peut mettre en rapport ses choix par rapport à l'école avec l'évolution du quartier qu'elle juge également négative. Madame Larbi est lyonnaise et fait partie des habitants qui ont fait un pari en devenant primo-accédant à la Duchère, dont elle avait à l'origine « une très mauvaise idée ». C'est son mari, maçon intérimaire, qui croyait dans le changement qui l'a convaincue, comme elle nous l'avait expliqué en 2011 : « *Mon mari m'a vachement rassuré en me disant que si ça se passait mal, on les mettrait dans une autre école qui n'est pas dans le secteur et que l'éducation se faisait par les parents* ».

⁵⁹ Peu de temps après l'entretien en 2017, nous avons appris lors d'un échange téléphonique que Monsieur Abdias avait acheter un terrain pour faire construire.

Quand nous avons revu Madame Larbi en 2017, elle exprimait sa déception. Nous avons vu dans le chapitre précédent comment avec les constructions qui se sont multipliées, elle regrette l'« afflux de population ». Dans son discours, transparaît le sentiment d'être dans un espace qu'elle ne « maîtrise » plus. A contrario, son discours sur l'école met en avant le « suivi » dont bénéficient ses deux filles dans leur nouvelle école privée :

Là elles sont très très bien. A leur école elles sont très très bien... Ce qu'elle leur apporte ça me convient, elles sont suivies...

(Madame Larbi, 39 ans, commerciale dans la téléphonie, conjoint maçon, 1905 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

La scolarisation de ses enfants dans une école privée se révèle être un levier pour pouvoir garder prise sur l'environnement de vie et la « destinée sociale » de sa progéniture.

C'est aussi l'intensité du travail demandé aux élèves dans le privé qui est jugée positivement par Madame Piron, comme en témoigne l'extrait d'entretien ci-dessous :

On est très contents (...) Ils ont du travail, on sent la différence. On sent la différence par rapport à l'année dernière. Surtout pour ma fille, notre fils il est encore en grande section, donc bon... mais elle a fait du CP au CE1 pour ma fille et elle a beaucoup de difficultés à se remettre au niveau quand même. Je pense qu'il y a plus de travail. Le travail il est plus assidu quand même.

(Monsieur Piron, 48 ans, restaurateur indépendant, conjointe responsable de salle dans la restauration, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

Le quatrième ménage de ce groupe a également commencé par scolariser leur aînée dans un établissement public mais hors de la Duchère, à côté de leur précédent domicile. Après une année de CP décrite comme s'étant mal passée, les parents ont décidé de scolariser leur fille dans un établissement privé à proximité. Mais pour ce couple locataire de l'AFL qui ne fréquente pratiquement pas le quartier, l'idée de scolariser leurs filles à La Duchère ne s'est jamais posée. Tout au long de l'entretien, il exprime ses distances par rapport à la Duchère.

Vue la population autour de l'époque, ce n'était pas un environnement idéal pour pouvoir lancer nos enfants dans la, dans leur scolarité (...) quand je suis allé faire tamponner le papier de la dérogation pour que les Dahlias acceptent de ne plus l'avoir sur sa liste scolaire, quand vous avez que des gamins qui sont au CP qui se courent après, quelques soit la couleur, les origines, les machins, qui crient « fils de pute, enfoiré, ta mère » machin tout ce que vous voulez, je vous les... et je vous en passe devant la maitresse, vous demandez maitresse c'est toi qui dit stop moi euh

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2017)

Nicolas Pelissier est d'origine modeste et a arrêté très tôt ses études. Il a en effet commencé à travailler à 14 ans et s'est engagé dans l'armée à 17 ans où il est resté jusqu'à ses 24 ans. Par la suite, il a occupé plusieurs petits boulots dans de grandes enseignes de l'aménagement intérieur avant de monter son entreprise en rénovation et aménagement intérieur en 2009.

C'est un choix, après aujourd'hui c'est un choix, moi j'ai appris sur le tas, moi je suis rentré dans le bâtiment j'avais 13 ans, on ne m'a pas donné les moyens, mes parents n'avaient pas les moyens, voilà aujourd'hui je préfère faire des sacrifices et que mes enfants puissent avoir une base scolaire et pouvoir accéder à des facs, à des universités.

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2017)

Lorsque nous l'avons revu en 2017, Monsieur Pelissier envisageait l'achat d'une maison dans des conditions privilégiées pour réduire d'une part les charges liées au logement qu'ils occupaient alors, et d'autre part les frais de scolarité car les écoles publiques proches de la maison en question (située dans une petite commune rurale au Nord de Lyon, « moins touchée par les cités ») seraient adaptées aux attentes du couple.

Les ménages rencontrés ont conscience des attentes de la part des pouvoirs publics de contribuer à la mixité sociale du quartier, notamment par rapport à la scolarisation de leurs enfants. D'eux-mêmes, nos interlocuteurs énoncent un certain nombre de justifications lors des entretiens afin de légitimer leurs choix d'évitement des écoles du quartier.

Dès 2011, Monsieur Pelissier nous expliquait pourquoi il ne souhaitait pas « prendre de risque » avec sa fille et justifiait sa position en s'appuyant sur les expériences de personnes du voisinage qui adoptaient la même attitude alors que leur situation (métiers dans le travail social, importante ancienneté dans le quartier) pourrait les conduire plus facilement à « faire confiance » à l'école locale. Il partageait alors l'histoire d'un premier couple qui regrettait d'avoir mis à ses enfants à l'école de quartier alors même qu'étant éducateurs spécialisés, cela pourrait les amener selon lui, à être plus compréhensif par rapport à un environnement perçu comme difficile. Ensuite, il évoquait des personnes (non identifiées précisément) qui étaient installées depuis de nombreuses années mais qui emmenaient leurs enfants dans des établissements en dehors de la Duchère.

On a fait une demande en dérogation pour qu'elle soit à Champagne plus proche... parce que là on a quand même on a 20 minutes, 25 minutes de voiture tous les matins (...) « pour des raisons de mixité sociale on a adhéré au projet mais pas encore à 100%. Puisqu'on ne veut pas être les aventuriers du projet (...) Parce que même les voisins qui sont à côté regrettent d'avoir mis leurs enfants là. Et pourtant ce sont des éduc. (...) Ils ont l'habitude un peu on va dire, du contexte social tendu, bein ... Et des gens qui sont de la Duchère, qui sont venus habiter ici, qui sont là depuis 30 ans continuent à mettre leurs enfants sur les écoles extérieures.

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2011).

Quand nous avons revu Monsieur Pelissier en 2017, il reprenait ces exemples en précisant l'origine supposée des personnes concernées, comme pour mettre à distance un soupçon de racisme.

Moi un exemple frappant, je vous dis, c'est le voisin d'au-dessus. Ça fait 30 ans, sa mère ça doit faire... elle est arrivée ici, elle devait avoir 20 ans, je crois qu'elle a 65 ans. Donc elle toujours habité sur la Duchère, elle a toujours connu l'ainé là il ne met pas sa fille à l'école. Et c'est parce qu'il est d'origine, je ne veux pas dire de bêtises... je crois qu'il est marocain. Donc voilà, ce n'est pas le côté des origines, le

côté humain qui fait. C'est le projet. Il n'adhère pas au projet scolaire aussi, et lui il est éducateur aussi. Donc... c'est qu'il y a bien une raison.

(Nicolas Pelissier, 43 ans, artisan indépendant, conjointe éducatrice sportive, 1428 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, locataire AFL, entretien 2017).

Ayant également conscience de la logique d'évitement qu'ils ont les moyens de mettre en œuvre, Monsieur et Madame Piron pour leur part la justifient en partie par le départ d'autres parents :

C'est la faute des parents aussi, parce que si.. si les gens ne commençaient pas aussi à partir, si il y avait pas d'autres solutions finalement. C'est parce qu'aussi la diversité fait que... on n'a le choix d'aller ailleurs mais... (...) Nous on a beaucoup d'amis qui le font, c'est un peu le problème quoi. On a des amis euh... deux amis qu'on connaît qui ont mis leurs enfants là-bas du coup.

(Monsieur Piron, 48 ans, restaurateur indépendant, conjointe responsable de salle dans la restauration, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupant, entretien 2011).

Madame Larbi qui a elle aussi fait quitter l'école de quartier à ses deux filles pour les inscrire dans le privé dans une commune avoisinante, a conscience qu'en ne mettant pas ses enfants à l'école du quartier elle ne participe pas au projet de mixité. Elle se dit « égoïste » et s'en excuse mais explique qu'elle ne prendra aucun risque pour ses enfants et leur avenir.

- Un cas à part parmi les ménages rencontrés : la scolarisation dans le secteur et la tentation de l'école alternative

Un ménage primo-accédant se distingue nettement tant par les choix de scolarisation effectués pour ses deux filles que par son profil.

Parmi tous les ménages revus en 2017, il est le seul à avoir maintenu un enfant dans une classe si avancée à l'école primaire (CM1). Concernant leur profil, les salaires que touchent ce ménage font partie des plus élevés de l'échantillon : en 2011 leur revenu fiscal s'élevait à près de 4000 euros par mois et, en 2017, il atteignait environ 5000 euros. Mais surtout, ils se démarquent par leur catégorie socio-professionnelle et, plus encore, par leur capital scolaire : Monsieur est diplômé de niveau bac+5 et travaille comme consultant informatique (il appartient à la catégorie des cadres) ; Quant à Madame, elle est docteure en lettres et enseignante agrégée au collège. Ses deux parents étaient professeurs de français.

Lorsque nous avons rencontré Madame pour la première fois en 2011, leur fille aînée était scolarisée en primaire aux Bleuets et la cadette allait à la crèche aux Dahlias. Dès cette première rencontre, après trois ans de vie à la Duchère, elle nous confiait son sentiment d'être « en décalage », que ce soit par rapport aux centres d'intérêts, aux valeurs et aux façons de s'occuper des enfants notamment :

En arrivant je trouvais que ça donnait l'impression qu'il y avait, enfin que c'était très chaleureux, les rapports entre les gens. Et finalement maintenant que j'y suis, je ne me sens pas à l'aise au sein de la population, je me sens en décalage. Et j'ai l'impression que je ne pourrais jamais me faire d'amis ici (...) Avant mon installation, c'était une sorte d'a priori, je trouvais que les gens avaient l'air bien ensemble et

tout et que ça avait l'air chouette. Et finalement, maintenant que je suis dedans, c'est plus maintenant que je suis dedans maintenant que d'autres personnes sont arrivées, maintenant que je suis dedans ben je me rends compte que finalement non. Ce n'est pas pour moi (...) je me sens éloignée et... pas les mêmes centres d'intérêts, pas la même façon de m'occuper de mes enfants et ça fait qu'on est trop éloigné et pas les mêmes valeurs.

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante titulaire au collège, conjoint consultant informatique, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2011).

Lorsque nous avons revu Madame Faurie en 2017, ses deux filles étaient toujours scolarisées dans le quartier en primaire (respectivement en CM1 et CE1), mais des changements se profilaient. En milieu d'année (l'entretien a été réalisé mi-avril), les parents envisageaient de changer leur fille d'école à sa demande, et de la scolariser dans une école alternative. Le temps de transport important entre le domicile et cette école près d'une heure, ne semblait pas constituer un obstacle. Pour reprendre ses mots, le « bien-être de sa fille prime » en tout cas dans l'arbitrage qui se profile.

Ce n'est pas le niveau décrit comme « faible » qui inquiète Madame car ses enfants apprennent beaucoup de choses à la maison et elle ne doute pas de leur capacité à « compenser ». Les deux motifs évoqués pour ce changement sont l'ennui récurrent ressenti en cours ainsi que le « harcèlement » subi et plus globalement la violence qui règne à l'école.

Le harcèlement se traduit par des moqueries, des insultes et Madame Faurie évoque ce qu'elle identifie comme une forme de racisme et une certaine « focalisation en fonction de l'origine », notamment par rapport à la consommation de porc à la cantine, où « si tu manges du porc tu es impur ». C'est un souci qu'elle évoque comme un « problème récurrent » et dont elle a connaissance du fait de son rôle de parent d'élève déléguée.

Elle met également en lien le rejet dont fait l'objet sa fille avec son profil d'enfant originaire d'une famille avec un important capital culturel.

Ma fille elle a un côté très intellectuel, qui à l'école est mal vu, qu'elle partage aussi avec ses copines, et ça fait une autre... ligne de fracture entre elle et puis pas mal d'élèves qui au contraire sont en difficulté scolaire.

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante titulaire au collège, conjoint consultant informatique, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

De façon plus globale, Madame Faurie déplore les violences « dans les relations humaines », à l'échelle du quartier, comme on l'a vu dans le chapitre précédent. Au niveau de l'école, elle évoque des « incidents » et des « incivilités qui prennent des proportions énormes là-bas » et donne l'exemple de poubelles régulièrement brûlées au collège.

L'équipe éducative n'est pas mise en cause par Madame. Au contraire, elle reconnaît « toute leur bonne volonté » et apprécie le travail effectué :

J'aime beaucoup les gens qui travaillent là-bas, je trouve qu'ils sont super investis, très présents auprès des enfants.

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante titulaire au collège, conjoint consultant informatique, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Le projet d'école alternative, vers lequel Monsieur et Madame Faurie s'orientent pour leur fille aînée n'est paradoxalement pas présenté comme étant directement lié au quartier, au contraire. Il était en réflexion depuis plusieurs années, en dehors de l'expérience scolaire de leur enfant. Son autre fille, dans la même école, s'y sent bien et ses parents n'envisagent pas de changement.

Madame Faurie fait partie des très rares personnes qui ont évoqué l'idée de pouvoir créer un « effet masse » en inscrivant ses enfants en groupes à plusieurs ménages de « nouveaux arrivants » dans les écoles. Cette idée, que ne partage d'ailleurs pas son époux, n'est mise en œuvre par aucun des ménages que nous avons rencontrés.

Et pourtant je suis persuadée que ce serait une bonne chose, et que si effectivement d'un coup la population du collège reflétait pour de vrai la population du quartier, ça fonctionnerait bien mieux ! (...) Mais tant que y aura une telle offre d'écoles privées si peu chères parce que toutes les écoles privées... comment on les appelle, sous contrat avec l'état, sont quand même très abordables pour les familles, tant que y aura ça je ne vois pas pourquoi les gens se priveraient !

(Anne-Claire Faurie, 37 ans, enseignante titulaire au collège, conjoint consultant informatique, 2381 euros/mensuels/UC, couple avec 2 enfants, propriétaire occupante, entretien 2017).

Jean-Christophe François et Franck Poupeau ont montré que pour les classes moyennes, la reproduction de leur statut social dépend davantage de l'école par rapport aux autres catégories sociales. Ainsi, ce sont celles qui chercheraient le plus à maximiser leurs investissements scolaires (François et Poupeau, 2004). On se rend compte que cela touche aussi les classes populaires, plus nombreuses ici, et une hiérarchie de positionnements par rapport à l'école se dégage nettement selon les positions sociales différenciées des ménages rencontrés.

Les stratégies de scolarisation des enfants qui sont mises en œuvre par les ménages peuvent s'analyser en fonction du capital social et scolaire des parents ainsi que par leur lien au quartier, ce qui corrobore les résultats avancés au chapitre précédent.

Parmi les familles restées à la Duchère, les ménages populaires plus précaires scolarisent leurs enfants à l'école publique de secteur tandis que les ménages populaires plus stables, appartenant aux « petits moyens » ou aux classes moyennes adoptent des stratégies d'évitement des établissements du quartier.

Si de nombreux travaux ont montré que l'entrée en sixième constitue un palier d'une importance toute particulière par rapport au choix de la bonne école, il semblerait que ce palier soit avancé dès l'école primaire dans le cas des ménages venus s'installer à la Duchère dans les nouveaux logements programmés dans le cadre de la rénovation urbaine.

Conclusion

La présente recherche a consisté à revenir six ans après dans le quartier de la Duchère à Lyon, un des trois terrains d'une enquête réalisée en 2011. Ayant pour objectif de connaître les caractéristiques des « nouveaux habitants » installés dans les programmes de diversification de l'habitat, ce premier travail montrait que beaucoup de ménages présentaient leur installation dans le quartier de la Duchère avant tout comme un « coup de cœur » pour leur logement et ses atouts (surfaces avantageuses, terrasses, agencements en duplex ou triplex), qui restaient hors de portée ailleurs sur le marché du logement lyonnais. Bien que l'architecture distinctive des résidences contribue à remplacer le stigmate qui est attaché à la cité de la Duchère, le quartier en 2011 était encore en chantier. Les personnes rencontrées exprimaient le sentiment de faire un « pari sur l'avenir » du projet en s'installant à la Duchère et pouvaient parfois exprimer des craintes quant aux évolutions des formes de cohabitation dans la résidence et dans le quartier ou à la scolarisation future de leurs enfants dans les établissements publics de secteur.

Au final, l'incertitude des changements en cours étaient prégnants en 2011 et nous a incitées à revenir sur le terrain six ans plus tard afin d'approfondir les questions de recherche qui avaient été travaillées. Que sont devenus ces ménages six ans après leur installation ? Habitent-ils toujours leur logement ? Comment ont-ils ou non développé une relation au quartier ? Alors que la politique de rénovation urbaine mise sur la mixité sociale pour favoriser l'intégration des quartiers populaires, qu'en est-il du vécu des habitants ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous avons fait le choix d'une démarche longitudinale en recontactant les 33 enquêté-e-s rencontré-e-s à la Duchère en 2011. Six ans après avoir rencontré une première fois les habitants, il s'agissait de faire le point sur la situation des ménages, leur rapport au logement et leur relation au quartier. Alors qu'à notre connaissance la méthodologie par suivi de cohorte n'a pas été mise en œuvre dans des enquêtes relatives aux effets de la rénovation urbaine, elle nous paraît pourtant particulièrement pertinente pour apprécier les dynamiques sociales à l'œuvre⁶⁰.

Revenir six ans après sur le terrain de l'enquête apporte de nombreux bénéfices. Si le projet de renouvellement urbain se poursuit à la Duchère⁶¹, le quartier du Plateau où s'étaient installés les habitants rencontrés en 2011 est pour sa part achevé. Six années ont permis l'aboutissement

⁶⁰ A cet égard, le travail de Jean-François Laé et Numa Murard nous semble atypique et source d'inspiration. Dans leur ouvrage, les auteurs retracent leur retour après trente ans dans une ville industrielle de Seine-Maritime, à la recherche des anciens occupants de la cité de transit des Ecameaux détruite depuis lors. Voir : Laé J., F., Murard N., 2011, *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Bayard.

⁶¹ Les secteurs du Château et de la Sauvegarde ont été retenus en 2015 pour bénéficier du Nouveau Projet de Rénovation Urbaine.

du projet urbain. Les espaces publics et les voiries sont construits, les commerces ont ouvert, les pratiques ont pu prendre place dans le site, se déployer (ou pas) dans l'environnement transformé, se modifier au fil des années. Les attentes du début ont eu le temps de se confronter à la réalité.

Si la temporalité de ses six années n'offre pas assez de profondeur dans le temps pour observer d'importantes transformations de la population venue s'installer dans l'offre neuve et privée construite à la Duchère, elle permet d'approfondir l'analyse des profils de ces ménages rencontrés à deux moments de leur trajectoire et de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les personnes sont venues et sont restées.

En effet cette profondeur temporelle nous a donné l'opportunité de renseigner la trajectoire sociale des enquêté-e-s d'une part en revisitant et complétant le matériau de 2011, par le recueil des informations supplémentaires sur la profession et le lieu de naissance des parents de l'enquêté-e et la prise en compte de la position sociale du conjoint, d'autre part en creusant la situation professionnelle des personnes rencontrées (conditions et vécu du monde du travail). Nous avons ainsi pu documenter les pratiques sociales des enquêté-e-s en les mettant en perspective avec leur position sociale. Ces éléments nous semblaient être des prérequis pour mieux appréhender le rapport au quartier des nouveaux habitants après plus de six années après leur installation. Revoir les enquêté-e-s rencontré-e-s en 2011 a donc aussi été l'occasion d'aborder de façon approfondie les transformations de leurs pratiques et perceptions des équipements, commerces et espaces publics du quartier et d'appréhender l'évolution de leurs engagements dans la vie collective (participation au conseil syndical ou à la fête des voisins par exemple). Par ailleurs la temporalité des six années s'est avérée particulièrement pertinente et fructueuse pour analyser les choix de scolarisation des enfants, effectués par les parents, particulièrement intéressante.

En définitive, la revisite du matériau de 2011 et le travail effectué en 2017 nous a conduites à deux ensembles de résultats : le premier sur les caractéristiques sociales des ménages et les évolutions de leurs trajectoires sociales et résidentielles ; le second sur le rapport que ces ménages ont à leur lieu d'habitation.

Dans un premier, nous proposons de revenir sur la catégorisation de « petites classes moyennes », formulée dans la première recherche, et de faire apparaître cinq principales catégories sociales présentes parmi les ménages rencontrés : des jeunes ménages de catégories populaires, issus en partie de l'espace local mais aussi de migrations récentes, plus contraints financièrement ; des ménages de catégorie populaires en fin de carrière résidentielle qui sont tous propriétaires et saisissent avec cet achat à la Duchère une opportunité de rester ou de revenir dans l'espace local et de connaître une ascension résidentielle qui reste cependant fragile ; des jeunes ménages de petits-moyens davantage dotés économiquement qui sont issus

majoritairement des classes populaires et qui ont connu une petite ascension sociale ; des jeunes ménages de classes moyennes composées de catégories intermédiaires ou des petits cadres résidant à Lyon et qui trouvent à la Duchère l'occasion d'accéder pour des tarifs exceptionnels à des biens plus grands et aux configurations originales (terrasses, duplex) ; enfin des ménages de classes moyennes qui vivaient à Lyon et sont venues vivre à la Duchère suite à une séparation et à une déstabilisation de leur situation.

Six ans après, l'enquête permet de constater que ce sont plutôt les ménages de classes moyennes, petits moyens ou des franges supérieures des classes populaires qui ont quitté le quartier. Les personnes qui sont encore présentes dans les nouvelles résidences de la Duchère sont des propriétaires appartenant aux classes populaires qui ont moins de possibilités de partir. Ces résultats confortent des effets de la rénovation urbaine déjà connus et mis en avant dans d'autres travaux (Gilbert, 2014).

En ce qui concerne les ménages qui n'ont réalisé qu'une étape résidentielle dans ces nouveaux programmes, la rénovation urbaine a constitué une opportunité sans précédent d'accéder à la propriété. Le logement acquis à la Duchère prend place dans une trajectoire résidentielle ascendante puisque les personnes parties (qu'elles soient propriétaires ou locataires de l'AFL) s'orientent par la suite vers l'acquisition d'un bien individuel. La rénovation urbaine permet ainsi à de jeunes primo-accédants, aux revenus parfois très modestes de se stabiliser à un moment puis de poursuivre leur parcours en capitalisant leur premier achat. Cela est vrai tant qu'une plus-value est possible ou qu'à minima les ménages ne perdent pas d'argent à la revente, ce qui se confirme pour les personnes que nous avons pu contacter. Ces éléments invitent à poursuivre les investigations en la matière en suivant et en documentant dans le temps les conditions de revente de ces logements de la diversification.

Les logements proposés à la Duchère représentent également une opportunité pour des ménages en fin de parcours résidentiel, qui ont connu une rupture ou un important changement dans leur parcours de vie. Ils bénéficient souvent du capital issu de la revente d'un autre bien immobilier et se projettent dans leur nouveau logement et le quartier dans lequel ils se projettent comme le lieu de leur dernière étape résidentielle.

On peut faire l'hypothèse que les spécificités remarquables du site de la Duchère (un quartier bien situé et desservi, positionné à proximité de communes très valorisées) ainsi que les qualités déployées par le projet urbain (espace public et équipements) participent largement à faire de cette étape résidentielle un levier ou une opportunité pour certains ménages. Ainsi, il serait intéressant d'analyser ce qu'il en est sur d'autres sites en rénovation urbaine : retrouve-t-on ces dynamiques dans d'autres sites et à quelles conditions ? Que peut-on imputer aux caractéristiques de l'espace local ?

Le rapport des habitants au quartier a constitué le second temps de notre questionnement. L'enquête a mis au jour des effets de distanciation dans le voisinage, à l'échelle de la résidence ou plus largement à l'échelle du quartier. Le quartier est habité par des groupes sociaux dont les normes et les codes diffèrent et les habitants rencontrés, qu'ils soient originaires ou non du quartier, ont tous en commun de vouloir créer une distance avec des pratiques sociales qu'ils associent à la cité : la présence et les jeux des enfants dans l'espace public, la « saleté » des rues ou l'occupation des balcons visibles depuis la place. Cette mise à distance se fait selon des postures différentes. Face à l'enquêtrice, les enquêté-e-s s'efforcent de ne pas juger les autres habitants ou les usagers du quartier les dénoncent ou bien s'engagent dans une volonté de « dialogue » visant à éclaircir les incompréhensions. Dans ce dernier cas, cette posture s'accompagne souvent d'un investissement dans des initiatives associatives locales. Il s'agit pour ces ménages « d'éduquer » les personnes dont les pratiques viennent heurter leur vision de la bonne tenue de l'espace public du quartier. Mais cette rencontre n'est pas toujours couronnée de succès. Elle laisse place alors à une incompréhension qui entérine la distance sociale entre différents groupes sociaux. Cet échec du dialogue peut s'accompagner de stratégies d'évitement, d'un retrait du quartier, des rôles qui avaient pu y être occupés (représentant de parents d'élève, membre du conseil syndical) et d'un repli sur l'espace privé.

Les cohabitations sont donc loin d'être uniquement paisibles. Les occupants de l'offre neuve privée semblent vouloir façonner leur quartier à l'image qu'ils s'en font et désignent sous les termes de « lotissement » ou de « village ». Au final, nous pouvons constater que les ménages de classes populaires rencontrés cherchent plus souvent à mettre à distance la cité, tandis que les petits moyens mettent en œuvre des pratiques d'évitement du quartier, quand les classes moyennes ont plus de propension à partir.

Ces analyses rejoignent des constats anciens sur les formes de cohabitation de classes sociales aux destins différenciés dans les grands ensembles (Chamboredon et Lemaire, 1970) mais aussi le constat de Pierre Gilbert selon lequel la rénovation urbaine retravaille les clivages internes aux classes populaires (Gilbert, 2013) et crée de nouvelles différenciations entre les classes populaires les plus stables et les autres.

C'est ce que l'on constate également du point de vue des choix de scolarisation effectués par les parents au fil des années. Parmi les familles restées à la Duchère, les ménages populaires plus stables ou appartenant aux « petits moyens » adoptent des stratégies d'évitement des établissements du quartier alors que les ménages populaires plus précaires scolarisent leurs enfants à l'école publique de secteur.

A l'issue de cette recherche, plusieurs pistes de travail émergent.

La Duchère présente un contexte privilégié par rapport à de nombreux autres quartiers en rénovation urbaine. L'analyse des trajectoires résidentielles des ménages venus s'installer dans les logements de la diversification mériterait d'être étendue à d'autres sites comme Dreux et Meaux (qui ont fait partie de l'étude menée en 2011) ou d'autres.

Dans cette perspective, réfléchir à un recueil de données au niveau local de façon plus systématique permettrait de mener une étude également basée sur le suivi longitudinal des ménages afin d'identifier la présence ou non de dynamiques résidentielles et sociales similaires. Des éléments statistiques relatifs aux profils socio-démographiques des ménages ainsi que des informations concernant les prix de revente pourraient enrichir l'analyse de façon considérable.

On a vu aussi combien la situation de la Duchère jouait en faveur de bonnes conditions de revente des logements, donnant une opportunité aux primo-accédants de poursuivre leur ascension résidentielle. Les conditions de revente demanderaient à être documentées plus finement à la Duchère, on l'a vu, mais elles mériteraient aussi d'être analysées dans d'autres contextes de rénovation urbaine. Dans des sites présentant moins d'atouts, les logements achetés permettent-ils à l'issue de l'étape résidentielle dans le quartier de poursuivre sa trajectoire selon une dynamique ascendante ?

Pour aller plus loin dans l'analyse de l'évolution du peuplement dans les quartiers en rénovation urbaine, il serait opportun d'analyser de façon qualitative et approfondie les profils de ceux qui ont remplacé les ménages partis et de documenter les motifs et les conditions de leur installation dans le quartier. De plus, s'intéresser aux dynamiques sociales engendrées par la rénovation demande d'ouvrir aussi l'enquête aux locataires hlm et aux formes de cohabitation et de vie sociale qui peuvent être transformées par ces projets de rénovation urbaine (cf. thèse de Pierre Gilbert qui essaie de voir ces différents aspects).

A l'issue de cette enquête, les résultats encouragent à poursuivre une approche qualitative au long cours pour pouvoir saisir sérieusement et finement les effets des politiques publiques mises en œuvre.

Bibliographie

Ouvrages ou chapitres d'ouvrages

Althabe G., 1993, Marcadet C., Pradelle (de la) M., Sélim M., *Urbanisation et enjeux quotidiens, terrains ethnologiques dans la France actuelle*, L'Harmattan.

Authier J.-Y. (dir.), 2010, *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, PUCA.

Authier J.-Y., Grafmeyer Y., Malon I., Vogel M., 2010, *Sociologie de Lyon*, Repères, La Découverte.

Barthon C., Oberti M., 2000, « Ségrégation spatiale, évitement et choix des établissements », in Van Zanten A. (dir.), *L'école : l'état des savoirs*, La Découverte.

Bosc, S., 2008, *Tous en classes moyennes*, La Découverte.

Cartier, Marie et al., 2008, *La France des « petits-moyens »*. *Ethnographie de la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.

Chamboredon J.-C., 1985, « Construction sociale des populations », in Duby G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, tome 5, Paris, Le Seuil.

Deboulet A. et Lelévrier C., 2014, *Rénovation urbaine en Europe. Pratiques et effets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Dieusaert P., 2018, « Evitement de la carte scolaire à l'entrée en 6ème : le privé attire aussi les élèves des quartiers prioritaires », Observatoire national de la politique (ONPV), Commissariat Général à l'égalité des Territoires (CGET) disponible au lien suivant : http://www.onpv.fr/uploads/media_items/evitement-carte-scolaire-prive-pascal-dieusaert.original.pdf

Fol S., Miot Y., Vignal C. (dir.), 2014, *Mobilités résidentielles. Territoires et politiques publiques*, Presses Universitaires du Septentrion.

Laé J., F., Murard N., 2011, *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Bayard.

Lambert A., 2015, *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, Seuil.

Lebreton D., 2016, *L'interactionnisme symbolique*, PUF.

Lefrançois D., 2014, *Le parking dans le grand ensemble*, Éditions de la Villette.

Lelévrier C., Noyé C., 2012, « La fin des grands ensembles ? », in DONZELOT J. (Dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, p. 186-221.

Martouzet D. (dir.), *Ville aimable Tours*, 2014, Presses Universitaires François Rabelais.

Oberti M., 2007, *L'école dans la ville. Ségrégation - mixité - carte scolaire*, Presses de Sciences Po.

Pasquier E., Petiteau J.-Y., 2001, « La méthode des itinéraires : récits et parcours », in Grosjean M., Thibaud J.-P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Éditions Parenthèses.

Pinçon D., 1982, *Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Paris, Plan Construction.

Siran J.-L., 1978, *Les nouveaux villages. Étude comparée des modes de vie et de sociabilité dans les nouveaux villages, et du mode de vie de travailleurs urbains ayant choisi un logement en milieu rural*, CSTB.

Van Zanten A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF.

Articles

Chamboredon J.-C. et Lemaire M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, p. 3-33.

Coll., 2004, « Les classes moyennes, l'école et la ville : la reproduction renouvelée », *Education et sociétés*, 2004/2 n°14.

Collet A., 2012, « Montreuil, « le 21^e arrondissement de Paris » ? La gentrification ou la fabrication d'un quartier ancien de centre-ville », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 195, no. 5, 2012, p. 12-37.

Faure S., 2006, « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble HLM à Saint-Étienne », *Espaces et sociétés*, n°124-125/2-3, p. 191-206.

François C., 2014, « Disperser les ménages. Groupes résidentiels et familiaux à l'épreuve de la démolition d'un grand ensemble », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, p. 102-117.

François C., 2014, « Au mépris des locataires. Infériorisation sociale et assignation résidentielle des relogés de la rénovation urbaine », *Genèses*, n° 96, p. 86-109.

François J.-C., 2002, « Évitement à l'entrée en sixième et division sociale de l'espace scolaire à Paris », *L'espace géographique*, 2002/4 (tome 31), pp. 307-327.

François J.-C., Poupeau F., 2009, « Le sens du placement scolaire : la dimension spatiale des inégalités sociales », *Revue française de pédagogie*, 2009/4 n° 169. p. 77-97.

François J.-C., Poupeau, F., 2004, « L'évitement scolaire et les classes moyennes à Paris », *Éducation et Sociétés*, 2004/2, n°14, p. 51-66.

Gilbert P., 2014, « Des logiques structurelles aux mobilités individuelles. L'effet de la rénovation sur les trajectoires », in Deboulet A. et Lelévrier C., *Rénovation urbaine en Europe. Pratiques et effets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Gilbert P., 2013, « Promouvoir l'accès à la propriété dans les cités HLM. Rénovation urbaine et fragmentation des classes populaires », *Savoir/Agir*, 2013/2 n°24, pp. 61-66.

Gilbert P., 2013, « Devenir propriétaire en cité HLM. Petites promotions résidentielles et évolutions des styles de vie dans un quartier populaire en rénovation », *Politix*, vol. 26, n° 101, p. 79-104.

Gilbert P., 2012, « Démolir et reconstruire aux Minguettes. La construction locale d'une politique de diversification de l'habitat et ses effets sociaux », in Berger M. et Rougé L. (dir.), *Être logé, se loger, habiter. Regards de jeunes chercheurs*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2010, p. 71-88.

Gilbert P., 2012, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », P.U.F., *Sociologie*, 2012/1 - Vol. 3, p. 61 à 74.

Jaillet M.-C., 2005, « La mixité sociale : une chimère ? Son impact dans les politiques urbaines », *Informations sociales* 2005/3 (n° 123), p. 104.

Jaillet M.-C., 1998, « A propos de la mixité. Introduction de l'atelier régional du CR-DSU en avril 1998 », *Politique locale de l'habitat, peuplement et conférence du logement*, Grand Lyon, mission prospective et stratégie d'agglomération, p. 59-60.

Lelévrier C., 2018, Rénovation urbaine et trajectoires résidentielles : quelle justice sociale ? in *Metropolitiques*, disponible au lien suivant : <https://www.metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-trajectoires-residentielles-quelle-justice-sociale.html>

Lelévrier C., 2013, « Forced Relocation in France: How Residential Trajectories Affect Individual Experiences », *Housing Studies*, 28:2, 253-271.

Lelévrier C., 2010b, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et Sociétés*, Vol. 140-141, n° 1-2, p. 59-74.

Lelévrier C., 2007a, « Mobilités et ancrages des familles en Île-de-France. Les changements de la rénovation urbaine », *Informations sociales*, Vol. 141, n° 5, p. 98-109.

Rapports

Bourdon D. et al., 2009, *Diversification de l'habitat et mixité sociale*, Act Consultants – Lab'urba – Cf. Géo, Rapport pour le CES de l'ANRU.

Bourdon D, Fayman S. et Noyé C., 2010, *Dynamique sociale dans les quartiers en rénovation urbaine*, Act Consultants – Cf. Géo, Rapport pour le CES de l'ANRU.

Lelévrier C. (dir.) et al., 2011, *Diversification de l'habitat et mixité sociale*, phase 2, Trajectoires et rapports au quartier des habitants des programmes privés, Lab'urba – Cf. Géo, Rapport pour le PUCA/CES de l'ANRU.

Lelévrier C., 2007b, *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages dans trois opérations de rénovation urbaine en Île-de-France*, Créteil, Rapport pour le PUCA.

Noyé C. (dir.), Boulle F. et Palao N., 2009, *Diversification de l'habitat et diversification fonctionnelle dans les opérations de rénovation urbaine en Île-de-France*, Cf. Géo – IUP, Rapport pour la DREIF.

Thibault S. (coord.), 2008, *Espaces habités, espaces anticipés (EhEA)*, Rapport de recherche UMR CNRS 6173 Cités territoires environnement et sociétés (CITERES) – Agence Nationale de la Recherche (ANR), Mars 2008.

Vinet E. (dir.), 2013, Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, EA 4163, Institut de Psychologie, Université Lumière Lyon 2, *Etude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais. Non/-recours aux offres socio-éducatives et de loisir, place dans l'espace public et ethnicisation des rapports sociaux (de sexe)*.

Thèses et mémoires

Audas N., 2011, *La dynamique affective envers les lieux urbains : la place des temporalités individuelles et urbaines*. Thèse de doctorat de sociologie, Université François Rabelais 2, Authier J.-Y. (dir.), Université François Rabelais – Tours.

Gilbert, P., 2014, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière-Lyon 2, Authier J.-Y. (dir.).

Guinepain M., *Collèges et carte scolaire : espaces de réussite, espaces d'échec. Une étude des discontinuités dans la structuration de l'espace scolaire et urbain de l'est lyonnais*, Mémoire de Master 1 – Version anonymisée, master sciences sociales, parcours espaces, E.N.S DE LYON, Laporte A. (dir.).

Le Garrec S., 2010, *La Démolition d'un grand ensemble en copropriété : une réponse urbaine à un problème de gestion ? La copropriété des Bosquets à Montfermeil (93)*, Institut d'Urbanisme de Paris, Thèse pour le doctorat en Urbanisme et aménagement, IUP/ Université Paris est Créteil, Drosso F., Lelévrier C. (dir.).

Lelévrier C., 2010a, *Action publique et trajectoires résidentielles : un autre regard sur la politique de la ville*, Université Paris-Est, Thèse pour l'habilitation à diriger les recherches, Université Paris Est, Bourdin A. (dir.).

Montaldi L., *Ecole et mixité sociale dans les quartiers en rénovation urbaine, Le quartier de La Duchère – Lyon*, Projet de Fin d'Etudes, Polytech'Tours, Université François Rabelais de Tours, CITERES 7324 CNRS 2017-2018, Brevet N. (dir.).

Saint-Macary E., 2011, *Mixité sociale et diversité de l'habitat : l'investissement d'acteurs privés dans les opérations de rénovation urbaine*, Thèse pour le doctorat en Urbanisme et aménagement, IUP/ Université Paris est Créteil, Drosso F., Lelévrier C. (dir.).

Sentenac A., *Espaces publics et mixité sociale dans les quartiers en renouvellement urbain, Les pratiques et les usages des espaces publics témoignent-ils d'une « cohabitation paisible » entre les habitants ?* Projet de Fin d'Etudes, maître de conférences en sociologie et en urbanisme au département d'Aménagement et d'Environnement de Polytech'Tours, Université François Rabelais de Tours, CITERES 7324 CNRS, 2017-2018, Brevet N. (dir.).

Documents institutionnels

Observatoire partenarial Cohésion sociale et territoriale, 2014, *GPV Lyon La Duchère. Bilan évaluatif des opérations en renouvellement urbain*.

GPV La Duchère, 2015, *Programmes locatifs neufs intermédiaires. Synthèse*, février.

GPV La Duchère, 2012, *Tableau commercialisation GPV*, octobre.

GPV La Duchère, 2017, *Revue de projet Anru 20/09/2016 corrigée après Revue de Projet* en février 2017.

Films

Balteau E., réal. 2017, *Bonjour Bonsoir*, France/Belgique, 54'.

Ott M., réal. 2018, *De cendres et de braises*, France, 73'.

Entretiens réalisés

N°	Nom	Année arrivée	Programme	Statut	Situation par rapport à 2011	Contact / entretien	Durée
1	Chantal Rouget	2009	Alliade - Ilot 1	P	Restée	Entretien le 08/04/17	1h51
2	Olivia Ferreira	2009	Alliade - Ilot 1	P	Larbi	Refus d'entretien	
3	Olivia De Carvalho	2010	Alliade - Ilot 1	P	Restée	Entretien non réalisé	
4	Benjamin Cantont	2009	Alliade - Ilot 1	P	Restée	Entretien le 20/05/17	0h40
5	Brahim Hammouche	2008	Bouwfond - Ilot 2	P	Parti	Entretien tel le 03/04/17	
6	Me Bessim	2008	Bouwfond - Ilot 2	P	Restée	Entretien non réalisé	
7	Anne Brouat	NR	Bouwfond - Ilot 2	P	Restée	Entretien le 18/05/17	1h06
8	Marc Rouault	2008	Bouwfond - Ilot 2	P	Parti	Entretien tel le 11/04/17	
9	Zohra Mabel	2011	Bouwfond - Ilot 2	P	Restée	Entretien le 12/04/17	1h59
10	Anne-Claire Faurie	2008	Bouwfond - Ilot 2	P	Restée	Entretien le 12/04/17	1h41
11	Sylvie Faucher	NR	Bouwfond - Ilot 2	P	Partie (logt en loc)	Me en retraite de méditation	
12	Fredéric Abdias	2011	Bouwfond - Ilot 2	P	Resté	Entretien le 10/04/17	1h25
13	Estelle Giroux	2009	Bouwfond - Ilot 2	P	Restée	Entretien le 19/05/17	1h33
14	Trin-Thi Huong	2009	Cogedim - Ilot 5	P	Partie	Entretien tel	
15	M / Me Chen	2010	Cogedim - Ilot 5	L	Me restée	Entretien le 19/05/17	2h02
16	Alain Leclercq	2010	Cogedim - Ilot 5	P	Parti	refus d'entretien	
17	Luc Piron	2009	Cogedim - Ilot 5	P	Resté	Entretien non réalisé	
18	Gérard Blard	2009	Cogedim - Ilot 5	P	Resté	Entretien le 18/05/17	1h52
19	Macha Demougeot	2010	Nexity - Ilot 6	P	Restée	Entretien le 11/04/17	1h43
20	Philippe Provost	2010	Nexity - Ilot 6	P	Resté	Entretien le 18/05/17	2h22
21	Me Bessim	2010	Nexity - Ilot 6	P	Restée	Entretien le 21/05/17	1h28
22	Philippe Chancel	2010	Nexity - Ilot 6	P	Resté	Entretien réalisé le 08/04/17	1h04
23	Eric Houvrard	2010	Nexity - Ilot 6	L	Parti	Refus d'entretien	
24	Florian Delafoy	2009	Nexity - Ilot 6	P	Parti	Entretien tel le 13/04/17	
25	Thomas Auneau	2010	AFL - Ilot 9	L	Resté	Entretien le 19/05/17	2h04
26	Matthieu Jaguelin	2010	AFL - Ilot 9	L	Parti	Non retrouvé	
27	Nicolas Pelissier	2010	AFL - Ilot 9	L	Resté	Entretien le 18/05/17	1h16
28	Emmanuel Cornet	2010	AFL - Ilot 9	L	Parti	Entretien tel le 03/04/17	
29	Fabienne Fayol	2007	Eiffage - Ilot 10	P	Restée	Entretien le 19/05/17	2h16
30	Jean-Pierre Giordano	2008	Eiffage - Ilot 10	P	Parti	Entretien tel le 03/04/17	
31	Jeanne Champy	2009	AFL - Ilot 12	L	Partie	Non retrouvé	
32	Nadia Hassani	2009	AFL - Ilot 12	L	Partie	Non retrouvé	
33	Valérie Tricault	2010	AFL - Ilot 12	L	Partie	Non retrouvé	

Caractéristiques des enquêté-e-s (Revenus de 2017 pour ménages rencontrés en 2017 / Revenus de 2011 pour ménages que nous n'avons pas pu revoir en 2017)

Pseudo Enquêté-e	Trajectoire résidentielle depuis 2011	Statut	Age	situation familiale	Revenu mensuel par UC*	Profession	PCS	Profession du ou de la conjoint-e	PCS	Catégorie sociale du ménage
Fredéric Abdias	Resté	P	45	Couple avec 2 enfis	1786	Responsable d'intervention dans le nucléaire, CDI	38- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	Aide soignante (CDI)	52- Employés civils et agents de service de la fonction publique	petits moyens
Thomas Auneau	Resté	L	34	Couple	1250	en formation (responsable établissement tourisme)		37- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	Chargée de recrutement, Adecco (CDI)	petits moyens
Me Bessim	Restée	P	46	Couple avec 2 enfis	1104	Aide ménagère et cuisinière (chèque emploi service)	56- Personnels des services directs aux particuliers	Maçon (CDI)	68- Ouvriers non qualifiés de type artisanal	classes populaires
Gérard Blard	Resté	P	62	Personne seule avec enf	1333	ancien fonctionnaire, service vert Ville	78- Anciens ouvriers	NC	NC	classes populaires
Anne Brouat	Restée	P	58	Personne seule avec enf	2444	assistante de direction (CDI)	46- Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	NC	NC	classes moyennes
Benjamin Cantont	Restée	P	33	Célibataire	2250	ingénieur informatique	38- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	NC	NC	classes moyennes
Jeanne Champy	Partie	L	32	Couple avec 1 enf	1667	caissière	55- Employée de commerce	Ouvrier	6- Ouvriers	classes populaires
Philippe Chancel	Resté	P	44	Célibataire	2708	chargé de recrutement	37- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	NC	NC	classes moyennes
M / Me Chen	Me restée	L	53	Couple avec 3 enfis	833	femme au foyer	85- Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans	Agent technique espaces verts	63- Ouvriers qualifiés de type artisanal	classes populaires
Emmanuel Cornet	Parti	L	39	Couple avec 2 enfis	1477	Educateur spécialisé	43- Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Educatrice spécialisée	43- Professions intermédiaires de la santé et du travail social	classes moyennes
Olivia De Carvalho	Restée	P	38	Couple avec 1 enf	1666	ATSEM (CDD)	52- Employés civils et agents de service de la fonction publique	Chauffeur routier (CDI)	64- Chauffeurs (Ouvriers qualifiés)	classes populaires
Florian Delafay	Parti	P	44	Couple avec	NR	formateur	42- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	employée	5	classes moyennes
Macha Demougeot	Restée	P	77	Personne seule, divorcée	1000	ancienne secrétaire	77- Anciens employés	NC	NC	classes moyennes (déclassée)
Sylvie Faucher	Partie (logt en loc)	P	56	Célibataire	1800	Professeur danse (indépendante)	35- Professions de l'information, des arts et des spectacles	NC	NC	classes moyennes
Anne-Claire Faurie	Restée	P	37	Couple avec 2 enfis	2381	Enseignante au collège (titulaire, agrégée)	34- Professeurs, professions scientifiques	Consultant informatique (CDI)	38- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	classes moyennes
Fabienne Fayol	Restée	P	39	Couple	2200	Infirmière, AP (fonctionnaire)	43- Professions intermédiaires de la santé et du travail social	mécanicien salarié (CDI)	63- Ouvriers qualifiés de type artisanal	petits moyens

Pseudo Enquête-e	Trajectoire résidentielle depuis 2011	Statut	Age	situation familiale	Revenu mensuel par UC*	Profession	PCS	Profession du ou de la conjoint-e	PCS	Catégorie sociale du ménage
Olivia Ferreira	Restée	P	31	Couple avec 1 enf	1444	femme de ménage salariée (chèques emploi services)	56- Personnels des services directs aux particuliers	Plaquiste salarié	68- Ouvriers non qualifiés de type artisanal	classes populaires
Jean-Pierre Giordano	Parti	P	68	Personne seule, veuf	NR	ancien conducteur de taxi (salarié)	78- Anciens ouvriers	NC	NC	classes populaires
Estelle Giroux	Restée	P	32	Couple sans enf	1944	Employée administrative chargée des ventes	54- Employés administratifs d'entreprise	Assistant chargé d'affaires maintenance de sites	46- Professions intermédiaires administratives des entreprises	petits moyens
Brahim Hammouche	Parti	P	37	Couple avec 1 enf	1889	chef de chantier (CDI)	48- Contremaîtres, agents de maîtrise	agent comptable (CDI)	54- Employée administrative d'entreprise	petits moyens
Nadia Hassani	Partie	L	38	Célibataire	3000	chargée d'affaires, CIC (CDI)	46- Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	NC	NC	classes moyennes
Eric Houvrard	Parti	L	33	Couple sans enf	1053	technicien matériel médical (CDI)	43- Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Etudiante (auxiliaire puéricultrice)	84- Elèves, étudiants	petits moyens
Trin-Thi Huong	Partie	P	39	Couple avec 2 enf	1428	Boulangère, grande distribution (CDI)	55- Employés de commerce	Plâtrier (CAP pâtisserie)	63- Ouvriers qualifiés de type artisanal	classes populaires
Matthieu Jaguelin	Parti	L	31	Couple	NR	NR, laboratoire pharmaceutique (CDI)	NR	Serveuse et étudiante	56- Personnels des services directs aux particuliers	NR
Me Larbi	Restée	P	39	Couple avec 2 enf	1905	commerciale dans la téléphonie (CDI)	46- Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Maçon gros œuvre béton, salarié (CDI)	68- Ouvriers non qualifiés de type artisanal	petits moyens
Alain Leclercq	Parti	P	71	Célibataire	500	Ancien gérant bar PMU, indépendant	72- Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	NR	NR	classes populaires
Zohra Mabed	Restée	P	56	Couple avec 2 enf	933	Caissière (CDI)	55- Employée de commerce	Retraité, ancien cuisinier grande distribution	78- Anciens ouvriers	classes populaires
Nicolas Pelissier	Resté	L	43	Couple avec 2 enf	1428	Artisan indépendant	21- Artisans	Educatrice sportive (CDI)	42- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	petits moyens
Luc Piron	Resté	P	48	Couple avec 2 enf	2381	restaurateur, indépendant	22- Commerçants et assimilés	responsable de salle, restauration, CDI	56- Personnels des services directs aux particuliers	classes moyennes
Philippe Provost	Resté	P	46	Couple avec 2 enf	1746	Infirmier, clinique privée (CDI)	43- Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Aide soignante, clinique privée (CDI)	52- Employés civils et agents de service de la fonction publique	petits moyens
Marc Rouault	Parti	P	43	Couple avec 1 enf	NR	formateur en développement informatique (CDI)	42- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	Ingénieur d'étude en informatique (CDI)	38- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	classes moyennes
Chantal Rouget	Restée	P	51	Personne seule, divorcée	1708	aide comptable (CDI)	54- Employée administrative d'entreprise	NC	NC	classes populaires
Valérie Tricault	Partie	L	45	Couple	NR	Caissière	55- Employée de commerce	employé, épicerie	55- Employée de commerce	classes populaires

Grille d'entretien :

Les personnes rencontrées en 2011 qui se trouvent toujours à la Duchère

Nous nous sommes rencontrés en 2011 dans le cadre d'un travail sur les nouveaux habitants. On voulait revenir sur place pour rediscuter avec les personnes que nous avons rencontrées et voir comment les choses se passent depuis 2011.

*Chercheuse, universitaire. On travaille pour une association de recherche, Peuples des villes
A quoi ça sert ? Produire de la connaissance et comprendre.*

A remplir avant l'entretien

Date de l'entretien :

Nom et prénom de l'enquêtrice :

Adresse exacte du logement :

.....

Localisation précise du logement (étage, ...) :

Numéro du logement : |_|_|_|_|

Pensez à l'épaisseur sociologique' ☐ (emploi, origine sociale, ...)

AMORCE OUVERTE :

*Vous êtes arrivés en 20xx, vous êtes toujours là aujourd'hui ? Comment les choses ont évolué depuis ?
Comment ça se passe depuis 2011 ?*

Evolution de la situation personnelle de l'enquêté et du ménage (lire les fiches habitants 2011 en amont)

- Y a t il des choses qui ont changé dans la composition de votre famille depuis 2011 ?
- Avez-vous gardé le même emploi et le même poste ?

1. Votre logement aujourd'hui

- Que pensez-vous de votre logement aujourd'hui ?

- Qu'est-ce qui vous séduit le plus aujourd'hui dans votre logement ?
- Quelles sont selon vous les qualités, les avantages de ce logement ? (classez par ordre de priorité)
- Quels sont les inconvénients, les défauts ?

- Aménagement du logement

- Avez-vous fait des travaux depuis votre installation (type, aide familiale, montant)
- Avez-vous fait des aménagements, racheté des meubles ? (type, aide familiale, montant)
- Avez-vous des problèmes avec votre logement (malfaçon, procès)
-

Le coût du logement

Pour les propriétaires

- Est-ce que les dépenses liées à votre logement (remboursement du prêt, charge) ont changé depuis 2011 ?
- Avec du recul, diriez-vous aujourd'hui que le prix de votre logement était raisonnable, cher ... :
- Est-ce beaucoup pour vous ? (relancez là-dessus, sacrifices, réduction de certaines dépenses, autre façon de vivre, crainte pour l'avenir ?...)
- Pensez-vous avoir fait un bon investissement ?
- Est-ce important pour vous d'être propriétaire ?
- Participez-vous à l'AG de votre copropriété ? Faîtes-vous partie du conseil syndical ? connaissez-vous ses membres ?
- Êtes-vous depuis 2011 devenu propriétaire d'une autre résidence ailleurs ? où ? depuis quand ?

Pour les locataires

- Est-ce que les dépenses liées à votre logement (loyer, charge) ont changé depuis 2011 ?
- Diriez-vous aujourd'hui que les dépenses (loyer charge) liées à votre logement est raisonnable ? Trouvez-vous que votre loyer/charges est/sont élevé(s) ? rapport qualité-prix ? Aviez-vous la même opinion en 2011 ?
- Comment se passent les relations avec votre propriétaire

2. Votre quartier et votre résidence

Que pensez-vous de votre résidence aujourd'hui ? (conception, aménagement, clôtures, jardins, parkings...)

- Y a-t-il des choses qui selon vous ont changé depuis votre installation ?
- Que pensez-vous de l'entretien et de la gestion de l'immeuble 6 ans après être arrivée ?

Que pensez-vous de votre quartier ?

- Où dites-vous que vous habitez à vos amis (adresse, quartier, ville, autre...) ?
- L'image que vous aviez de ce quartier au moment de votre installation a-t-elle changé ?

Pouvez-vous classer les critères qui sont les plus déterminants dans le fait de vivre dans ce quartier **aujourd'hui** ?

- a La desserte de transport
- b La qualité du logement
- c Le coût du logement
- d Proximité familiale et/ou amicale
- e Proximité professionnelle
- f Qualité de l'offre commerciale et des services
- g sa localisation dans la ville
- h Autres :

3. Vos pratiques quotidiennes et rapports au quartier

Dans le quartier aujourd'hui et évolution

- Quels sont les lieux du quartier que vous fréquentez le plus / le moins / jamais ?
- Quels sont les endroits que vous trouvez les plus agréables ? Pourquoi ? / les plus désagréables ? Pourquoi ?
- Est-ce que cela vous arrive de marcher dans le quartier ? Si oui fréquence, itinéraire, comment, à quel moment
- Comment trouvez-vous votre « quartier », la résidence où vous habitez par rapport au reste du quartier ?
- Avez-vous déjà participé à une réunion de quartier (précisez....)

Equipements :

- Quels sont les équipements de quartier que vous connaissez ?
- Quels sont ceux où vous allez le plus souvent (fréquence, raisons...)
- Qu'en pensez-vous ?
- Est-ce qu'ils ont évolués depuis que vous êtes arrivés.
- Fréquentez-vous d'autres équipements en dehors du quartier ? Où ça ? Y allez vous souvent ?

Commerces :

- Où faites-vous vos courses aujourd'hui ? (distinguer courses quotidiennes et autres)
- Que pensez-vous des commerces du quartier ?
- Fréquentez-vous d'autres commerces en dehors du quartier ? Où ça ? Y allez vous souvent ?

Changement du quartier depuis 2011

- Est ce vos activités et les lieux fréquentés par vous et votre famille ont changé depuis votre installation dans ce nouveau logement ?
- Depuis que vous êtes installé, trouvez-vous que le quartier a changé et si oui en quoi ? (population, logements, équipements...)
- Comment se passe les relations entre les anciens et les nouveaux de la Duchère ?

Ecole

- **Si enfants :**
- où sont scolarisés vos enfants ? que pensez-vous des établissements scolaires du secteur ?
- S'ils sont scolarisés dans les écoles du quartier, envisagez-vous de les mettre

ailleurs plus tard ?

Travail

- Où travaillez-vous ? (tous les actifs)
- Comment vous rendez-vous à votre lieu de travail ? Utilisez-vous toujours les mêmes transports depuis votre installation ?
- Combien de temps mettez-vous pour vous rendre à votre travail ? Quels sont vos horaires ?

Loisirs / vacance

- Quels sont vos loisirs ?
- Où les réalisez-vous ? Fréquence, avec qui ? où ça
- Faites-vous partie d'une association ? si oui la ou lesquelles ?
- Est-ce que vous partez en vacances ?
- Quelles activités avez-vous le week-end ? Ou vous rendez-vous le plus souvent ? Quelles activités avez vous le week-end ? (sorties, parcs, autres villes, famille...)

4. Voisinage et réseaux

Dans la résidence

Pouvez-vous me parler un peu de l'ambiance de votre résidence ? Comment se passent vos relations avec vos voisins ?

- Est-ce différent depuis votre installation en 2010 ? (expliquer en quoi) ?
- Avez-vous déjà reçu des voisins chez vous ? Vous êtes vous déjà rendu des services (si oui, lesquels, à quelle occasion ?)
- Diriez-vous que certains sont devenus des amis ? Dans quelles circonstances les avez-vous connus ?

Avez-vous de la famille dans votre résidence ? (précisez les liens de parenté, le nombre)

- Avez-vous déjà eu des conflits, des désaccords avec certains voisins ? (faire raconter : sur quoi...)
- Comment se règlent en général ces désaccords ?
- Lorsqu'il y a un problème dans votre résidence, que faites-vous ? à qui vous adressez-vous ?

Fête des voisins ? Fête du quartier ?

Dans le quartier et la commune

Avez-vous de la famille dans le quartier, dans la commune (liens de parenté, nombre,...)

- Avez-vous des amis dans le quartier, la commune (hors de la résidence) ?
- Vos amis du quartier ou de la commune, comment les avez-vous connus ?
- Les voyez-vous souvent ?
- Si non, habitent-ils loin d'ici ? Viennent-ils vous voir ? tous les combien ? (distinguer familles, amis)
- Que pensent-ils du quartier et de votre résidence ?

Que pensez-vous de la population du quartier ?

- Rencontrez-vous des gens qui habitent dans d'autres résidences du quartier ? Si oui, comment, à quelles occasions ?
- Si non, pourquoi ?
- Trouvez-vous qu'il y a des différences entre résidences ? (expliquez)

Comment le quartier a selon vous évolué depuis votre arrivée ?

- Comment pensez-vous que le quartier va évoluer à l'avenir ?

5. Perspectives résidentielles

- Combien de temps pensez-vous rester dans ce logement ? (*moins de 2 ans, 2 à 5 ans, plus de 5 ans, ne sait pas*)
- Si vous souhaitez en partir d'ici moins de 2 ans, quelles en sont les raisons ? (*trop cher, logement trop petit, environnement, autre...*)
- Pensez-vous que revendre votre logement au même prix d'achat ? si non combien ? pourquoi ?
- Où souhaiteriez-vous aller ? (*type de logement, localisation*)
- Envisagez-vous un autre achat ?

Retour sur la trajectoire résidentielle

Est-ce ces 6 années passées à la Duchère vous ont amené à repenser à d'autres lieux où vous avez vécu ?

A compléter avec les éléments présents dans le premier entretien.

TALON

Caractéristiques générales de la personne interrogée

Vous êtes bien de sexe :

- 1- féminin
- 2- masculin

Quelle est votre année de naissance ?

|_|_|_|_|

Quel est votre lieu de naissance ?

Quelle est votre nationalité ?

Quelle est votre situation matrimoniale ?

- 1- Couple
- 2- Couple avec enfant
- 3- Célibataire
- 4- Famille monoparentale
- 5- Autre. Préciser :

Avez-vous des enfants ?

- 1- Oui Si oui, combien ?
- 2- Non

|_|_|

Êtes-vous :

- 1- Propriétaire
- 2- Locataire d'un logement privé
- 3- Locataire d'un logement social
- 4- Autre. Préciser :

Habitez-vous :

- 1- Seul-e
- 2- Avec votre-vos parent-s
- 3- Avec votre-vos colocataire-s
- 4- Avec votre conjoint-e
- 5- Avec votre conjoint-e et votre-vos enfant-s
- 6- Avec votre-vos enfant-s

Quel-s diplôme-s avez-vous obtenu ?

- 1- Aucun diplôme
- 2- Brevet des collèges / certificat d'études primaires
- 3- CAP / BEP
- 4- Baccalauréat général ou Baccalauréat technologique
- 5- Baccalauréat professionnel
- 6- Bac + 2 (DUT BTS, DEUG, écoles de formations sanitaires et sociales....)
- 7- Bac + 3 et plus (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat)

Quelle est votre situation professionnelle ?

- 1- Étudiant-e
- 2- Actif-ve à plein temps
- 3- Actif-ve à temps partiel
- 4- Autre. Préciser :

Quelle est votre activité principale ?.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Pouvez-vous me préciser le montant des revenus annuels moyens de votre ménage ?

Note : La notion de ménage regroupe la totalité des personnes vivant dans un même logement.

Au sein de votre ménage, est-ce que d'autre-s membre-s touche-nt un revenu ?

1- Conjoint-e

2- Mère

3- Père

4- Fille

5- Fils

6- Autres. Préciser :

7- Aucun autre revenu

Quelle-s activité-s professionnelle-s est ou sont exercée-s par cette ou par ces personne-s ?

- Code indiquant la personne concernée | |

- Activité :

.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Quelle-s activité-s professionnelle-s est ou sont exercée-s par cette ou par ces personne-s ?

- Code indiquant la personne concernée | |

- Activité :

.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Quelle-s activité-s professionnelle-s est ou sont exercée-s par cette ou par ces personne-s ?

- Code indiquant la personne concernée | |

- Activité :

.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Heure de fin de la passation : ... h ...

Avez-vous bien pensé à noter la localisation du logement ?

A demander des nouvelles des autres personnes de l'immeuble (coordonnées et localisation du logement) ?

A prendre l'ensemble des coordonnées (tel + mail) de la personne interviewée ?

A prendre des photos de l'immeuble et des parties communes et de tout ce qui vous paraît intéressant ?

Questionnaire :

Les personnes qui se trouvent dans les logements des personnes rencontrées en 2011

Nous avons fait un travail en 2011 auprès des personnes qui s'étaient installées à la Duchère dans les nouveaux logements. On voulait revenir sur place pour rediscuter avec les personnes que nous avons rencontrées, voir les personnes qui sont arrivées depuis et voir comment les choses se passent depuis 2011.

Chercheuse, universitaire

On travaille pour une association de recherche, Peuples des villes

A quoi ça sert ? Produire de la connaissance et comprendre.

A remplir avant la passation

Date de la passation :

Nom et prénom de l'enquêtrice :

Adresse exacte du logement :

.....

Localisation précise du logement (étage, ...) :

Numéro du logement : |_|_|_|_|

Heure du début de la passation : ... h ...

Quand est-ce que vous êtes arrivé.e là ?

Date d'arrivée |_|_|_|_|

Où étiez-vous avant d'arriver à la Duchère ? Commune :

Arrondissement |_|_|_|_|

Qu'est-ce qui vous a amené à la Duchère ?

1. Logement (trop petit) Prix du logement
2. Qualité du quartier (équipements, transports, ambiance...)
3. Raisons professionnelles (mutation, rapprochement du lieu de travail)
4. Présence de la famille dans le quartier ?

TALON

Caractéristiques générales de la personne interrogée

Vous êtes bien de sexe :

- 1- féminin
- 2- masculin

Quelle est votre année de naissance ?

|_|_|_|_|

Quel est votre lieu de naissance ?

Quelle est votre nationalité ?

Quelle est votre situation matrimoniale ?

- 1- Couple
- 2- Couple avec enfant
- 3- Célibataire
- 4- Famille monoparentale
- 5- Autre. Préciser :

Avez-vous des enfants ?

- 1- Oui Si oui, combien ?
- 2- Non

|_|_|

Êtes-vous :

- 1- Propriétaire
- 2- Locataire d'un logement privé
- 3- Locataire d'un logement social
- 4- Autre. Préciser :

Habitez-vous :

- 1- Seul-e
- 2- Avec votre-vos parent-s
- 3- Avec votre-vos colocataire-s
- 4- Avec votre conjoint-e
- 5- Avec votre conjoint-e et votre-vos enfant-s
- 6- Avec votre-vos enfant-s

Quel-s diplôme-s avez-vous obtenu ?

- 1- Aucun diplôme
- 2- Brevet des collèges / certificat d'études primaires
- 3- CAP / BEP
- 4- Baccalauréat général ou Baccalauréat technologique
- 5- Baccalauréat professionnel
- 6- Bac + 2 (DUT BTS, DEUG, écoles de formations sanitaires et sociales....)
- 7- Bac + 3 et plus (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat)

Quelle est votre situation professionnelle ?

- 1- Étudiant-e
- 2- Actif-ve à plein temps
- 3- Actif-ve à temps partiel

4- Autre. Préciser :

Quelle est votre activité principale ?.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Pouvez-vous me préciser le montant des revenus annuels moyens de votre ménage ?

Note : La notion de ménage regroupe la totalité des personnes vivant dans un même logement.

Au sein de votre ménage, est-ce que d'autre-s membre-s touche-nt un revenu ?

1- Conjoint-e

2- Mère

3- Père

4- Fille

5- Fils

6- Autres. Préciser :

7- Aucun autre revenu

Quelle-s activité-s professionnelle-s est ou sont exercée-s par cette ou par ces personne-s ?

- Code indiquant la personne concernée

| _ |

- Activité :

.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Quelle-s activité-s professionnelle-s est ou sont exercée-s par cette ou par ces personne-s ?

- Code indiquant la personne concernée

| _ |

- Activité :

.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Quelle-s activité-s professionnelle-s est ou sont exercée-s par cette ou par ces personne-s ?

- Code indiquant la personne concernée

| _ |

- Activité :

.....

A coder par l'enquêtrice :

Code PCS niveau 4 : | | | | |

Heure de fin de la passation : ... h ...

Avez-vous bien pensé à noter la localisation du logement ?

A demander des nouvelles des autres personnes de l'immeuble (coordonnées et localisation du logement) ?

A prendre l'ensemble des coordonnées (tel + mail) de la personne interviewée ?

A prendre des photos de l'immeuble et des parties communes et de tout ce qui vous paraît intéressant

Questionnaire :
Les personnes rencontrées en 2011 qui ont quitté la Duchère

Présentation

Nous nous sommes rencontrés en 2011 dans le cadre d'un travail sur les nouveaux habitants. On voulait revenir sur place pour rediscuter avec les personnes que nous avons rencontrées et voir comment les choses se passent depuis 2011.

Chercheuse, universitaire

On travaille pour une association de recherche, Peuples des villes

A quoi ça sert ? Produire de la connaissance et comprendre.

Questions

- Habitez-vous toujours la Duchère ?

- Qu'est-ce qui vous a fait quitter la Duchère ?

Logement (trop petit) Prix du logement

Quartier (équipements, transports, évolution sociale... Établissement scolaire)

Raisons professionnelles (mutation, rapprochement du lieu de travail)

Présence de la famille dans le quartier ?

- Où habitez-vous maintenant ? Etes-vous locataire ? Propriétaire ?

- Avez-vous un lien avec le nouvel occupant ?

- Pouvez-vous nous préciser la localisation exacte de votre ancien logement ? (n° d'appartement, localisation précise)

- Accepteriez-vous que l'on vous recontacte dans le cas où cette étude se poursuivrait ?

Bonus :

- Depuis quand ? Dans quel type de logement ?

- Êtes-vous passé par un autre logement entre La Duchère et maintenant ?